



AS/Mig/inf (2016) 03

27 janvier 2016

fminf03_2016

Conférence sur
**« Une réponse humanitaire et politique globale
à la crise des migrations et des réfugiés en Europe »**

Organisée par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'APCE en coopération avec la Division de soutien de projets parlementaires de l'APCE

Mercredi 16 décembre 2015

Compte rendu

Assemblée nationale, Salle Lamartine

Paris, France

SEANCE DU MATIN

Séance d'ouverture

Ouverture de la Conférence par **M. Thierry Mariani**, Président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'APCE.

Exposé de **M^{me} Anne Brasseur**, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Intervention de **M. Rolf Wenzel**, Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

Préoccupations et solutions possibles à court et moyen terme

Modérateur : **M. Jacques Attali**

Panel composé des représentants des commissions pertinentes des parlements nationaux.

- **M. Amjad Majali**, Membre du Parlement de la Jordanie et ancien ministre du travail.
- **M. Georgios Pallis**, Membre de la Commission sur l'administration publique, l'ordre public et la justice du Parlement de la Grèce
- **M. Meho Omerović**, Président, Commission des droits de l'homme et des minorités et de l'égalité des sexes de l'Assemblée nationale de la République de la Serbie
- **M^{me} Lotta Finstorp**, Membre de la Commission de l'assurance sociale du Parlement de la Suède

Dans la discussion, sont intervenus :

- **M. Gert Westerveen**, représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) auprès des institutions européennes à Strasbourg
- **M^{me} Annette Groth**, membre du parlement de l'Allemagne
- **M. Konstantinos Tsiraras**, membre du parlement de la Grèce, ancien vice-ministre des affaires étrangères
- **M^{me} Nezha El Ouafi**, membre de la Chambre des représentants du Maroc
- **M. Manlio Di Stefano**, membre du Parlement de l'Italie
- **M^{me} Najat Al-Astal**, membre du parlement et du Conseil de la Palestine

- **M^{me} Sahiba Gafarova**, membre du parlement de l'Azerbaïdjan
- **M^{me} Maria Luisa Silva**, directrice du bureau du PNUD à Genève
- **M. Jean-Marie Heydt**, président du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe
- **M. Žarko Obradović**, membre du Parlement de la Serbie
- **M. Husnija Šabović**, membre de la commission sur les droits de l'homme et libertés du parlement du Monténégro
- **M^{me} Maja Gasal Vrazalica**, membre de la Commission jointe sur les droits de l'homme de la Bosnie-Herzégovine
- **M. Killion Munyama**, membre du Parlement de Pologne
- **M. El Mokhtar Ghambou**, membre de la Chambre des représentants du Maroc

Les interventions dans une autre langue que le français sont retranscrites à partir de l'interprétation et sont précédées d'un astérisque

**Ouverture de la Conférence par M. Thierry Mariani,
Président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de
l'APCE**

M. Thierry Mariani, Président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'APCE – Je tiens à remercier tous les participants, parlementaires ou non, venus des Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que les participants non-membres présents, qui sont nos partenaires depuis de nombreuses années, notamment tous ceux qui sont associés au Conseil de l'Europe dans le Partenariat pour la démocratie.

Je tiens à remercier M^{me} la Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Anne Brasseur, qui a tenu à organiser cette conférence qui reste, hélas, d'une triste actualité.

Je remercie également tous les intervenants qui nous donneront une vue d'ensemble fidèle de la réalité sur le terrain dans les différents pays représentés. Cela nous aidera dans notre recherche commune d'une solution réaliste et efficace.

Enfin, je remercie les deux modérateurs, MM. Jacques Attali et M. Guy Goodwin-Gill, qui ont accepté de mettre toutes leurs compétences, leur expérience et leur intelligence au service de cette problématique des migrations ainsi que de la recherche d'une réponse humanitaire et politique.

J'en profite pour excuser M. le Président de l'Assemblée nationale française qui, pour des raisons de santé, nous a fait part hier de son indisponibilité. Il ne présidait d'ailleurs pas hier la séance à l'Assemblée nationale.

Je salue donc tout particulièrement, comme je l'indiquais, M^{me} Anne Brasseur qui, par ses prises de position fortes et son travail infatigable durant ses deux années de présidence, fait entendre la voix de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au plus haut niveau dans tous les pays. Je salue également M. le Président du Conseil Nord-Sud du Conseil de l'Europe, M. Jean-Marie Heydt ainsi que M. le Président du Conseil de direction et M. le Gouverneur de la Banque du Conseil de l'Europe, dont l'une des missions, depuis sa création en 1956, est de venir en aide aux migrants et aux réfugiés, une vocation qui prend actuellement une signification particulière, puisque la solidarité a besoin de moyens afin d'être mise en œuvre concrètement et pleinement.

Je remercie enfin les représentants des autres organisations internationales présentes, les Nations Unies, avec le Programme alimentaire mondial, ainsi que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, l'UNHCR.

Mes chers collègues, nous connaissons à l'heure actuelle le plus important mouvement de réfugiés et de migrants que l'Europe ait connu depuis des décennies. Près de 900 000 personnes sont arrivées en Europe par la Méditerranée en 2015, soit quatre fois plus que l'année précédente. Tous ces réfugiés et tous ces migrants arrivant en Europe ont besoin d'une protection et que leurs droits fondamentaux soient respectés. Toutefois, les événements tragiques que nous avons connus le 13 novembre dernier ont contribué à créer un amalgame entre migrants et terrorisme.

Aujourd'hui, nous nous trouvons confrontés à des défis dans plusieurs domaines : humanitaire, économique, social et sécuritaire. Nous sommes également face à des questions portant sur la réception, la réinstallation et la répartition des responsabilités concernant ces nouveaux migrants.

Il ne s'agit cependant pas de répondre aux seuls problèmes immédiats. Il faut aussi trouver des solutions à moyen et à long terme.

Outre le fait que le souhait de chacun est de vivre en sécurité et dans le respect des droits fondamentaux, il n'en reste pas moins que la question principale est celle de savoir comment assurer et mettre en place la sécurité et le respect des droits de l'homme dans ces pays d'origine, afin d'éviter à l'avenir les afflux massifs que nous connaissons. Cela permettrait également de sauver des vies humaines, car ces personnes qui fuient leurs pays, leur patrie, pour échapper aux menaces et à l'insécurité, prennent des risques énormes. Je pense notamment à ceux qui prennent la mer dans des embarcations plus que précaires. Chacun sait, malheureusement, que les exemples sont nombreux.

Cette conférence devrait, je l'espère, favoriser les échanges de points de vue et nous permettre de réfléchir ensemble, nourris par nos expériences diverses, aux mesures à prendre pour que ces personnes puissent rester et vivre en toute sécurité dans leurs pays.

Mais cette conférence devrait également nous permettre d'aborder la question de l'aide aux pays d'accueil, qui paient un lourd tribut en accueillant ces réfugiés en raison de leur situation géographique et de leur proximité avec les zones de conflit. Je pense notamment à la Turquie, à la Jordanie, au Liban et à tous ceux qui se situent « en deuxième périmètre ». Je me réjouis d'ailleurs de voir dans cette salle des représentants de ces pays, qui pourront nous éclairer sur la situation présente.

Notre conférence d'aujourd'hui sera également une excellente occasion d'échanger des points de vue et de conforter les diverses positions au niveau parlementaire pour parvenir à faire des propositions à nos gouvernements respectifs quant à une position commune concernant notamment le partage des responsabilités et la protection des frontières extérieures.

L'une des questions fondamentales a trait à l'harmonisation des règles sur la détermination du statut de réfugié, pour veiller à ce que seuls ceux qui en ont besoin puissent en bénéficier.

Un autre thème que nous pourrions également développer est celui du retour des migrants déboutés. Comment leur assurer de vivre dans la sécurité une fois revenus dans leurs pays d'origine ? Comment éventuellement assurer le suivi de leur retour ? Ce sont là quelques-unes des questions qui n'ont pas encore trouvé de véritable réponse.

Nous pourrions aussi réfléchir à la création de procédures permettant l'identification des personnes remplissant les conditions requises pour entrer légalement en Europe, afin d'épargner les vies de nombreux candidats potentiels à l'immigration clandestine. Ces procédures pourraient être considérées comme une première étape vers le traitement extérieur des demandes de protection.

Un net renforcement de la sélection des personnes ayant vocation à entrer légalement en Europe sur la base de critères humanitaires permettrait néanmoins de faire un grand pas dans cette direction.

Enfin, sans les citer tous, je pense que le thème de l'intégration est primordial et je me félicite que le Conseil de l'Europe, et plus particulièrement notre Assemblée parlementaire, ait déjà beaucoup travaillé sur cette thématique. Nous pourrions nous en inspirer pour nos réflexions futures.

Comme vous le voyez, le Conseil de l'Europe et, par voie de conséquence, notre Commission des migrations sont très bien placés pour faire office de plateforme pour ce dialogue politique. La Commission des migrations compte parmi ses membres des représentants de pays d'origine, de transit et d'accueil. La Palestine, le Maroc, le Kirghizstan et, bientôt, la Jordanie se sont vus octroyer le statut de Partenaire pour la démocratie. Nous avons, par ailleurs, des relations de travail et de coopération avec le Liban, l'Algérie, la Tunisie et la Jordanie.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, vous trouverez dans vos dossiers un *compendium* des dernières résolutions adoptées par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Vous le constaterez, les derniers rapports portent sur des questions d'actualité en phase directe avec la crise migratoire que nous connaissons actuellement. Ces textes portent aussi bien sur les pays de transit, sur le Règlement de Dublin, les actions à mener à la suite de la tragédie en Méditerranée que sur la question des réfugiés syriens et sur les moyens par lesquels nous pouvons parvenir à une intégration réussie des immigrés en Europe.

Le sujet de notre conférence est conforme au mandat de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées que j'ai l'honneur de présider. Pour ceux qui n'ont pas eu connaissance des travaux menés par cette Commission ainsi que de ses activités propres, j'aimerais également souligner que l'Assemblée répond de manière très réactive aux demandes des différents pays. A titre d'exemple, je mentionnerai la demande déposée par les autorités grecques d'envoyer rapidement une délégation à Kos afin que les parlementaires se rendent compte sur place par eux-mêmes de la situation des réfugiés. Il en a été de même à Lampedusa où nos membres se sont rendus et ont lancé un cri d'alerte à la communauté internationale.

Je souhaiterais également faire référence à la campagne parlementaire menée par notre Assemblée dans le cadre de la Campagne mondiale conduite sous l'égide des Nations Unies contre la détention des enfants migrants.

Je saisis cette occasion pour remercier les parlementaires de la Commission pour leur disponibilité et leur réactivité. J'espère que ces témoins participeront activement et témoigneront de ce qu'ils ont vu pendant cette journée.

Mesdames et Messieurs, les objectifs de notre conférence sont énoncés dans son titre : « Identifier et contribuer à l'élaboration d'une réponse globale humanitaire et politique à la situation actuelle de crise des migrations et des réfugiés ». Il s'agit là d'un vaste programme, mais nous disposons d'instruments internationaux, de mécanismes et d'accords qui nous permettent de développer la coopération transfrontalière à une échelle globale.

Les hasards de l'actualité font qu'en ce moment, l'Union européenne est en pleine réflexion et proposera prochainement aux Etats membres des solutions concrètes.

Malheureusement, les événements tragiques que nous avons vécus montrent que les moyens actuels nous dépassent. J'espère que cette journée nous permettra d'explorer et de trouver de nouvelles solutions pour réagir à la crise que nous traversons et de tracer une feuille de route pour l'action future de nos parlements et de nos institutions, tout en gardant à l'esprit l'importance d'éviter l'amalgame entre migrants et terroristes.

Je vous remercie de votre attention.

Je cède maintenant la parole à notre Présidente pour la première présentation de notre journée de discussion et de réflexion. Madame Anne Brasseur, vous avez la parole.

**Exposé de Mme Anne Brasseur,
Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

Mme Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe – Mesdames et Messieurs, chers collègues, je voudrais tout d'abord remercier l'Assemblée nationale de nous accueillir une fois encore en ses locaux. Le Conseil de l'Europe dispose de bureaux Avenue Kléber, mais ceux-ci sont bien trop exigus pour organiser une conférence réunissant une telle participation.

Je remercie également les experts et les représentants de la Banque du Conseil de l'Europe, que peu d'entre vous connaissent. Pourtant, cette banque dispose de programmes à fonds spéciaux dans le domaine qui nous occupe aujourd'hui. Je leur laisserai le soin de présenter leurs activités.

Je tiens aussi à accueillir chaleureusement les représentants des parlements nationaux qui sont venus rejoindre la Commission des migrations de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Pourquoi organiser une telle réunion ?

Quand j'ai pris mes fonctions de Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en janvier 2014, j'avais dit que la migration était une de nos priorités. A l'époque, nous étions loin du problème que nous connaissons actuellement. Mais nous le sentions venir. J'ai donc mis toute mon énergie dans ce domaine et je suis allée voir sur place, en Grèce, en Sicile, en Espagne, en Turquie à deux reprises pour voir ce qu'il s'y passait et adapter notre réponse. Lorsque j'étais à la frontière turco-syrienne, j'ai vu ces deux millions de réfugiés et les efforts colossaux consentis par nos collègues turcs. Ils avaient jusqu'alors, au mois d'avril de cette année, dépensé plus de six milliards de dollars quand la contribution internationale n'était que de 400 millions. Rien donc ne permettait d'être fier. J'étais en Jordanie il y a trois ans pour aider tous ces pays, et il ne s'est rien passé.

Je me suis dit qu'il était temps d'aller de l'avant. En tant que parlementaires, nous avons une responsabilité énorme dans nos pays pour sensibiliser à la fois nos gouvernements et nos citoyens.

Nous avons donc pris l'initiative d'envoyer une délégation à la frontière turco-syrienne, composée des présidents des délégations nationales au Conseil de l'Europe. Cette initiative a été spontanée et la réponse a été extraordinaire. J'ai pu constater que l'attitude des parlementaires changeait quand ils ont vu ce qui se passait dans les camps. Nous étions à Kilis, ville frontière entre la Turquie et la Syrie, de 90 000 habitants et 110 000 réfugiés. Le maire de cette ville m'a dit que les organisations internationales venaient et repartaient, et que rien ne se passait, qu'ils étaient encore capables de faire face à cette situation, que la population l'avait acceptée, mais que, si la pression devait augmenter, ils ne seraient alors plus en mesure de garder les migrants et que ceux-ci se mettraient en route.

Nous avons tiré la sonnette d'alarme. Au retour, nous avons eu des discussions, des débats au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et avons décidé que nous devons aller au-delà, non seulement sensibiliser les membres de l'assemblée parlementaire, mais aussi organiser une conférence avec des représentants de tous les parlements des 47 pays membres du Conseil de l'Europe pour en discuter. Notre conférence d'aujourd'hui en est le résultat.

Nous sommes à un moment crucial, où l'on mélange malheureusement migration et terrorisme. Il faut aller à la rencontre de nos citoyens pour répondre à leurs questions. Les gens ont peur de l'incertitude, car des questions demeurent. Si nous ne répondons pas aux questions de nos citoyens, cela débouchera sur une incertitude qui pourra conduire à la peur, qui est la pire des conseillères. Si la peur s'installe, nous pousserons ces gens dans les bras des populistes. Car ce ne sont pas les migrants qui sont une menace pour notre sécurité, mais bien les populistes.

Malgré nos sensibilités politiques, philosophiques, culturelles et historiques différentes, nous devons agir ensemble. Nous recherchons une réponse humanitaire et politique globale à la crise des migrations, car il s'agit bien d'un problème global. Nous parlons de plus de deux millions de migrants en Turquie, auxquels s'ajoutent 600 000 en Jordanie, plus de 1,3 million en Libye. Mais selon les chiffres de l'UNHCR, ce sont quelque 60 millions de personnes qui sont actuellement en mouvement dans le monde entier. Le développement démographique actuel de l'Afrique, où la population devrait augmenter d'environ un tiers dans les prochaines années, et la situation politique et économique instable de ce continent sont susceptibles de provoquer des mouvements plus forts encore et d'avoir, en conséquence, des répercussions sur nos sociétés.

Certains de mes interlocuteurs m'ont dit ne pouvoir accepter que leur société change. Mais c'est une évidence : nos sociétés vont changer. En tant que responsables politiques, nous devons donc anticiper pour construire ensemble des sociétés qui, demain, seront différentes.

Il faut ajouter qu'au vu de la démographie en Europe, qui est loin d'être positive, nous avons besoin de ces gens. Nous devons donc développer une politique commune. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions trouver une solution. Ce qui se produit actuellement est plus que regrettable. Au sein même de l'Union européenne, certains pays ferment leurs frontières, remettent en question la libre circulation, le système de Schengen, les acquis de nos prédécesseurs que nous avons défendus. Il en va donc également des principes de l'Union européenne. Nous devons trouver une solution globale, et ce n'est pas en s'enfermant, en érigeant des murs que nous y parviendrons.

Il y a vingt-six ans, le Mur de Berlin tombait. Aujourd'hui, nous reconstruisons des murs ; pas seulement des murs de béton ou de barbelés, mais des murs dans les mentalités. En tant que responsables politiques, nous devons l'éviter parce qu'il en va de nos systèmes démocratiques.

L'année 2015 aura été une année de crise des réfugiés. L'année 2014 avait déjà vu une "globalisation de l'indifférence", selon l'expression employée par le Pape François à la tribune de l'Assemblée parlementaire en novembre 2014. Nous étions indifférents, nous avons réagi trop tard et trop peu. Nous devons désormais œuvrer ensemble pour que 2016 devienne l'année de la solidarité et de l'espoir.

En termes de solidarité, nous devons trouver des solutions ensemble. Un grand nombre de pays ont consenti des efforts énormes, en proposant des solutions d'intégration. D'autres se referment et rejettent la responsabilité sur les autres. Ce n'était pas l'idée sous-tendant la création du Conseil de l'Europe, qui était de créer une structure paneuropéenne pour éviter les conflits à l'avenir.

Certains pays affirment ne pas accepter les quotas, un terme que je n'aime pas car il fait penser à des marchands de tapis. Or, nous parlons ici de vies humaines. D'autres encore disent ne vouloir accueillir que des chrétiens. Mais ce n'est vraiment pas une attitude chrétienne. Ce n'est pas ainsi que je vois le christianisme.

Il faut maintenant trouver des solutions ensemble. Et je voudrais vous présenter brièvement huit points, que j'ai déjà eu l'occasion de présenter à l'Union interparlementaire ainsi qu'au Conseil nordique.

Premier point, il faut tirer la sonnette d'alarme. Nous devons mener une action de sensibilisation et engager un débat politique global pour amener les gouvernements à proposer toute une série de mesures pour faire face au problème. Nous sommes avant l'hiver. D'après l'expérience de l'UNHCR, le nombre de personnes qui veulent venir chez nous va diminuer. Mais après, ne nous voilons pas face, nous serons de nouveau face à une augmentation. Le rapport de l'UNHCR montre que les Syriens qui viennent chez nous sont des

personnes bien formées. Les autres que l'on va contraindre à fuir si l'on n'aide pas la Turquie, le Liban et la Jordanie, mais aussi si l'on ne soutient pas le processus de paix, auront une formation moins poussée. Il faut donc être prêt et ne pas se laisser surprendre une deuxième fois.

Deuxième point, nous devons nous organiser. Nous devons dépasser le stade de l'accueil d'urgence actuel. Ce n'est pas une mince affaire. Nous avons besoin d'une politique de gestion stratégique des migrations dans chacun de nos pays et au niveau européen. J'entends par là au niveau des 47 pays membres du Conseil de l'Europe, et pas seulement de l'Union européenne, qui ne relève pas de mes compétences, même si, étant parlementaire luxembourgeoise, je viens cependant d'un pays membre de l'Union.

Troisième point, il ne faut pas tergiverser, mais passer à l'action. L'exercice est certes difficile, mais nous devons étudier les mouvements de ces migrants en situation irrégulière et venir en aide aux pays d'origine afin que ceux-ci soient fortifiés et puissent disposer d'institutions fortes. On le voit bien dans certains de nos pays membres, comme l'Ukraine, par exemple – et je ne parle pas du conflit avec la Russie –, la situation politique interne est tellement fragile qu'elle pourrait exploser. Or, en cas d'explosion, nous nous trouverions face à des migrants venant de ces pays. Depuis vingt ans, le Conseil de l'Europe n'a pas réussi à soutenir ce pays et à y créer des institutions fortes et indépendantes. Or, sans de telles institutions, un Etat est vulnérable et rencontre alors plus de difficultés à réagir aux problèmes internes.

Nous devons donc soutenir les pays à l'intérieur du périmètre du Conseil de l'Europe, mais aussi dans notre voisinage.

Quatrième point, les droits de l'homme. Le Conseil de l'Europe est l'Organisation paneuropéenne des droits de l'homme. Le Conseil promeut nos droits, vos droits, mais également leurs droits. Toute personne venant dans nos pays doit bénéficier des mêmes droits et de la même protection que nous tous. Nous devons être guidés par les normes les plus élevées en matière de droits de l'homme, en particulier par celles consacrées par la Convention européenne des droits de l'homme. Là encore, certains pays tentent de s'y soustraire.

Cinquième point, le plus important, je crois : l'intégration. Cette intégration ne peut se faire uniquement dans un sens, il faut qu'elle soit acceptée par tous. De nombreuses initiatives et expériences sont déjà menées. L'idée est venue de créer un label des villes accueillantes, car il y a aussi des exemples positifs. Actuellement, les médias maintiennent une certaine pression en ne montrant que des exemples négatifs et en ne présentant la migration que sous la forme d'un problème. C'est un problème certes, il ne faut pas se voiler la face ; mais la migration présente également des aspects positifs, qui doivent être soutenus et montrés pour changer les attitudes.

Les discussions que j'ai eues la semaine dernière à Vienne ont été l'occasion de découvrir des projets d'intégration. L'idée m'est alors venue non seulement de créer un label pour des villes d'accueil, mais aussi pour des entreprises d'accueil. Certaines sociétés, en effet, aiment former et engager de jeunes demandeurs d'asile et de jeunes réfugiés, pour les encourager. Les Etats peuvent créer les conditions, mais ils ne peuvent créer des emplois. Cela relève des entreprises. Il en existe des exemples extraordinaires. Je voudrais que cela se sache, car ce sont de bons exemples à suivre.

Sixième point, l'éducation. Si ne parvenons pas à éduquer ces jeunes qui viennent chez nous, le risque de radicalisation sera accru. En Turquie, un effort énorme a été consenti pour éduquer ces jeunes. Mais, sur les deux millions de réfugiés, seuls 250 000 sont dans les camps. Il est difficile de localiser les autres. Nous devons faire beaucoup plus pour l'éducation en tant que pays nationaux pour soutenir l'UNHCR et tous les projets d'éducation. Il reste encore énormément de travail à réaliser.

Septième point, la lutte contre la discrimination et la haine. J'en ai parlé dans mon introduction. Nous devons nous élever contre tout type de discrimination, d'intolérance ou de xénophobie. Le populisme se fonde sur ce rejet de l'autre. Après les attaques terroristes terribles qui ont eu lieu ici, à Paris, ainsi que dans d'autres pays, un amalgame se fait désormais entre migration et terrorisme. Les réfugiés, les demandeurs d'asile en parlent. Ils sont parfois vus dans leurs pays d'accueil comme des criminels. L'attitude envers eux a changé. C'est à nous qu'il revient de dire non à la discrimination et à la haine.

Huitième point enfin, nous devons penser globalement, trouver des solutions globales, mais agir localement. C'est notre devoir en tant que parlementaires nationaux d'aller dans nos circonscriptions, de parler aux citoyens, mais également aux élus locaux, pour répondre à leurs interrogations.

Notre Assemblée parlementaire a pris certaines initiatives. Vous avez cité, Monsieur le président, ce qui se trouve dans les dossiers. Nous avons donc toutes les références nécessaires.

Pour conclure, j'aimerais appeler votre attention sur deux sujets.

Vendredi prochain, le 18 décembre, sera la Journée internationale des migrations. Votre commission a pris l'initiative d'inviter toutes les délégations nationales à aller visiter un centre de rétention de réfugiés. Beaucoup de réponses vous sont parvenues, mais certains pays n'ont pas répondu. Il est maintenant un peu tard pour s'organiser, mais je fais appel à vous pour organiser une visite dans vos pays respectifs dans ces centres de rétention. Il est important de voir ce qu'il s'y passe et de parler aux personnes concernées.

Enfin, en janvier dernier, nous avons lancé au Conseil de l'Europe une Alliance parlementaire contre la haine. Cette alliance devrait concerner tous les parlements, mais s'étendre aussi au-delà. J'ai donc rencontré des gouvernements, des chefs de gouvernement. Le Président de la Commission, M. Juncker, soutient également notre action. Nous devons également appeler le monde religieux à soutenir cette action. J'ai eu l'honneur d'être reçue par le Pape en audience privée au mois de septembre et, spontanément, il m'a dit qu'il soutiendrait notre action « Non à la haine ! »

Je souhaiterais bénéficier du soutien de tous les parlements, mais également au-delà. Il faut tracer une ligne rouge à ne pas franchir concernant les propos de haine qui, malheureusement, prennent de l'ampleur face à l'afflux de migrants. Il faut appeler à la tolérance. Pour ma part, je serai intolérante face à l'intolérance.

M. Thierry Mariani, président de la commission des migrations – Je vous remercie, Madame la Présidente, pour cette sensibilisation et ces propositions ainsi que pour votre attachement durant ces deux années à vous impliquer sur ces questions.

En attendant l'arrivée de M. Jacques Attali, je vous propose de donner la parole à M. le Gouverneur de la Banque du Conseil de l'Europe, la CEB, au sujet de laquelle certains, j'en suis sûr, ne disposent pas de toutes les informations souhaitées.

Monsieur le Gouverneur, je vous cède la parole pour nous présenter l'organisme dont vous avez la responsabilité.

M. Rolf Wenzel, Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe* – Mme la Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a extrêmement bien décrit les défis auxquels nous sommes confrontés. Vous avez décliné plusieurs points qui pourraient parfaitement constituer un programme d'activités.

La Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées joue un rôle plus important aujourd'hui que jamais, car ces questions sont essentielles d'un point de vue humanitaire, mais également pour le développement en Europe et dans les régions les plus touchées par le départ de tous ceux qui quittent leurs pays.

Nous savons que c'est une question de sécurité, militaire, de financement et d'échanges commerciaux. Nous devons donc travailler tous ensemble, avec les institutions politiques internationales.

Je souhaiterais vous présenter le travail de notre banque en tant que banque de développement.

Trois défis s'offrent à nous.

Le premier est le soutien immédiat à apporter aux pays qui accueillent des réfugiés venant, par exemple, de Syrie. Actuellement, les températures baissent et vivre dans les rues devient de plus en plus difficile. Beaucoup perdent la vie en chemin alors qu'ils tentent de rejoindre des pays européens pour y vivre en sécurité et en paix et pour pouvoir offrir cette vie à leur famille.

Des jeunes, des personnes âgées, des femmes, des enfants, des femmes enceintes, des bébés, des mineurs non accompagnés sont sur la route. Nous devons veiller à ce que tous reçoivent des soins médicaux, de la nourriture, à ce qu'ils soient tous logés dans des centres d'accueil. C'est ce à quoi s'attache la Banque de développement du Conseil de l'Europe. Nous avons créé des mécanismes pour apporter un soutien aux pays qui accueillent tous ces réfugiés qui sont en route pour trouver une meilleure vie pour eux-mêmes et pour leurs enfants, et nous finançons des centres d'accueil.

Le deuxième concerne les actions qui doivent être entreprises à moyen et à long terme. Il faut trouver une solution politique pour pacifier le développement dans ces pays et éviter des conflits religieux et politiques, qui poussent ces gens à partir parce qu'ils ont perdu l'espoir d'une vie meilleure dans leur propre pays.

Le troisième a trait à la nécessaire coopération entre la communauté internationale, la Banque européenne d'investissement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe et d'autres institutions financières en vue de contribuer à la recherche de solutions. Cela est essentiel. Pourquoi vos pays seraient-ils membres de toutes ces institutions financières si celles-ci n'apportent pas l'aide nécessaire ? Nous devons favoriser les conditions dans les pays d'origine des réfugiés et aider les pays de destination finale.

J'aimerais revenir sur quelques points mentionnés par M^{me} Brasseur.

Le premier est bien entendu l'éducation, qui est essentielle pour l'intégration. A cet égard, la Banque de développement du Conseil de l'Europe peut apporter des financements pour des centres d'enseignement ou les écoles primaires ou encore pour la formation des enseignants qui, pour la première fois, se trouvent confrontés à des enfants étrangers qui ne parlent pas leur langue. Comment intégrer une société dont on ne connaît ni la langue ni la culture ? L'éducation est un élément crucial en matière d'intégration, mais également pour trouver un emploi et réaliser ses ambitions.

Le deuxième concerne les droits de l'homme. Il est essentiel que l'on ne perçoive pas toutes ces populations qui fuient et arrivent chez nous comme des citoyens de seconde classe. Il faut veiller à leur réserver un traitement juste et équitable et à les aider à devenir des membres à part entière de nos sociétés.

Troisièmement, vous avez parlé, Madame, d'une solution globale. Cela n'est pas facile à mettre en œuvre, chacun d'entre nous doit jouer son rôle ; il y a le soutien d'urgence, les allocations versées par toutes les institutions financières internationales. Si les fonds sont bien présents, il faut néanmoins une approche coordonnée entre les différentes institutions, que ces institutions utilisent leurs propres moyens financiers de manière coordonnée, que ce soit pour aider le HCR ou d'autres. Toutes les institutions internationales ont les instruments et les moyens pour agir, mais nous devons mieux coordonner nos actions et nous avons besoin de vous en tant que partenaires.

Il faut également aller au-delà, et mettre en place un soutien à long terme. Je pense là au financement d'infrastructures d'accueil. Nous devons, dans un avenir assez proche, participer à la reconstruction des structures économiques dans les pays qui sont actuellement détruits par des conflits. Comme vous l'avez dit, Monsieur le président, comment faire en sorte que toutes ces populations, lorsqu'elles retourneront chez elles, aient les moyens de subvenir à leurs propres besoins ? Il faudra naturellement veiller à ce que ces populations aient leur mot à dire dans cette reconstruction, y compris les minorités.

Ce sont là les différents éléments d'une solution globale.

L'année 2016 devrait être l'année de la solidarité, je partage votre sentiment. On ne peut, on ne doit pas attendre plus longtemps. Les pays qui ne sont pas touchés par le départ ou par l'arrivée massive de populations ont également l'obligation d'apporter un soutien à la communauté internationale.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions sur la Banque de développement du Conseil de l'Europe. Nous sommes une institution réunissant quarante Etats membres, parmi lesquels des membres de l'Union européenne. Nous sommes actifs dans tous nos pays membres et sommes présents le long de la « route des Balkans », selon l'appellation qui lui est donnée. Nous comptons parmi nos membres des pays comme la Norvège, le Portugal, la Suisse et le Saint-Siège, ce dont nous sommes très heureux, car cela est extrêmement important en termes de cohésion sociale. Notre banque a été créée en 1956 pour aider les pays à gérer les flux migratoires de la Seconde Guerre mondiale.

Actuellement, l'Europe est à nouveau confrontée à l'arrivée massive de réfugiés. L'Europe a toujours connu l'arrivée de migrants économiques, mais ce à quoi nous assistons à l'heure actuelle est un défi bien différent. Nous sommes face à un phénomène sans précédent, et c'est tous ensemble que nous devons tous travailler. Tel est l'appel que je souhaiterais lancer ici : travaillons ensemble pour trouver des solutions à ce défi !

M. Thierry Mariani, président de la commission – Merci, Monsieur le Gouverneur.

Je vais maintenant céder la présidence à l'un de mes collègues, car je dois me rendre dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale française.

(M. Irakli Chikovani remplace M. Thierry Mariani au fauteuil de la présidence.)

Préoccupations et solutions possibles à court et moyen terme

M. le Président – Nous accueillons M. Jacques Attali, qui sera le modérateur de cette partie de notre conférence portant sur les préoccupations et solutions possibles à court et moyen terme.

M. Jacques Attali, modérateur – C'est pour moi un grand honneur que d'être aujourd'hui parmi vous et d'être à la fois modérateur et observateur de cette réunion de cette assemblée exceptionnelle.

Nous sommes face à un enjeu majeur, qui consiste à savoir comment nous, Européens, allons traiter dignement et démocratiquement ce problème des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, qui sont, vous le savez mieux que personne, trois sujets différents. Dans le contexte d'une assemblée aussi importante que la vôtre, ce rassemblement démocratique parlementaire des grands pays qui forment un continent, qui a été pendant si longtemps un lieu de barbarie et qui, aujourd'hui, se veut à juste titre l'avant-garde de la civilisation, notre panel se compose de représentants de la Jordanie, de la Grèce, de la Serbie et de la Suède.

Pour commencer, je cède la parole au représentant de la Jordanie.

M. Amjad Majali, membre du parlement de la Jordanie, ancien ministre du travail* – Mesdames et Messieurs, le monde arabe est en plein bouleversement, le chaos règne. Il est extrêmement difficile de sélectionner les problèmes prioritaires, car les événements actuels sont complexes et imbriqués.

L'absence de régimes formels ne fait qu'engendrer l'instabilité et la confusion dans la région, ce qui crée des vides de pouvoir qui restent à combler. La situation a encouragé les pouvoirs régionaux et internationaux à investir ces vides. Nous sommes également confrontés aux rêves impériaux des pouvoirs régionaux et au fait que les grandes puissances ont adopté des projets sur un nouveau Moyen-Orient, à l'instar de tout ce qui a été fait par Condoleezza Rice. Ces initiatives ont culminé avec ce que l'on appelle le Printemps arabe, qui a entraîné une grande instabilité et une totale confusion dans la région.

Ces phénomènes suscitent de nombreuses questions : tout cela résulte-t-il du hasard, du vide existant ? Existe-t-il un plan ? Cela va-t-il se conclure par un nouvel accord ?

Ces initiatives, ces projets se sont mélangés avec une histoire d'oppressions et de chaos après le règne colonial et l'absence de démocratie. La pauvreté, les déficits budgétaires, la corruption règnent, ainsi que l'injustice pour les Palestiniens du fait de l'agression israélienne, l'agression des colons israéliens, l'occupation de l'Irak, les campagnes lancées par des grands médias occidentaux et toutes les attaques visant notre religion, l'Islam, avec ces caricatures.

Nous assistons à la montée de l'extrémisme et du terrorisme de l'Etat islamique. La question des réfugiés, les déplacements du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest, tout cela résulte de cette situation, qui pousse des vagues de réfugiés vers les pays d'accueil voisins. Cela avait commencé avec les Palestiniens en 1948, puis 1967. Cela s'est poursuivi avec les Libanais dans les années 1970, et un million d'Irakiens sont arrivés en 2003, puis 650 000 Syriens sont venus s'ajouter. Avant la crise, des Syriens s'étaient déjà installés en Jordanie. Nous estimons à 1,3 million le nombre de réfugiés présents dans notre pays.

L'impact de la tragédie en Syrie et la vague de réfugiés qui en découle pèsent extrêmement lourd sur l'économie de la Jordanie. C'est un fardeau qui pèse sur nos infrastructures, sur l'éducation, la santé, l'eau, l'environnement, la communication et la qualité des services. Mais ce n'est pas tout. Il existe aussi une interaction entre ces flux migratoires et les marchés, et nous nous noyons dans une mer de déficits budgétaires et d'endettement. La Jordanie et les autres pays d'accueil, comme le Liban, ne peuvent plus accueillir de nouveaux réfugiés. Nous avons désormais excédé nos capacités.

Je suis désolé de le dire, mais nous regrettons profondément la politique du « deux poids, deux mesures » appliquée par l'Union européenne. Trois milliards de dollars ont été dépensés, auxquels s'ajoute tout ce qui a été fait par la Turquie. La Jordanie et le Liban sont aussi des pays de tourisme dans la région et mériteraient un traitement similaire.

L'Europe et la communauté internationale devraient partager les responsabilités avec les pays hôtes. Elles ne devraient pas limiter leur rôle, mais ouvrir leurs frontières. Certains de ceux qui essaient de gérer les flux de réfugiés en Europe sont confrontés à des attitudes racistes dans certains pays d'Europe.

L'Etat islamique est pour nous un groupe terroriste dont le but ultime est de détruire la noble image de l'Islam, qui est une religion d'amour, de paix, et non pas une religion qui encourage à verser le sang. A

moins que la communauté internationale ne partage avec les pays d'accueil les responsabilités, à moins qu'elle ne participe à la recherche de solutions pour la Syrie, l'Irak et la Palestine et n'adopte des initiatives sociales et économiques permettant d'éradiquer la misère dans la région, les vagues de réfugiés se poursuivront dans notre région et se propageront au monde entier, apportant avec elles instabilité et menace pour l'ordre mondial, à moins qu'un terme ne soit mis à cette tragédie.

M. Jacques Attali – Nous vous remercions, Monsieur Majali, de votre éclairage sur la situation, venant d'un pays qui est particulièrement confronté à ce problème et qui a lui-même magnifiquement géré, malgré la difficulté, la présence d'un nombre considérable de migrants.

Nous entendrons maintenant le représentant d'un pays qui est, lui aussi, en première ligne sur ce thème de la migration. Il s'agit de la Grèce, qui reçoit aujourd'hui un nombre considérable de migrants dans l'Union européenne, avec les difficultés que cela représente au regard des règles communautaires et de la nécessité d'assurer un traitement humain et correct.

La parole est à M. Pallis.

M. Georgios Pallis, Membre de la Commission sur l'administration publique, l'ordre public et la justice du Parlement de la Grèce* – L'objectif de cette conférence est de faire face à ce flux migratoire extraordinaire. Pour être efficaces, nous devons ajouter à nos mesures de court terme des stratégies de long terme afin de traiter tous les aspects du problème.

Nous connaissons tous la situation de la Grèce. Nous avons enregistré plus de 2 500 incidents en mer et des milliers de personnes ont été sauvées par les garde-côtes. Nous devons bien comprendre de quoi il s'agit lorsque ces personnes se lancent dans des voyages en mer. La racine de ce phénomène réside dans les conflits en Irak, en Syrie, dans l'instabilité en Afghanistan et il convient absolument de souligner qu'il n'existe aucune perspective de retour de ces réfugiés vers leurs pays d'origine.

Pour ce qui est du contrôle et de la gestion des frontières, la responsabilité incombe avant tout au niveau national. Nous avons demandé l'assistance de Frontex, qui dispose de plusieurs bases opérationnelles, notamment en Grèce, et qui est traditionnellement actif dans la mer Egée.

Je suis moi-même originaire de l'île de Lesbos. Sur les 800 000 personnes qui sont parvenues en Grèce cette année, environ 470 000 sont arrivées sur cette île. L'assistance réelle de Frontex pour l'enregistrement de ces personnes n'a été déployée qu'au cours des deux derniers mois. Depuis le mois d'octobre, 20 à 25 personnes nous aident pour cet enregistrement. Voilà toute l'aide apportée par Frontex.

Parlons maintenant des hotspots. Celui qui a été installé à Lesbos est presque entièrement opérationnel, il traite les dossiers de 300 personnes par jour et nous disposons également de centres d'enregistrement et d'un centre d'accueil des réfugiés.

Je veux ici souligner qu'il nous aurait été impossible de gérer la crise si nous n'avions pu compter sur l'assistance des collectivités locales et de notre gouvernement afin de coopérer avec les autorités locales, notamment dans les îles, dans le but de faciliter et d'accélérer l'enregistrement et de permettre aux migrants de rester quelques jours sur leur île d'arrivée et de s'y reposer. Mais les autorités locales nous ont également aidés à trouver des lieux d'accueil pour ces personnes, afin qu'elles soient traitées dignement et humainement.

La Grèce est sur la bonne voie. Quatre nouveaux hotspots à Kos, Lemnos, Samos et Lesbos, seront prochainement opérationnels. Dans les hotspots de Samos et de Kos, nous pourrions être complètement opérationnels dès janvier pour l'enregistrement des migrants.

Le problème majeur auquel nous sommes confrontés est la relocalisation de ces migrants. Les personnes venues de Syrie et d'Irak et arrivées dans le centre d'accueil de Lesbos ont été relocalisées à Luxembourg. Malheureusement, cela n'a concerné que peu d'individus. Mais la gestion des demandes d'asile s'améliorant à mesure que le processus avance, nous espérons pouvoir surmonter les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Afin de permettre l'accès à l'Europe, et étant donnée la position qui est la nôtre, il nous paraît nécessaire d'octroyer des visas humanitaires pour venir en aide aux réfugiés provenant des pays tiers. Les 20 000 premières relocalisations sont une très bonne chose ; nous devons néanmoins nous plier aux procédures des organisations internationales, notamment européennes. L'Europe se doit d'octroyer à ces personnes

l'autorisation d'entrer sur son territoire afin de mettre fin aux transits dangereux et aux activités des passeurs et ne plus mettre en péril la vie de ces migrants.

Le programme qui a été mis en place est un bon point de départ pour la coopération dans la gestion des flux migratoires. En tant qu'Union européenne, nous devons également apporter une solution à cette situation, notamment avec les pays voisins, tels la Jordanie et le Liban, et l'Union européenne se doit de coopérer et de prendre une décision sur le type d'Europe que nous appelons de nos vœux. Souhaitons-nous une Europe, chantre de la défense des droits de l'Homme pour tous, pour chacun d'entre nous et pour les autres ? Souhaitons-nous une Europe qui vienne en aide aux réfugiés et aux migrants, qui leur ouvre ses portes et leur offre un espace de vie et de l'espoir ?

A Lesbos aujourd'hui, nous incarnons le visage de l'Europe, et la vie des habitants de cette île a changé au cours des dernières années. Il est difficile de faire face, jour après jour, à ces afflux de personnes. Si les chiffres ont baissé par rapport à ce qu'ils étaient il y a quelques semaines, il faut néanmoins bien comprendre une chose : dans une ville qui ne compte que 25 000 habitants, 25 000 migrants se promènent dans les rues parce que nous ne disposons pas des installations et des infrastructures nécessaires pour les accueillir.

Nous comptons sur l'aide de la communauté locale et nous estimons que nous nous devons de venir en aide à ces personnes et faire en sorte que la société les entoure. Car ce sont nos valeurs. Mais nous nous demandons aussi ce que fait l'Union européenne pour nous venir en aide et créer les structures adaptées.

Les actions que nous engageons se doivent d'être internationales, mais également locales. Nous devons venir en aide à ces migrants qui s'engagent dans de longs voyages, en transitant par les Balkans pour atteindre la Grèce.

En ce qui concerne le Règlement de Dublin, l'actuelle crise des réfugiés met en exergue les manquements de ce Règlement dans son statut actuel. Les pays situés à la frontière de l'Union européenne pointent ces manquements depuis déjà très longtemps. Le Règlement de Dublin doit être révisé pour devenir un système qui permette de répartir les demandeurs d'asile en s'appuyant sur des critères objectifs. C'est essentiel. Notre pays est aujourd'hui en plein cœur d'une crise économique, et la crise migratoire vient s'y ajouter. Jusqu'à présent, nous avons été en mesure de rester à flot. Mais il est absolument essentiel que la Grèce se sente à nouveau européenne.

Je m'arrête là pour conserver du temps pour répondre aux questions. J'espère avoir pu vous éclairer quelque peu sur la situation aux frontières de la Grèce. Vous savez maintenant ce qui s'est passé sur l'île de Lesbos, mais cela se produit également sur d'autres îles. Toutes ces dernières années, notre société s'est engagée. Nous nous efforçons de venir en aide aux individus, de comprendre la situation. Nous essayons également de défendre les droits de l'homme, les nôtres, mais aussi ceux des migrants.

M. Jacques Attali, modérateur – Les chiffres que vous avez évoqués sont en effet terrifiants, et nous sommes tous désarmés face à cette situation.

J'aurais aimé connaître votre position à l'égard de la proposition de la Commission sur la création d'un outil communautaire massif. Je rappelle que l'Union européenne consacre 500 millions d'euros à Frontex, quand les Etats-Unis consacrent 34 milliards de dollars aux Coast Guards, l'équivalent de ce que devrait être le Frontex. Cet écart de moyens de gestion de nos frontières extérieures est gigantesque, parce que nous ne les fédéralisons pas. Cet enjeu ne concerne certes pas directement cette Assemblée, mais mérite d'être mentionné ici.

Je demande à chacun des participants de s'en tenir à une limite de sept ou huit minutes, pour laisser du temps à la discussion.

Je donne la parole à M. Omerović, pour nous présenter la façon dont cette situation est perçue dans un pays voisin, même s'il est un peu moins en première ligne, la Serbie.

M. Meho Omerović, Président de la commission des droits de l'homme et des minorités et de l'égalité des sexes de l'Assemblée nationale de la République de Serbie* – Mesdames et Messieurs, au cours des deux dernières décennies, la République de Serbie a été confrontée à des tendances migratoires turbulentes et fortes, avec l'arrivée de réfugiés en provenance des anciennes républiques yougoslaves. Nous recevons également des personnes déplacées internes venant du Kosovo et nous avons récemment observé un afflux de demandeurs d'asile en provenance de pays africains et asiatiques et des migrants illégaux. S'y ajoute la réintégration des personnes qui reviennent sur le territoire, conformément à l'accord de réadmission.

Région entourée par des Etats membres de l'Union européenne, les Balkans occidentaux constituent une zone de transit pour les flux migratoires illégaux. La route des Balkans occidentaux reçoit une partie des flux de transit migratoire qui intègrent le territoire de l'Union européenne via la frontière gréco-turque et se poursuivent vers les pays de l'Union européenne. La République de Serbie se trouve sur la route des migrants qui entrent en majorité depuis la Macédoine, mais aussi la Bulgarie et transitent, via la Serbie, pour atteindre l'Union européenne par la frontière entre la Serbie et la Hongrie ou entre la Serbie et la Croatie.

Bien que la Serbie soit un pays de transit, elle satisfait à toutes les normes concernant la protection des migrants. Depuis le début de la crise migratoire, le gouvernement serbe a choisi d'adopter une approche proactive afin d'apporter une protection adéquate et une assistance appropriée à ceux qui sont dans le besoin. La Serbie a également fait preuve de disponibilité dans la mesure de ses possibilités, déployant des efforts considérables pour assurer aux migrants, durant leur séjour en Serbie, une assistance adéquate, en faisant face aux grands afflux de migrants, pour leur offrir un accueil approprié, un toit temporaire, des services médicaux, des denrées alimentaires, les médicaments nécessaires et leur fournir toutes les informations concernant la procédure de demande d'asile, dans le respect intégral des droits de l'homme.

Parallèlement, des efforts ont été consentis pour renforcer le contrôle des frontières et la prévention des activités criminelles, notamment de la part des passeurs et des trafiquants.

En reconnaissant le besoin d'une action urgente et coordonnée, le gouvernement de la République de Serbie a mis en place, le 18 juin 2015, un groupe de travail devant répondre aux problèmes liés aux flux migratoires mixtes. Ce groupe de travail est composé de cinq ministres provenant des ministères concernés et du Commissariat aux réfugiés et aux migrations. Pour répondre à cet afflux croissant de migrants et garantir les bonnes conditions pour que ces derniers puissent être enregistrés, accueillis, redirigés et, si besoin, accueillis pour un séjour prolongé, treize centres supplémentaires ont été ouverts.

Selon les données émanant du ministère de l'Intérieur, depuis le début de l'année 2015, plus de 600 000 migrants provenant de 107 pays différents ont transité par la Serbie. La majorité d'entre eux vient de Syrie et d'Afghanistan. Cette année, si nous comparons 2015 et 2014, vingt fois plus de migrants clandestins ont été identifiés. Les deux tiers des migrants qui ont transité par la Serbie en 2015 étaient des hommes, et nous avons dénombré environ 150 000 mineurs. La Serbie consent tous les efforts possibles pour enregistrer l'ensemble des migrants afin d'enregistrer leurs données biométriques et leur permettre d'avoir accès de manière efficace au système de demande d'asile.

Néanmoins, la majorité d'entre eux ne souhaite pas demander l'asile en Serbie. Cette information est corroborée par le fait que seulement quinze d'entre eux, en attente de la procédure juridique, ont obtenu l'asile dans notre pays. Un peu moins de 4 000 réfugiés arrivent en Serbie chaque année. Au cours des dernières semaines, nous avons observé une réduction du nombre de migrants.

En menant à bien ces tâches, nous sommes confrontés à certaines problématiques qui découlent de la question clé de savoir si l'Europe établit une distinction entre les migrants qui ont le droit de demander l'asile au sein de l'Union européenne et ceux qui n'ont pas ce droit.

J'aimerais ici soulever un certain nombre de questions.

Que faire des personnes qui n'ont pas le droit de demander l'asile au sein de l'Union européenne ? Devons-nous les stopper ? Si ces personnes n'ont pas le droit de demander l'asile, notre système de demande d'asile ne peut alors leur être appliqué. Comment s'assurer du retour de ces personnes dans leurs pays d'origine, et où les renvoyer ? Certaines d'entre elles affirment qu'elles sont menacées. Comment pouvons-nous mettre en place des contrôles ?

La Serbie consent des efforts afin que tous les migrants soient pris en photo et que leurs empreintes digitales et leurs données biométriques soient enregistrées. Mais la question qui se pose est de savoir avec quelle base de données comparer les données enregistrées, étant donné que nous n'accordons à chaque migrant qu'une période très courte, de quelques minutes seulement.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que les migrants soient d'ores et déjà enregistrés en Grèce. L'échange de données en matière de prévention est absolument essentiel, notamment pour les personnes qui pourraient représenter plus tard une menace terroriste pour l'Europe.

J'accueille donc favorablement l'initiative qu'a eu la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe d'organiser cette conférence aujourd'hui sur la réponse humanitaire et politique générale à apporter à la crise migratoire et des réfugiés en Europe.

Il va sans dire que nous devons adopter une politique commune, mettre en place des plateformes d'action pour répondre aux flux migratoires actuels. La première étape est bien entendu de mettre en place une approche humanitaire, qui devra inclure des mesures qui se focaliseront sur cet aspect du problème, l'objectif étant de prévenir les flux migratoires, mais aussi de garantir le respect des droits de l'homme des migrants.

Outre ces problématiques encore ouvertes, j'aimerais pour conclure mettre l'accent sur le fait que ces évolutions impliquent une pression particulière sur les institutions de l'Etat qui gère les migrations, que ce soit d'un point de vue organisationnel ou financier, parce que la gestion des migrations est un processus complexe qui requiert des actions planifiées et organisées ainsi qu'une approche coordonnée et une coopération continue entre toutes les entités pertinentes.

C'est la raison pour laquelle il est essentiel d'apporter aide et assistance à la communauté publique et à la communauté des bailleurs de fonds pour répondre aux besoins des migrants, mais également à ceux des pays qui se trouvent sur la route de ces migrants, comme par exemple les Balkans occidentaux qui n'ont pas accès aux fonds existants alloués pour répondre à de telles problématiques.

M. Jacques Attali, modérateur – Voilà des remarques et des propositions très concrètes.

La parole est à Mme Finstorp.

Mme Lotta Finstorp, membre de la commission de l'assurance sociale du Parlement de la Suède* – Je tiens, pour commencer, à vous remercier de m'avoir invitée.

Quand nous nous penchons sur notre passé, nous constatons qu'entre 1850 et 1910, pratiquement un Suédois sur cinq a émigré en Amérique. C'était il y a longtemps et, depuis, de pays d'émigration, la Suède est devenue l'un des plus grands pays d'immigration d'Europe. C'est en 1992 que nous avons connu l'arrivée du plus grand nombre de demandeurs d'asile. Elle était essentiellement liée à la guerre dans les Balkans : 84 000 demandeurs d'asile sont alors arrivés en Suède. Mais nous établissons actuellement de nouveaux records puisque, cette année, ce sont 160 000 demandeurs d'asile qui sont arrivés en Suède, pour la plupart venus de Syrie, d'Afghanistan et d'Irak.

Près de 34 000 de ces 160 000 migrants sont des enfants et des jeunes non accompagnés. C'est un défi considérable pour nous, car il nous faut prendre soin de tous ces enfants.

Depuis 2001, 300 000 demandeurs d'asile se sont installés en Suède. Nous sommes pourtant un petit pays du point de vue démographique. Nombre de ceux qui sont venus en Suède ont trouvé un emploi et font désormais partie de la société. Mais aujourd'hui, il devient extrêmement difficile de trouver un travail aux nouveaux arrivants parce que le niveau d'éducation est élevé en Suède, tout comme les salaires d'entrée, et il n'y a pas beaucoup d'emplois simples. Un taux de chômage élevé touche donc essentiellement ceux qui sont nés en dehors de l'Europe. Nous avons donc de nouveaux défis à relever qui, bien souvent, se développent dans le sillage du chômage et de la marginalisation sociale. C'est ainsi que nous avons à résoudre des problèmes liés aux banlieues et à la criminalité des jeunes. Et la Diète, notre parlement, compte désormais un parti qui se fonde sur des idées xénophobes et qui, depuis peu, est devenu plus fort.

Pourquoi la Suède, pays aussi septentrional que possible, est-elle devenue un pays de si forte immigration ?

En fait, la Suède se distingue des autres pays nordiques et de ceux de l'Union européenne par son accueil généreux des réfugiés. Nous avons un cadre réglementaire qui fait que l'asile est octroyé plus fréquemment que dans d'autres pays. Notre niveau de protection sociale est élevé et s'applique également à ceux qui viennent dans notre pays. C'est un système qui a une bonne réputation. Les représentants de la plupart des partis politiques, qu'ils soient de la ligne conservatrice ou socialiste, soulignent tous l'importance de l'ouverture et de réserver un bon accueil aux réfugiés. N'oublions pas non plus que nous avons déjà accueilli de nombreux réfugiés et beaucoup de ceux qui souhaitent venir en Suède connaissent déjà des gens sur place et ont entendu parler de notre pays comme un pays d'immigration. Cela explique qu'ils souhaitent venir en Suède.

Mais le phénomène peut aussi s'expliquer en invoquant une autre raison : le fait est que le système d'asile commun de l'Union européenne s'est effondré. La frontière Schengen n'est plus défendue. Il n'existe d'ailleurs plus de frontières entre les pays au sein de l'Union européenne. Cela a pour conséquence que la Suède a désormais une frontière directe avec la Turquie.

Il est clair que la situation en Suède n'est pas pérenne. Nous ne pouvons plus accueillir des arrivées aussi massives de réfugiés. Il existe aujourd'hui un déficit du personnel enseignant au sein des établissements scolaires, les services sociaux des municipalités sont soumis à de fortes pressions, les services de santé et de prestations sociales sont fortement affectés par cette arrivée massive de réfugiés. Nous ne trouvons plus de logements pour ceux qui arrivent aujourd'hui.

Nous souhaitons que les autres pays de l'Union européenne fassent plus et endossent une plus grande part de responsabilité en matière d'accueil des réfugiés.

Il est clair, tant pour le gouvernement, qui est dirigé par le parti social-démocrate, que pour la plupart des partis d'opposition, que la Suède doit prendre des mesures. Au sein du parti modéré, nous avons révisé notre politique en matière d'immigration. Nous avons adopté une position plus stricte par rapport à la politique que nous menions lorsque nous étions au gouvernement, de 2006 à 2014. Nous pensons, entre autres, à introduire de nouveaux permis de résidence temporaire.

Le gouvernement compte également présenter des mesures plus strictes, le but étant d'atteindre un niveau minimal au sein de l'Union européenne. Des contrôles temporaires ont été mis en place aux frontières de la Suède et des vérifications d'identité seront désormais effectuées à bord des bus, des trains et des ferrys qui arrivent en Suède. Il s'agit de mieux contrôler l'accueil des demandeurs d'asile et de réduire le nombre de demandes présentées à la Suède.

La Suède a une longue tradition d'ouverture, dont nous sommes très fiers. Nous avons une politique d'ouverture, mais ne voulons pas recevoir trop de réfugiés sur notre sol ; ce serait un défi trop difficile à surmonter. Les frontières de l'Union européenne se sont effondrées, un grand nombre de demandeurs d'asile arrive. C'est trop et nous regrettons de devoir prendre les mesures que nous allons devoir prendre, mais nous devons aborder ce problème de manière réaliste : jusqu'à quel point notre pays peut-il gérer cette arrivée massive de migrants ? C'est un véritable défi pour la Suède, qui aura un impact sur notre pays pendant longtemps.

Nous devons engager des réformes pour permettre à tous ceux qui sont arrivés en Suède de bénéficier des mêmes opportunités et pour faire en sorte qu'ils contribuent tous à la société. Des réformes seront déployées en matière d'emploi et d'éducation. C'est essentiel, car il faut également que toutes ces personnes qui arrivent en Suède contribuent à notre société. Nous devons continuer d'être un pays ouvert et accepter ceux qui ont besoin de protection, mais nous devons être plus réalistes que nous ne l'avons été par le passé.

Je souhaiterais vraiment que des solutions soient trouvées au niveau de l'Union européenne. Sinon, le risque est que l'ensemble du système de l'Union européenne ne s'effondre totalement, notamment pour ce qui est de la libre circulation. Nous devons vraiment mettre en place un mécanisme de redistribution permanente qui fonctionne entre les pays, un mécanisme qui respecte les conventions auxquelles nous sommes parties, telles que la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés et la Convention européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Nous sommes ici, en tout cas, pour contribuer aux discussions au sein de nos propres pays et de l'Union européenne.

M. Jacques Attali, modérateur – Merci, Madame, de nous donner cette vision d'un pays qui a fait l'expérience de l'émigration, puis de l'immigration.

La parole est à M. Westerveen.

M. Gert Westerveen, représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) auprès des institutions européennes à Strasbourg* – Le HCR est convaincu que la question des réfugiés exige la coopération internationale. Celle-ci est essentielle pour traiter le problème. C'est la raison pour laquelle nous nous réunissons aujourd'hui avec le Conseil de l'Europe.

Ce n'est pas la première fois que l'Europe est confrontée à des flux massifs de réfugiés. Il y a vingt ans, 1,2 million de réfugiés arrivait en Europe fuyant le conflit en ex-Yougoslavie. En 1999, lors de la crise du Kosovo, nous avons aussi assisté à une forte augmentation des réfugiés. Depuis, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne se sont agrandis, accueillant de nouveaux membres. Si tous ces pays travaillaient ensemble, il serait possible, une fois encore, de surmonter les crises. Tous les pays doivent coopérer. C'est la raison pour laquelle le HCR regrette que, malheureusement, tous les Etats membres ne souhaitent pas coopérer à la recherche de solutions.

Le HCR considère que des mesures doivent être prises. Tout d'abord, il convient de poursuivre les opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée. Il faut, ensuite, améliorer les infrastructures d'accueil dans les premiers pays d'accueil et il faut, enfin, améliorer les systèmes d'enregistrement et parvenir à un meilleur fonctionnement des mécanismes de relocalisation, de répartition, au sein de l'Union européenne. A l'heure actuelle, le mécanisme est prévu pour 22 000 personnes. Il est clair qu'à l'avenir, il va devoir en concerner un plus grand nombre.

Le HCR appuie pleinement les propositions de l'Union européenne en matière hotspots et de système de relocalisation. Toutefois, il serait possible de faire davantage si plus de pays participaient. L'amélioration des systèmes d'admission humanitaire dans les pays tels que la Turquie, le Liban et la Jordanie permettrait aussi de réduire la pression exercée sur ces pays.

Le HCR estime qu'il est nécessaire de renforcer toutes les possibilités d'entrée diverses et variées en Europe, qu'il s'agisse de visas humanitaires, de visas d'étudiant, de visas accordés dans le cadre de regroupement familial ou autres. Tout moyen devrait être utilisé pour améliorer le sort de ceux qui se retrouvent jetés sur les routes, à la merci des passeurs.

Pour conclure, j'aimerais lancer un appel en faveur d'un soutien aux activités menées par le HCR. Bien des actions sont conduites par ce dernier à l'heure actuelle mais, comme cela a déjà été dit, l'hiver peut être extrêmement rude et difficile pour les migrants. Toutes les activités pour les personnes déplacées en Syrie et toutes les actions engagées au Liban et en Jordanie dans le cadre des programmes sont encore sous-financées.

M. Jacques Attali, modérateur – La parole est à M^{me} Groth

M^{me} Annette Groth, membre du parlement de l'Allemagne* – J'ai suivi la route des Balkans. Je suis allée à Budapest. Je me suis rendue à plusieurs reprises en Grèce. La dernière fois, je suis allée à Kos avec une délégation du Conseil de l'Europe. Qu'ai-je vu ? J'ai vu l'échec total des organisations des Nations Unies et des autres organisations !

Je me suis rendu en Serbie, en novembre. Je m'étais déjà rendue sur place auparavant, et j'ai pu constater les progrès qui ont été réalisés. Il est vrai qu'il y avait du personnel du HCR et de l'Unicef venu en renfort. Mais, là encore, il n'y avait absolument aucune coordination. M. Westerveen et les intervenants précédents ont également mentionné ce manque de coordination. Je ne comprends absolument pas cela, car ce n'est pas la première fois que nous sommes confrontés à une grande crise des réfugiés.

Je trouve choquant, par exemple, qu'il n'y ait pas de point focal pour les mineurs non accompagnés. J'ai posé la question à plusieurs reprises. Des milliers de mineurs arrivent non accompagnés et, dans la plupart des pays, il n'existe pas de véritables installations permettant de les accueillir et de leur réserver un accueil adapté à leur âge. Il est pourtant évident qu'ils doivent être séparés du reste des migrants et qu'ils ont besoin de soins particuliers.

C'était ma première remarque.

M^{me} la Présidente a mentionné les discours de haine qui sont de plus en plus virulents. Dans mon propre pays, l'Allemagne, plus de 600 attaques ont visé des migrants et des centres d'accueil. Certains de ces derniers ont été incendiés. Personne n'a, fort heureusement, été brûlé à mort, mais certaines blessures ont été extrêmement graves. Il s'agit clairement de tentatives de meurtres, dès lors que l'on sait que l'endroit habité, mais pas une seule personne n'a été condamnée !

J'aimerais également revenir sur la question de la Hongrie. Je suis déçue que personne ici ne représente la Hongrie. J'ai lu un article sur la situation en Hongrie et j'ai entendu de nombreux témoignages sur les traitements inhumains réservés aux réfugiés de la part d'officiers de police, de militaires, de responsables administratifs et autres. Les migrants et les réfugiés seraient, selon eux, en lien avec le terrorisme. Voilà un amalgame extrêmement dangereux, qui conduit à des comportements xénophobes. Si l'on affirme que tous

les migrants et réfugiés sont des terroristes potentiels, on sait très bien les mouvements que cela peut susciter dans les pays. Nous ne devons absolument pas tolérer cela !

Pour conclure, j'aimerais dire quelques mots sur ce que disait M. Majali à propos du « deux poids, deux mesures ». Ce n'est pas uniquement une question de financement. On pourrait le dire pour d'autres aspects également. Les politiques européens essaient d'éviter de critiquer Israël. Or la politique conduite par Israël à l'heure actuelle est vraiment dangereuse. Le discours tenu au quotidien est un discours de haine. Dans certaines villes, il est clairement dit qu'il faut tuer les arabes. Depuis le 1^{er} octobre, plus de cent Palestiniens ont été assassinés. Certains étaient extrêmement jeunes. J'ai ici la liste. J'ai vu des vidéos horribles et je pense qu'il est temps que le Conseil de l'Europe condamne les actions de ce type. Car Israël a des liens avec le Conseil de l'Europe et avec l'Union européenne. Il reçoit des millions d'euros de la part de l'Union européenne. La Jordanie et le Liban ont reçu tant de réfugiés palestiniens pendant tant de décennies ; on l'oublie trop souvent ! Et aujourd'hui, ils doivent faire face à tous ces réfugiés qui viennent de Syrie. Je pense que c'est quelque chose que nous devrions faire assez rapidement. Sinon, je crains que la situation, qui est déjà extrêmement mauvaise, ne fasse qu'empirer.

M. Jacques Attali, modérateur – Il faut, à mon avis, se concentrer sur les sujets qui sont à l'ordre du jour et vos propos, madame, montrent qu'il y a déjà beaucoup à l'ordre du jour, en particulier en matière de coordination des institutions et de lutte contre la maltraitance des forces de police.

La parole est à M. Tsiaras.

M. Konstantinos Tsiaras, membre du parlement de la Grèce, ancien vice-ministre des affaires étrangères* – Vous le savez, mon pays, la Grèce, a le lourd devoir de gérer une situation extrêmement difficile parce que nous sommes la première porte européenne. Nous sommes vraiment en première ligne, beaucoup d'entre vous l'ont déjà mentionné. Nous tâchons de gérer la situation dans le respect d'une sensibilité liée aux valeurs européennes. C'est en tout cas ce qui guide notre action.

Des priorités ont déjà été établies, mais j'aimerais revenir sur ce que disait M^{me} la Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans son excellente présentation.

J'aimerais insister sur la question des frontières. Le contrôle et la gestion des frontières sont avant tout une responsabilité nationale. Dans cette époque difficile, il est extrêmement important que le mandat de Frontex soit pleinement exploité. Ses capacités doivent être renforcées, et cela dépend des contributions des Etats membres. Nous nous réjouissons par avance du renforcement de la coopération et des opérations qui seront conduites dans le cadre de la demande formulée par la Grèce. Nous devons trouver le bon équilibre entre le contrôle des frontières et le respect du principe de non-refoulement et d'asile européen. Nous souhaitons, à cet égard, que les spécificités des frontières maritimes soient prises en considération.

Nous avons également soumis une demande d'assistance à Frontex s'agissant de la frontière avec l'ex-République yougoslave de Macédoine pour ce qui est des réfugiés et des migrants qui n'ont pas encore été enregistrés.

Puis, nous avons demandé au mécanisme de protection civile européen de nous apporter une aide pour ce qui est des aspects humanitaires.

Dans le même temps, nous avons demandé l'activation de l'équipe Rabit, *Rapid Border Intervention Team*, équipe d'intervention rapide aux frontières, notamment sur les Iles de Lesbos, Samos, Kos, Kalymnos, Rhodes, entre autres. La crise des réfugiés, tout le monde le sait dans cette salle, a mis en évidence les lacunes du Règlement de Dublin. Nombre de pays de l'Union européenne l'ont souligné : le Règlement de Dublin doit être totalement révisé afin de permettre un véritable service des frontières qui pourrait répartir les demandeurs d'asile sur la base de critères objectifs.

Nous vivons une époque extrêmement grave, qui pourrait affecter profondément l'Union européenne. J'insiste sur ce que vous avez dit, madame la Présidente, il faut commencer à agir avant que nous ne soyons totalement noyés par les faits et l'évolution de la situation.

M. Jacques Attali, modérateur – Merci de ce message très précis et très urgent.

La parole est à M^{me} El Ouafi.

M^{me} Nezha El Ouafi, membre de la Chambre des représentants du Maroc – Il serait temps de parler d'une stratégie globale et positive de l'immigration. Le parcours depuis les années 80 a été long et complexe, et il convient de faire la distinction entre l'immigration qui a eu lieu et l'afflux auquel nous assistons aujourd'hui. Nous devons nous réveiller et nous poser les bonnes questions pour trouver les bonnes réponses.

Le temps est venu d'évaluer les stratégies que nous avons développées jusqu'à présent, car le Maroc étant la porte de la Méditerranée, nous avons beaucoup travaillé avec l'Union européenne en matière de coopération et de conventions. L'Union européenne a lancé de nombreux programmes et engagé des politiques publiques, mais n'a pas toujours eu le courage de poser les bonnes questions. Une stratégie globale se doit d'intégrer les pays d'origine et les immigrés en tant que partie prenante des programmes et politiques conduits, et doit s'appuyer aussi sur les citoyens européens d'origine immigrée.

Ma proposition sera précise. Je l'ai évoquée hier en commission des migrations, et je me fonde sur le discours de M^{me} la Présidente, Anne Brasseur, grande dame qui lutte contre les discours de haine, en tant que parlementaires et au sein de nos partis, nous devons réfléchir à intégrer dans nos stratégies, nos programmes et nos politiques publiques des normes minimales de tolérance dans le cadre d'un pacte politique relatif à la question de l'immigration, de l'islam et de sa richesse culturelle et religieuse. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions alléger les problèmes et les tensions.

Je vais vous raconter une histoire : une femme marocaine vivant en Italie a réveillé ses petites filles après les attentats de Paris. Celles-ci refusaient d'aller à l'école, car, la veille, dans le bus qui les conduisait à l'école, on les avait traitées de « daech ». La jeune maman a demandé des explications aux enfants italiens qu'elle connaît bien. Ils lui ont répondu qu'à la télévision, ils avaient vu que les arabes immigrés qui portent le voile et vont à la mosquée sont des « daech ». Cet amalgame est grave.

Nous devons réagir en mettant en place un pacte. Sans aller jusqu'à interdire l'expression des médias, on peut parler d'un pacte éthique sur l'immigration, la diversité et l'islam.

Je reviens sur ce que disait M. Majali. Ne pourrions-nous pas aussi réfléchir à la création d'un observatoire dans les pays européens, qui mesurerait et travaillerait sur les droits de l'homme et leur application s'agissant de ces questions complexes qui renvoient souvent à des sphères géographiques du monde arabe qui n'ont rien à voir avec le contexte européen, surtout pour ce qui est des deuxième et troisième générations.

Quant aux afflux de réfugiés auxquels nous assistons en ce moment, je me demande simplement si l'Union européenne a fait tout ce qu'elle devait politiquement pour résoudre les conflits – et c'est la question que nous devons nous poser tous ensemble. Car personne ne peut dire que l'Europe n'ait rien fait. Elle a, au contraire, beaucoup fait pour développer les structures d'accueil et assurer l'accompagnement et le traitement humain des migrants. Mais il est urgent d'apporter une réponse politique aux crises qui sévissent dans la sphère méditerranéenne, dans le monde arabe, en Syrie et en Libye, qui sont à l'origine de ces flux migratoires.

M. Jacques Attali, modérateur – En effet, le problème des réfugiés dépend très largement de la solution des problèmes politiques qui en sont la cause.

La parole est à M. Di Stefano.

M. Manlio Di Stefano, membre du Parlement de l'Italie* – Je commencerai par une réflexion qui découle directement des interventions précédentes, tant panelistes qu'intervenants dans le débat.

Très sincèrement, je n'en peux plus d'entendre cette institution s'exprimer comme toutes les autres institutions pour répondre aux médias internationaux comme si le populisme était l'ennemi public numéro 1 à combattre, avant même de lutter contre les problèmes migratoires ou le terrorisme. Ce terrorisme que vous détestez tant découle des erreurs de ces mêmes institutions que vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, représentez.

En effet, quand un citoyen opte pour le populisme, c'est que ce populisme fait référence au peuple. Quand un citoyen voit, des décennies durant, une classe politique échouer continuellement à apporter des solutions, il se raccroche à son dernier espoir, et ce dernier espoir aujourd'hui, dans nombre de pays, il le voit dans les mouvements d'extrême-droite ou d'extrême-gauche. A tort bien entendu, mais ces mouvements représentent la voie de l'instinct des citoyens.

Alors, posons-nous la question de savoir ce que nous avons fait pour aboutir à un tel degré de nervosité et de colère de la part de nos concitoyens.

Je défends l'expérience des Italiens, car je constate qu'aujourd'hui, le Mouvement 5 étoiles, mon parti politique, a su être une réponse à tout cela. C'est la raison pour laquelle nous avons très peu de populisme en Italie. Sans ce Mouvement 5 étoiles, nous aurions sans doute assisté à la recrudescence de partis tels que la Lega Nord, qui s'appuie sur le racisme et la xénophobie pour développer son idéologie politique. Donc, soyons très attentifs lorsque nous parlons de citoyens qui ne comprennent pas. Les citoyens n'ont pas à comprendre ; ils ressentent dans leur chair nos propres fautes. C'est de là que naissent des phénomènes de partis d'extrême-droite ou encore ouvertement xénophobes que nous avons pu observer.

Mais nous continuons à en parler, et nous continuons de ne rien faire de concret. Certes, une institution comme le Conseil de l'Europe n'a pas, comme la Commission européenne, de pouvoir législatif sur les pays. Mais si nous réitérons les erreurs commises par la Commission européenne, jamais nous ne briserons ce cercle. Nous devons prendre la situation en main et bien comprendre que les attentats terroristes, les guerres, l'exploitation des ressources découlent tous de la même matrice : l'impossibilité historique de certaines régions du monde à dialoguer avec d'autres régions du monde. Quoi que nous fassions, deux blocs perdurent et nous ne faisons rien pour favoriser le processus d'intégration entre ces deux blocs.

J'en donnerai quelques exemples.

J'ai entendu dire qu'aux Etats-Unis, quelques 34 milliards de dollars sont dépensés pour défendre les côtes. Mais ils n'ont pas le pacte budgétaire que nous avons engagé avec l'Union européenne. Pensez-vous que la situation à la frontière entre le Mexique et la Californie soit exemplaire ? Finalement, ils permettent aux gens d'entrer tant qu'il s'agit de travailleurs à bas prix. Voilà ce qui se passe généralement, et voilà l'origine du populisme !

Nous-mêmes, en Italie, avons connu durant une période une migration avec des flux relativement bas. C'était très pratique pour nous parce que nous disposions ainsi de travailleurs qui coûtaient peu cher. C'est ainsi que, pour aller récolter les olives ou les vignes dans le sud de l'Italie, de trop nombreuses personnes sont mortes au fil des ans sans que personne ne s'en émeuve. C'est bien trop d'hypocrisie !

Nous avons peu de temps devant nous pour résoudre ce problème. Nous devons bien évidemment réfléchir aux actions à mettre en œuvre sur le long terme mais, pour ce qui est du court terme, nous avons beaucoup parlé des hotspots. Voilà un autre problème que vous ne comprenez pas !

Le plus grand centre d'accueil d'Italie est situé en Sicile, à Mineo. Il reçoit 4 000 migrants dans une ville qui ne compte que 5 000 habitants. Pensez-vous véritablement que les habitants de Mineo puissent se satisfaire d'une telle situation ? Le rapport est quasiment d'un migrant pour un habitant alors que, dans un endroit normal, il ne doit pas excéder un pour mille afin de ne pas faire ressentir à l'habitant le danger de se sentir « occupé » par les migrants.

Deux nouveaux hotspots ont été ouverts, toujours en Sicile : à Porto Empedocle et Pozzallo. Voulez-vous véritablement que la Sicile passe dans les mains de la Lega Nord ? Car c'est exactement le résultat auquel de telles actions conduisent. Soit nous partageons la responsabilité, soit nous plaçons le citoyen dans la situation où il observe que le migrant est gérable parce que c'est l'Etat qui le gère. Ce n'est pas à l'habitant de gérer la migration. Sinon, le problème ne sera jamais résolu.

Vous êtes en train de faire de l'Europe une forteresse : contrôles en mer, murs, fils barbelés. Mais personne ne s'attaque aux causes du phénomène.

Nous devons mettre fin aux ventes d'armes et à l'exploitation des ressources et des territoires.

La Chine, l'Allemagne, la France, les Etats-Unis, la Russie et le Royaume-Uni fournissent 74 % des armes vendues dans le monde. Au cours des cinq dernières années, les revenus de l'Italie pour la vente d'armes sont passés de 5 à 9 milliards d'euros. L'Arabie saoudite est notre premier client et Israël a passé une commande auprès de l'Italie à hauteur de 470 milliards d'euros. Nous exportons également des armes depuis l'Italie vers le Yémen alors que l'on assiste dans ce pays à un massacre sans précédent de civils.

Pour ce qui est de l'exploitation des territoires, je citerai ENI, British Petroleum, Shell, Total. Toutes ces grandes entreprises appartiennent à des pays réunis ici aujourd'hui. ENI continue d'opérer au Nigeria, où le groupe est pourtant sous le coup d'une enquête pour corruption. Nous continuons de nous rendre dans ces

pays pour exploiter leurs ressources. Nous exploitons les employés sur le terrain et repartons en laissant des catastrophes environnementales. Nous ne laissons que des ruines derrière nous. Nous sommes en train de générer les plus grands problèmes auxquels nous sommes confrontés avec les migrants économiques et les migrants climatiques.

Le flux des migrants économiques ne s'altèrera pas demain si nous ne nous attaquons pas à la racine du problème. Pour le court terme, je ne veux pas donc parler de hotspots ou de défense du territoire, car si nous acceptons de nous attaquer aux racines du problème, nous trouverions des solutions.

Alors, mes chers collègues, lorsque vous rentrerez dans vos parlements, faites comme je l'ai fait moi-même avec le Mouvement 5 étoiles : présentez des projets de loi pour mettre fin à la vente d'armes et à l'exploitation des ressources et des territoires, en scellant des accords bilatéraux avec les différents pays. Et faites-en sorte que la politique ne soit plus impliquée dans la direction de ces grandes entreprises !

Nous devons favoriser une réelle participation des citoyens. Nous devons nous assurer que ces derniers soient partie prenante dans les choix des pays. La constitution doit être réformée pour permettre l'intégration, pour que les choix du peuple s'entendent dans les institutions, et non pour éloigner les citoyens des institutions. Voilà ce que nous devons faire si nous voulons être en mesure de continuer à parler de gestion. Car les migrants sont là, en Europe, et, dans cent ans, quand nous serons tous morts, on continuera encore à parler d'immigration.

M. Jacques Attali, modérateur – Merci, monsieur di Stefano d'avoir encore élargi le débat. Je rappelle que si l'on compte un migrant pour un habitant dans certaines régions en Italie, cette proportion est de dix migrants pour un habitant dans certaines îles grecques.

La parole est à M^{me} Al-Astal.

M^{me} Najat Al-Astal, membre du parlement et du Conseil de la Palestine* – Je suis originaire du district de Gaza.

La Palestine a beaucoup souffert et souffre encore beaucoup. Les réfugiés palestiniens qui cherchent à fuir la guerre souhaitent quitter leur patrie pour se rendre dans des pays voisins, Jordanie, Liban ou Syrie. Certains souhaitent quitter les territoires palestiniens. Et près de 6 millions de Palestiniens sont des réfugiés.

Nous tâchons d'apporter à ces réfugiés un accueil, des services sociaux, des services de santé ainsi que d'éducation. Mais, après la crise en Syrie, nous avons connu de graves problèmes financiers et, avec le budget dont nous disposons à l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'offrir suffisamment de lieux pour accueillir tous ces réfugiés palestiniens. L'an dernier, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'UNWRA, a annoncé qu'il suspendait l'assistance aux réfugiés palestiniens, notamment à ceux qui fuient de la Syrie ou du Liban.

C'est la raison pour laquelle de nombreux Palestiniens, accompagnés de leur famille et de leurs enfants, essaient de traverser la mer Méditerranée et de rejoindre les pays européens. Toutefois, ces réfugiés palestiniens ne sont pas traités comme les autres. Ils sont arrêtés, stoppés dans beaucoup de pays européens.

Beaucoup ont péri lors leur traversée de la Méditerranée. Après la dernière guerre à Gaza en 2014, en effet, nombre de Gazaouis ont fui en empruntant les tunnels souterrains, en faisant appel à des passeurs. Leur objectif était de rejoindre la mer Méditerranée. Près de 1000 personnes sont mortes en Méditerranée et près de 500 000 habitants de Gaza ont été déplacés en raison de la guerre. Nombre d'entre eux n'ont pas pu trouver d'autres lieux d'accueil, à part l'école de l'UNWRA. Apporter un soutien à ces Palestiniens et gérer ces réfugiés exerce une pression très forte sur l'UNWRA.

Il est essentiel d'accorder davantage de soutien et de financement à UNWRA afin que ses membres puissent continuer à fournir leurs services de base aux réfugiés palestiniens et éviter que ces derniers ne tentent de traverser la mer Méditerranée vers des pays européens ou autres.

Nous devons également mettre fin à l'occupation israélienne. Des accords ont été passés, notamment les Accords de 1967, faisant de Jérusalem la capitale. Nous devons respecter ces accords et obtenir le droit des Palestiniens à rentrer dans leur patrie. Cela est un point très important pour le peuple palestinien.

En outre, au vu du caractère global de cette crise migratoire, il serait bon apporter un soutien aux pays de transit comme la Jordanie ou le Liban. Davantage de financements doivent leur être accordés, cela est essentiel si l'on souhaite limiter la migration vers les pays européens.

De plus, à long terme, il faudra traiter les racines-mêmes de la crise au Moyen-Orient, comprendre pourquoi ces personnes deviennent des réfugiés et quittent leur pays d'origine. Il est essentiel de résoudre cette question de manière pacifique, politique et diplomatique et éviter de répandre encore la guerre dans les pays de Moyen-Orient.

M. Jacques Attali, modérateur – Je pense qu'il serait bon, dans l'heure qui nous reste, d'essayer de concentrer la discussion sur les éléments de réponse que votre Assemblée pourrait proposer. Nous connaissons les sujets, ils sont en discussion. Il serait maintenant intéressant de voir quelles réponses concrètes et quelles réformes urgentes peuvent se dégager dans les semaines ou les mois qui viennent.

La parole est à M^{me} Gafarova.

M^{me} Sahiba Gafarova, membre du parlement de l'Azerbaïdjan* – Je souhaite tout d'abord d'adresser mes remerciements aux organisateurs de cette conférence. Je suis intimement convaincue que les questions que nous abordons aujourd'hui sont de très grande importance et cette conférence est l'occasion parfaite pour chacun d'entre nous d'échanger avec les uns et les autres nos idées et nos réflexions.

M^{me} Anne Brasseur, Présidente de l'APCE, soulignait que l'intégration des migrants dans la société doit se faire par l'éducation. Je suis tout à fait d'accord : sans éducation, il est impossible de parler d'une véritable intégration des migrants. En tant que rapporteur général sur les violences faites aux femmes, j'aimerais appeler votre attention sur l'un des problèmes majeurs rencontrés par les femmes et filles migrantes et réfugiées.

Ces femmes migrantes et réfugiées ont un accès limité à l'éducation. C'est généralement une des raisons du niveau de chômage qu'elles subissent. Afin de nous assurer que leurs droits fondamentaux soient respectés, il est essentiel que nous créions une réelle égalité des chances et un véritable accès à l'éducation. La majorité des femmes et des filles souffrent d'un manque d'éducation dans leurs pays et cela a bien évidemment un impact indéniable sur leur processus d'intégration.

Aujourd'hui, l'un des besoins fondamentaux de l'accès à l'emploi est de disposer d'une éducation appropriée. Je suis profondément convaincue que ces problèmes ne doivent pas uniquement être envisagés comme des défis économiques, mais qu'ils constituent également une problématique liée aux droits de l'homme ayant un impact considérable sur les migrants, les réfugiés et les populations d'accueil. L'APCE se doit d'étudier les meilleures pratiques mises en place dans ses Etats membres concernant l'accès à l'éducation et à l'emploi pour les femmes migrantes et réfugiées.

M. Jacques Attali, modérateur – La parole est à M^{me} Silva.

M^{me} Maria Luisa Silva, directrice du bureau du PNUD à Genève* – Notre organisation, le PNUD, est une organisation chargée du développement. Je vais donc vous apporter une perspective « développement ».

Notre première remarque est que pour répondre à cette question, il est nécessaire de s'attaquer aux racines des déplacements humains. Il convient donc tout d'abord de sceller la paix, mettre fin à la violence et élargir les opportunités économiques.

A cet égard, permettez-moi de partager avec vous une inquiétude : dans de nombreux pays européens, le budget de l'aide publique au développement a été significativement réduit, et ce pour diverses raisons, entre autres pour permettre de répondre aux besoins nationaux d'accueil des réfugiés. Nous comprenons et soutenons la nécessité d'apporter toute l'assistance nécessaire aux nouveaux arrivants. Néanmoins, nous estimons que l'utilisation de l'aide publique au développement, qui est censée aider les personnes les plus vulnérables dans les pays les plus fragiles, pourrait avoir un effet de retour qui va exacerber les risques dans d'autres pays du monde.

Nous estimons également que l'impact de flux soudains et importants de populations déplacées met en péril les bénéfices du développement à maints égards. Cela a été très bien décrit par le président du parlement jordanien. La générosité doit être reconnue, les efforts soutenus. Mais la réponse humanitaire mérite d'être complétée par une réponse politique. Ce n'est pas l'un ou l'autre : les deux systèmes doivent travailler main dans la main.

Au sein du PNUD, nous travaillons avec les pays d'origine, de transit et de destination, afin de soutenir les communautés qui accueillent des réfugiés et des migrants. Nous essayons de générer une résilience au sein des communautés. Ainsi, nous avons travaillé avec le Bureau du Haut-Commissariat aux réfugiés et l'ensemble des pays concernés dans le cadre du programme régional de résilience.

Nous organiserons une conférence le 4 février prochain, lors de laquelle des engagements seront pris. Toutefois, les engagements pris pour ces programmes de grande échelle sont souvent trop peu financés. L'an dernier, seuls 50 % des activités étaient financés. Dans notre planification des réponses régionales, dans les Balkans, par exemple, nous présenterons un programme lors d'une conférence où des engagements seront pris au mois de janvier. Nous espérons pouvoir compter sur le soutien des membres des parlements de l'ensemble des pays pour pouvoir répondre aux besoins présentés par ces programmes.

M. Jacques Attali, modérateur – Le rôle des parlements est essentiellement de voter le budget. Il appartient donc à ceux qui sont autour de cette table de créer les conditions permettant de disposer des ressources nécessaires pour les programmes dont il est question.

La parole est à M. Jean-Marie Heydt.

M. Jean-Marie Heydt, président du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe – Afin de ne pas répéter ce qui a déjà été dit, je me bornerai à dire quelques mots allant dans le sens de la question que vous posiez.

Nous avons bien précisé qu'il convenait de faire la distinction entre les migrants d'origine économique et les migrants demandeurs d'asile. Mais cela a une conséquence directe dans les réponses à apporter. Que faire en effet de ces migrants qui n'entrent pas dans le cadre de l'accueil au sein de l'Union européenne ? Dans le cadre du Conseil de l'Europe, comme le rappelait M^{me} la Présidente, c'est au niveau des 47 Etats membres qu'il convient de travailler. Bien évidemment, si le nerf de la guerre, les financements, sont en grande partie apportés par l'Union européenne, cela ne saurait se limiter à cela, et tous les Etats membres sont concernés, jusqu'aux 47 inclus, voire au-delà si l'on prend en compte les observateurs et les différents participants.

Si le Centre Nord-Sud est positionné à Lisbonne, entre le Nord et le Sud, c'est bien pour essayer de générer une coordination et des actions avec les partenaires du Sud et ceux du Nord. Cette coordination ne doit pas être uniquement interétatique, mais s'entendre dans ce que nous appelons le « quadrilogue », c'est-à-dire à la fois les gouvernements, les parlements, les collectivités locales et régionales et la société civile. Cette coordination est aussi essentielle pour aller de l'avant, pour ne pas avoir qu'une seule voix qui s'exprime sur une seule ligne et s'extraire des frontières non pas physiques, mais verbales ou imaginaires que l'on se crée.

Nous avons déjà largement évoqué les réponses à apporter aux mouvements migratoires ainsi que de nos propositions concernant l'accueil des migrants. Il faut bien prendre conscience que la plupart des migrants sont là dans la durée, ils ne sont pas de passage. Même si certains pays espèrent les voir passer et s'installer chez leur voisin, il n'en demeure pas moins que notre responsabilité partagée est de les accueillir dans un point de chute qui va durer des années, voire toute une vie.

Pour le Centre Nord-Sud, l'objectif essentiel est de travailler sur la dimension éducative. Cela demande du temps et entre totalement dans la démarche que rappelait M^{me} Groth à propos de tous ces mineurs qui circulent.

Nous travaillons également sur la participation des femmes au développement démocratique dans les pays d'origine. Si je mentionne ce point, c'est que lorsque j'ai eu le plaisir de participer, avec la sous-commission de votre Assemblée, à la rencontre de Lagos au début de cette année, l'importance de la dimension des diasporas avait été clairement pointée, en ce qu'elles peuvent faire pour transformer en pont les frontières entre le Nord et le Sud.

Tous ces éléments sont importants à prendre en compte pour pouvoir agir de façon concertée.

De mon point de vue, le terme important est celui de « coordination ». Nous devons conduire des politiques communes, non uniques mais communes, coordonnées. Elles ne doivent pas dépendre uniquement des Etats, même si ces derniers ont leurs charges et leurs responsabilités spécifiques en la matière, mais s'appuyer aussi sur les différents acteurs, car chacun, par sa spécificité, peut apporter une contribution complémentaire.

Tels sont les éléments que je souhaitais apporter en complément de ce qui a été dit. Nous tentons de le faire entre le Nord et le Sud, mais nous avons conscience qu'actuellement, comme cela a été dit en début de matinée, le débat de la migration concerne l'Est et l'Ouest de façon plus large, au-delà des frontières européennes.

M. Jacques Attali, modérateur – Je donne la parole à votre voisin, M. Obradović.

M. Žarko Obradović, membre du Parlement de la Serbie* – Comme mon collègue qui s'est exprimé plus tôt, je viens de Serbie et j'aimerais apporter un élément complémentaire concernant la situation dans notre pays.

Nous avons dit que ces crises des réfugiés sont des crises que nous avons pu observer tout au long des XIX^e et XX^e siècles, mais il existe cependant quelques différences. Car, à l'époque, les réfugiés en Europe espéraient rentrer chez eux après la fin de la guerre, même si d'autres émigraient plus loin, vers l'Australie ou les Etats-Unis.

Aujourd'hui, la situation est bien différente et, si nous voulons résoudre ce problème, nous nous devons d'adopter une stratégie mondiale, car nous sommes confrontés à des questions extrêmement complexes. Nous ne pouvons pas empêcher la guerre en Syrie ni les conflits en Irak et en Afghanistan. Nous ne pouvons pas empêcher les migrants de quitter ces pays parce qu'ils ne veulent pas rester.

Mon collègue vous l'a dit, nous avons reçu plus de 600 000 réfugiés. Ces personnes ne veulent pas rester en Serbie puisque seule une centaine d'entre eux ont présenté une demande d'asile dans notre pays. Et s'ils l'ont fait, c'est pour bénéficier de 72 heures de réflexion pour décider s'ils restaient en Serbie, s'ils allaient en Hongrie ou plus loin encore en Europe.

En Serbie, nous n'avons pas les capacités d'accueillir autant de migrants et de réfugiés. Aussi, si nous souhaitons résoudre la situation actuelle, nous devrions avoir une politique migratoire unique et une approche harmonisée entre pays d'origine, de transit et de destination.

Je conclurai en soulignant que le problème n'incombe pas à la seule Europe et au Conseil de l'Europe. Cela doit être aussi une problématique pour les Etats-Unis et d'autres pays, car les coûts sont élevés et un pays comme Serbie a besoin d'une aide financière pour y faire face. La crise économique et financière a totalement détruit l'économie serbe. Nous avons perdu beaucoup d'argent au cours des dernières années, nous avons besoin d'une meilleure coopération et compréhension de la part des autres pays. Nous avons besoin de plus de tolérance. Nous devons nous unir si nous voulons résoudre ce problème.

M. Jacques Attali, modérateur – La Serbie, comme tous les pays, est en situation de ne pas vouloir ou pouvoir recevoir autant de migrants. Or, dans les années qui viennent, nous, Européens, allons devoir nous poser la question de recevoir non pas quelques centaines de milliers, mais quelques millions de migrants. La population européenne est de 500 millions ; un pour cent représente 5 millions. Certains de nos pays ont vu leur population évoluer dans des proportions considérables ; durant les dix prochaines années, nous aurons affaire non pas à des dizaines ou des centaines de milliers, mais à des millions de personnes.

Face à cette situation, nous devons nous poser la question de savoir ce que nous faisons. Allons-nous nous borner à construire une politique de frontières – qui d'ailleurs n'existe pas ! D'où la question d'un Frontex de type *Coast Guards* américains. Ou, deuxième question, quelle politique d'intégration décidons-nous de mettre en œuvre pour créer les conditions pour accepter et créer davantage d'Européens que nous n'en avons aujourd'hui grâce à cet afflux de population qu'il faut prendre, de mon point de vue, non pas comme une menace mais comme une bonne nouvelle pour un continent dont l'évolution démographique était et reste incertaine.

En tant qu'observateur extérieur, j'ai été étonné d'entendre si peu parler d'intégration, de laïcité, et de ce qui peut être fait pour créer les conditions de l'accueil et considérer que l'arrivée des migrants est une bonne nouvelle. Car, si ce n'en est pas une, ce sont des ennemis et le contexte devient tout autre. En tant qu'observateur extérieur, j'ai été surpris de ne pas du tout entendre ce discours.

La parole est à M. Šabović.

M. Husnija Šabović, membre de la commission sur les droits de l'homme et libertés du parlement du Monténégro* – Je suis très heureux de participer à cette conférence sur les migrations. Je suis membre de la commission sur les droits humains.

Ces derniers mois, nous avons été les témoins d'un afflux massif de migrants. Des milliers de personnes venues de Syrie et d'Afghanistan ont traversé la mer et sont arrivées sur nos territoires pour échapper à la mort. Nous devons absolument veiller à appliquer toutes les conventions pertinentes et à donner à ces personnes accès à tous les services qui leur sont nécessaires. Cet afflux massif de migrants en Europe du Sud-Est représente une forte pression pour les pays de la zone, et la fermeture de certaines frontières suscite de fortes inquiétudes parmi ces réfugiés et risque fort d'aggraver encore la crise.

Je tiens à insister sur les risques de trafic et de traite des personnes. C'est une des questions les plus graves, une question que tous les gouvernements des pays européens doivent s'attacher à traiter en une approche commune. Pour les protéger de cette menace, une des réponses est l'amélioration des conditions d'accueil dans les pays dans lesquels arrivent les réfugiés.

L'Europe est confrontée à l'heure actuelle à l'une des crises humanitaires les plus graves qu'elle ait eu à subir depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. La crise est extrêmement forte. Le système de Schengen, l'une des plus grandes réussites de l'intégration européenne, menace de s'effondrer. Les Etats européens et leurs partenaires doivent absolument réfléchir à l'avenir de l'Union européenne et prendre toutes les décisions nécessaires afin de stabiliser la crise.

La route qui passe par le Monténégro est dangereuse et suscite de multiples questions. Toutefois, nous assistons à une arrivée massive des migrants sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Le Monténégro a décidé d'agir et de prendre les mesures nécessaires pour accueillir ces migrants. C'est ainsi que le gouvernement monténégrin a adopté un plan d'action afin d'accueillir les réfugiés. Il l'a mis en œuvre en respectant au mieux les droits des réfugiés et des migrants, dans le respect de toutes les conventions auquel le pays est partie.

La coopération étroite entre tous les pays s'impose, entre pays voisins bien évidemment, mais aussi avec tous les pays qui ont besoin d'une aide internationale.

Notre plan d'action porte sur tous les aspects liés à l'arrivée des migrants.

Ainsi, des centres de soins ont été installés et beaucoup de choses ont été mises en place pour accueillir les migrants. Tout est fait pour assurer leur sécurité et répondre à leurs différents besoins. Une aide juridique leur est même apportée.

Une équipe spéciale est responsable de la mise en œuvre de ce plan d'action et nous travaillons aussi avec l'Organisation internationale pour les migrations.

Nous avons donc mis en place des centres respectueux des droits humains. Tous ceux qui travaillent dans ces centres doivent absolument respecter les principes des droits de l'homme. Ils doivent faire preuve de la plus grande impartialité et de la plus grande humanité vis-à-vis des migrants.

Une attention toute particulière est accordée aux plus vulnérables, conformément aux recommandations du ministère de la Justice. Nous suivons toutes les recommandations découlant de la Conférence de Sarajevo.

Nous devons faire preuve de la plus grande solidarité et accueillir le plus grand nombre de réfugiés dans le respect des droits de l'homme. Le Monténégro est partie à la Convention et au Protocole relatifs au statut des réfugiés. Il a adapté sa propre législation aux dispositions de la Convention et respecte les normes en vigueur au sein de l'Union européenne. Il suit des procédures très strictes en matière d'accueil des réfugiés ainsi que pour ce qui est de l'octroi du statut de réfugiés aux migrants arrivant sur notre territoire.

M. Jacques Attali, modérateur – La parole est à M^{me} Gasal Vrazalica.

M^{me} Maja Gasal Vrazalica, membre de la Commission jointe sur les droits de l'homme de la Bosnie-Herzégovine* – Pour nous, il était très important d'être présents à cette conférence, tout d'abord parce que nous n'avons pas encore le statut de pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, mais aussi parce que nous déployons maints efforts pour que les droits de l'homme des migrants et des réfugiés soient respectés et réglementés en Bosnie-Herzégovine.

J'aimerais vous familiariser avec la situation de la Bosnie-Herzégovine, dont les structures sont extrêmement complexes. Notre pays se compose, en effet, de deux entités et les responsabilités n'incombent pas au niveau national mais au niveau de chacune de ces entités.

Participer à de telles conférences est vraiment important pour nous, car cela nous permet d'échanger avec vous et nous confère un nouvel élan. Cela nous encourage. Nous souhaitons devenir membre du Conseil de l'Europe et membre de l'Union européenne, et nous souhaiterions parvenir à dégager une stratégie commune avec vous.

Aujourd'hui, en Bosnie-Herzégovine, règnent des discours de haine et un climat d'islamophobie. A l'heure actuelle, il semblerait que davantage de citoyens de Bosnie-Herzégovine se soient rendus en Syrie que de Syriens ne soient arrivés en Bosnie-Herzégovine et, en Bosnie-Herzégovine, nombreux sont ceux qui affirment que ceux qui viennent de Syrie sont tous des terroristes. Voilà la caricature qui est faite aujourd'hui, parce qu'il y a trois mois, des attaques terroristes ont eu lieu en Bosnie-Herzégovine : un attentat a éclaté en République serbe de Bosnie et un autre dans la Fédération de Bosnie et Herzégovine. Ces deux actes terroristes ont été commis par des personnes qui, un an et demi auparavant, étaient sur les champs de bataille syriens.

Dans la mesure où, en Bosnie-Herzégovine, il n'y a pas de campagne harmonisée des deux entités, nous avons beaucoup de mal à sensibiliser les citoyens et à leur faire comprendre que les migrants et réfugiés qui arrivent de Syrie ne sont pas des terroristes. Il importe, à nos yeux, de mettre en place une stratégie globale de sensibilisation de nos citoyens, car nous souhaitons véritablement venir en aide aux migrants et réfugiés. Il est sans doute nécessaire aussi de mettre en place en Bosnie-Herzégovine une propagande commune afin de lutter contre les discours de haine et l'islamophobie.

Si nous ne pouvons compter sur votre soutien, sur celui du Conseil de l'Europe et celui de l'Union européenne, nous ne pourrions jamais avancer. Car nous ne pouvons agir seuls, nous sommes désarmés.

Certains de nos citoyens disposent de passeports de l'Union européenne, car certains ont parfois un deuxième passeport croate. Ils peuvent donc se rendre en Europe. Mais ceux qui n'en disposent pas n'ont pas la possibilité de voyager dans un pays comme la France pour participer à une conférence comme celle-ci.

La Grèce affirme qu'il manque de coordination. Mais imaginez-vous la situation de la Bosnie-Herzégovine qui n'est même pas partie de l'Union européenne ni Conseil de l'Europe ! Nous aimerions tant pouvoir compter sur une coordination si minimale soit-elle. Aujourd'hui, nombre de pays de l'Union européenne sont en train de construire des murs à leurs frontières et de déployer des fils barbelés. Quand vous n'êtes pas membre de l'Union européenne, il est extrêmement difficile d'expliquer à vos concitoyens que vous ne pouvez pas permettre que des murs soient érigés dans votre pays, tout simplement parce qu'en Bosnie-Herzégovine, il n'y pas si longtemps, nous étions également des migrants et des réfugiés. Généralement, quand nous expliquons cela à notre peuple, il nous demande pourquoi nous n'érigerions pas des murs comme les pays membres de l'Union européenne.

La situation est vraiment menaçante en Bosnie-Herzégovine et j'espère véritablement que la réunion de ce jour nous permettra de dégager une stratégie commune et de prendre des décisions.

M. Jacques Attali, modérateur – Je rappelle que la réunion s'achèvera à 12h 45. J'invite les intervenants à la concision.

Où sont les frontières de l'Europe ? Où doit-on mettre les contrôles ? Qui doit bénéficier de cette protection et comment organiser l'intégration de ceux qui viennent de l'extérieur – en définissant bien l'intérieur ? Ce sont autant de questions qui se posent.

La parole est à M. Munyama.

M. Killion Munyama, membre du Parlement de Pologne* – Je suis membre de la Diète polonaise. Vous le savez, la Pologne est voisine de l'Ukraine et, vu la situation qui empire dans ce pays, nous nous attendons à une arrivée massive d'Ukrainiens en Pologne. La question des migrations est donc extrêmement importante pour nous aussi. Mais notre préoccupation ne se borne pas aux relations entre la Pologne et l'Ukraine, nous sommes également très préoccupés par la situation au Sud de l'Europe.

Les frontières de l'Europe sont importantes pour nous. Celles de l'Union européenne ne sont pas tout à fait celles de l'Europe, mais il n'en demeure pas moins que, le 29 novembre 2015, le sommet qui s'est tenu entre l'Union européenne et la Turquie a permis de faire émerger des solutions.

D'après moi, il serait utile d'organiser un sommet réunissant l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, qui rassemble 47 Etats membres, ainsi que la Jordanie et le Liban pour définir des solutions à moyen et long termes. Ces deux pays se trouvent, en effet, confrontés à des problèmes considérables. Comme la Turquie, ils accueillent de nombreux réfugiés venant de Syrie.

A titre personnel, je me suis demandé comment je pouvais me déterminer. Cela fait 35 ans que je vis en Pologne. Originaire d'un pays africain, il est très difficile pour moi de dire comment je me détermine. Je suis arrivé en Pologne en 1981. Mon arrivée a attiré beaucoup d'attention. J'étais alors étudiant. Puis, je suis devenu professeur à l'Université et, aujourd'hui, je suis membre du parlement.

La question des réfugiés, le problème des migrations en Europe à l'heure actuelle a un impact sur tout le monde, y compris sur ceux qui n'avaient pas entendu parler de ce problème précédemment. Je me souviens qu'aux Nations Unies, une femme norvégienne née en Afrique avait apporté son témoignage. Elle expliquait que certains lui demandaient de rentrer chez elle, puisque son père était africain.

Nous assistons à une véritable détérioration de la situation. Cela a un impact sur tout le monde. Nous devons donc absolument trouver le moyen de résoudre ces difficultés. La recommandation la plus importante, à mon sens, serait l'organisation d'un sommet entre l'Union européenne, le Liban et la Jordanie.

M. Jacques Attali, modérateur – Cela passe, bien évidemment, par l'action de chacune des entités ici présentes pour expliquer que les migrants et réfugiés peuvent être de bonnes nouvelles et apporter aux pays d'accueil. Nous en avons un exemple en votre personne, Monsieur. Ils ont des moyens, des outils pour que ceux qui étaient là avant soient mieux grâce à leur arrivée, et pas moins bien à cause de leur arrivée. Il y a un discours idéologique très important à tenir en Europe pour expliquer que les migrants apportent des réponses et non des problèmes. C'est vraiment le discours qu'il faut tenir et, vous, parlementaires, êtes mieux placés que quiconque pour le tenir. Si l'on considère les étrangers comme un problème, nous repartons vers ce que nous avons connu deux fois déjà dans l'histoire de l'Europe au cours du siècle dernier, en 1914 et en 1939... Avec les conséquences que l'on peut prévoir !

La parole est à M. Ghambou.

M. El Mokhtar Ghambou, membre de la Chambre des représentants du Maroc* – La crise actuelle des réfugiés et des migrations me rappelle ce livre écrit par Frantz Fanon intitulé *Les Damnés de la Terre*. Dans ce livre, il est question des peuples colonisés en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes. La question qui se pose aujourd'hui est la même, même si le contexte est différent.

Comment peut-on aider ? Ou, plutôt : comment peut-on comprendre, puis aider ?

Ces personnes ne sont protégées par aucune loi ni aucune institution. C'est bien le problème, et c'est pour cela qu'il convient d'adopter une approche humanitaire, car la réponse humanitaire constitue une réponse à un manque de législation et un déficit de protection institutionnelle. L'histoire est riche, même si elle est parfois bien triste.

Dans l'histoire des Etats-Unis et du Canada, il y a des expériences individuelles réconfortantes. N'oublions pas l'histoire des Juifs qui, dans les années 30, essayaient de trouver des lieux sûrs. Nous ne devrions pas être choqués par ce qui se passe : nos ancêtres l'ont fait, nous pourrions le faire avec nos moyens modernes.

Mais soyons honnêtes, nous ne pouvons pas dépendre de l'aide humanitaire pour aider ces communautés. L'aide humanitaire est un antalgique. Elle permet de guérir les blessures, mais ne traite en rien la maladie. Nous devrions penser aux pays d'où viennent ces migrants et nous demander comment les développer.

Peut-être aurions-nous besoin d'un deuxième plan Marshall pour ces pays. Nous devons les aider, investir dans ces pays. Il n'existe pas d'autre solution. Nous devons aussi réfléchir à leurs institutions politiques et faire en sorte qu'elles soient solides. Je pense là notamment à l'Afrique subsaharienne mais aussi à d'autres régions du monde. N'oublions pas également le problème que constitue la fuite des cerveaux dans ces pays, qui se trouvent ainsi privés de leur élite intellectuelle et économique.

Mais revenons à l'Europe.

Pour ce qui est de l'intégration, j'ai été très intéressé par la présentation de Mme Anne Bresseur. Effectivement, le défi principal, ce n'est pas tant les migrants et les réfugiés que le populisme ! Voilà le phénomène qui empêche l'opinion publique de recevoir et d'accueillir les migrants. Il suffit de voir dans les

médias, les journaux, à la télévision, tout ce qui est dit pour associer les migrants non intégrés aux terroristes.

Il faut parler à l'opinion publique. Je rejoins donc la question posée par M. Attali : comment convaincre nos sociétés que la migration est une opportunité économique et non un fardeau ou une menace ?

Au Maroc, nous avons récemment traversé ce processus. Près de 80 000 migrants sont arrivés par des voies illégales, en provenance de Syrie et d'autres pays africains. Cela a eu un impact sur notre tourisme. Nos moyens sont modestes, limités. Comment aider ces étrangers ? Parfois, il faut puiser nos idées dans l'histoire. Je pense à tous ceux qui, au Maroc, au XVe siècle, ont accueilli les réfugiés d'Andalousie, juifs et autres. Trois ou quatre siècles après, la musique et tous ces merveilleux plats andalous rendent le Maroc attractif d'un point de vue touristique et font partie intégrante de notre identité.

Il nous faut réfléchir à d'autres modèles d'intégration.

Aux Etats-Unis où j'ai travaillé pendant vingt ans, j'ai étudié leur système. Je n'ai pas entendu parler d'intégration ou d'assimilation parce que, dans le contexte américain, être intégré, c'est tout simplement se payer une formation, décrocher un emploi et payer ses impôts et, alors, vous êtes automatiquement intégré. L'identité, la religion, les langues, ce qui nous différencie des autres, ne rendent pas le processus d'intégration facile. Je pense qu'il faut, au contraire, se concentrer sur les facteurs qui font que nous appartenons à une même communauté.

Nous en avons parlé en commission, l'intégration passe par une coordination, une coopération étroite entre le pays d'origine et le pays de résidence. Le Maroc a été cité en exemple il y a peu pour sa construction de centres culturels et pour tout ce qu'il fait pour encourager les dignitaires religieux à lutter contre l'intolérance. Je souligne que 80 % des réfugiés actuels viennent de la même région du monde. Il faut impliquer ces pays, créer des blocs régionaux susceptibles de résoudre leurs problèmes. Nous devons nous appuyer sur la Ligue arabe, l'Union africaine et d'autres.

L'un d'entre vous a parlé des frontières en demandant comment transformer la frontière de la violence en pont de coopération économique et de dialogue. Je pense au Maghreb. Le Maroc souhaite développer une politique commune des frontières à ses pays voisins. Ceux-ci refusent encore, mais il existe des partenariats avec l'Algérie et la Tunisie. Il est important que des pays voisins aient des objectifs communs en matière de frontières. C'est encore plus important quand on voit le nombre de réfugiés qui viennent de l'Est et de l'Afrique subsaharienne.

M. Jacques Attali, modérateur – Il est important d'entendre dire que les pays de départ ont un rôle à jouer pour créer les conditions de leurs propres coopérations entre eux et éviter ces départs.

A titre personnel, et si je puis me permettre, je pense qu'il conviendrait d'essayer de sortir du discours selon lequel on considère que nous devons accueillir les migrants ou les réfugiés « par générosité ». Ce terme de « générosité » me semble un très mauvais mot, car tout le monde a de bonnes raisons de ne pas être généreux ou d'être généreux pour de mauvaises raisons. Il faut, au contraire, expliquer que nous devons accueillir les réfugiés et les migrants « par intérêt ». Il est, en effet, de notre intérêt de les recevoir parce que, dans tout réfugié syrien, il y a un Steve Jobs qui sommeille et, dans tout réfugié venant d'ailleurs, il y a une force qui peut nous apporter beaucoup.

Il faut transformer le discours. Nous en sommes loin. Mais vous, parlementaires, êtes mieux placés que quiconque pour en créer les conditions.

Nous avons fait le tour de tous ceux qui demandaient la parole ce matin. Je vous remercie tous pour votre participation.

M. le Président – Je vous remercie, monsieur Attali. Permettez-moi également de remercier tous les participants à cette discussion, qui se poursuivra après le déjeuner.

Dans la mesure où nous nous arrêtons une demi-heure plus tôt que prévu, je vous propose de reprendre nos travaux à 14 heures.

La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 30.

SEANCE DE L'APRES-MIDI**Solutions durables et coopération avec les pays d'origine et de premier asile**

Modérateur : **M. Guy Goodwin-Gill**, avocat, auteur, professeur de droit international public à l'université d'Oxford, Royaume-Uni

Table ronde composée des représentant(e)s des Commissions pertinentes des parlements nationaux :

M. Talip Küçükcan, directeur de l'Institut de recherche du Moyen Orient et professeur de sociologie et de religion à l'université Marmara, à Istanbul

M^{me} Maja Gasal-Vražalica, membre de la Commission jointe sur les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine

M. Jarosław Obremski, membre de la Commission des questions étrangères et de l'Union européenne du Sénat polonais

M. Rasmus Nordqvist, membre de la Commission des affaires européennes et membre de la Commission de la politique étrangère du Parlement danois

M. Manlio Di Stefano, membre du Parlement italien

Dans la discussion, sont intervenus :

M^{me} Nezha El Ouafi, Chambre des représentants du Maroc

M. Uroš Prikl, membre de la Commission du travail, de la famille, des affaires sociales et du handicap du Parlement slovène

M. Éric Voruz, membre du Parlement suisse

M. Jean-Marie Heydt, Président du Comité exécutif du Centre nord-sud du Conseil de l'Europe

M. Gert Westerveen, représentant du HCR au Conseil de l'Europe

M. Mehmet Çağlar, représentant de la communauté chypriote turque

M^{me} Annette Groth, membre du Bundestag allemand

M. Quais Khader, Membre du Parlement palestinien

M. Jarosław Obremski, membre de la Commission des questions étrangères et de l'Union européenne du Sénat de la Pologne

M. Talip Küçükcan, directeur de l'Institut de recherche du Moyen Orient et professeur de sociologie et de religion à l'université Marmara, à Istanbul

Conclusions et clôture par **M. Irakli Chikovani** (Géorgie, ADLE), Président de la Sous-commission sur l'intégration

Les interventions dans une autre langue que le français sont retranscrites à partir de l'interprétation et sont précédées d'un astérisque

Ouverture par M. Guy Goodwin-Gill, avocat, auteur, professeur de droit international public à l'université d'Oxford

M. Guy Goodwin-Gill (*Royaume-Uni*) – Bien que nous soyons confrontés à une immense tragédie, c'est avec grand plaisir que je me trouve avec vous, chers collègues du Conseil de l'Europe, à Paris et en France, pour rechercher une réponse humanitaire et une politique globale. En effet, c'est ici, à Paris, en 1793, que le peuple français a inauguré le principe du droit d'asile dans son acceptation moderne. Le peuple français a décidé d'en faire bénéficier les étrangers bannis de leur patrie au motif qu'ils défendaient la cause de la liberté et de le refuser aux tyrans.

Défendre l'asile c'est aussi, selon moi, défendre la démocratie, renforcer les principes fondamentaux et les valeurs du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et des États membres. (*Poursuivant en anglais*) Défendre de tels principes et de telles valeurs, assurer la protection des réfugiés et renforcer ainsi l'État de droit de tous les membres ne peut que nous renforcer face au défi du terrorisme. Souvent, rien ne distingue les tyrans des terroristes.

Nous allons nous pencher au cours de nos travaux sur les solutions durables et sur la coopération avec les pays d'origine et ceux de premier asile. La combinaison de ces objectifs n'est pas simple. Avant toute chose, il faut renverser l'ordre des propositions : la coopération est le premier objectif auquel nous aspirons, car nous souhaitons trouver des solutions pérennes pour les réfugiés. Nous sommes confrontés à un défi migratoire, auquel s'ajoute celui de la sécurité, que ce soit la sécurité des êtres humains individuellement ou de nos communautés en tant que telles.

Nos invités sont de grande qualité, qui aborderont les différentes facettes du défi auquel nous sommes confrontés. J'ouvrirai le débat par quelques propos liminaires sur les enseignements que nous pouvons tirer de l'histoire, mais aussi de l'expérience et des idéaux que nous nous sommes fixés en Europe. Nous tirerons également des leçons de nos réflexions d'aujourd'hui.

En 1946, l'Assemblée générale des Nations Unies a identifié la question des réfugiés comme une problématique d'ordre international. C'était plutôt opportun. Aussi, aujourd'hui, aucun État ne devrait seul porter le fardeau des réfugiés.

Peu de temps après, en 1950, lorsque les Nations Unies commençaient tout juste à penser la rédaction de la Convention internationale sur les réfugiés, le Secrétaire général a proposé aux États de prendre conscience des responsabilités que supposait le fardeau incombant aux pays d'accueil. Il a suggéré que la Convention prévoie une disposition, une obligation même, aux termes de laquelle les États parties accepteraient d'accueillir un quota de réfugiés provenant des pays de premier asile afin que chacun remplisse ses responsabilités internationales. C'était une suggestion remarquable qui, malheureusement, n'a pas été incorporée dans le texte de 1951, si ce n'est sous la forme d'une recommandation non contraignante placée en fin d'accord.

En 1990, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies a déterminé le nombre d'emplois dont le monde développé allait avoir besoin et a expliqué que la migration pouvait contribuer à résoudre ce besoin d'emplois. Malheureusement, nous avons très peu agi dans les années 1990 et depuis. Nous en subissons aujourd'hui les conséquences. Ce à quoi nous sommes confrontés en Europe et dans le reste du monde était prévisible. Nous savions combien de personnes auraient dû intégrer le marché du travail et nous savions d'expérience que les réfugiés auxquels nous n'offrons pas de solutions ont généralement tendance à poursuivre leur migration.

Nous savons également que les mouvements d'individus entre les États auront un impact sur l'ensemble des pays, y compris sur les nations qui ont tendance à penser qu'elles sont protégées de tout, notamment de la crise à laquelle l'Europe est confrontée.

Des enseignements sont à tirer de l'expérience.

Nous nous sommes réunis en tant que groupe de Nations afin de trouver une solution à la grande crise des réfugiés en Indochine. Nous avons également trouvé des solutions aux grands déplacements en Amérique. Les États peuvent coopérer et travailler ensemble dans leur intérêt à la recherche de solutions aux problèmes qui se posent à l'ensemble du monde. Dernièrement, il est vrai, les résultats furent moins encourageants. Je pense aux réfugiés de l'ex-Yougoslavie et du Kosovo. À l'époque déjà, les réfugiés pensaient à l'Allemagne comme terre d'accueil. La question était déjà posée à différents pays : "Pourquoi n'aidez-vous pas ?" Il en fut de même de *Mare Nostrum*. Cette question est restée sans réponse.

Bien que le contexte soit différent, l'expérience peut être tirée de la réunion tenue au mois de novembre à La Valette. Les discussions entre les pays européens et les pays africains ont révélé les limites de l'unilatéralisme. Nous y reviendrons plus avant. En tout cas, la Déclaration de La Valette montre que les États d'origine cherchent un accord fondé sur de meilleures bases et veulent obtenir davantage.

Pour conclure sur une note positive, je mettrai en avant les remarquables exemples de solidarité dont font montre les populations européennes qui aident ceux qui sont sur la route des Balkans, tous ceux qui sont piégés dans la jungle de Calais. Quelles que soient les ressources et la compassion des populations européennes, il convient de les rassurer.

M. Talip Küçükcan (Turquie)* – J'aimerais partager avec vous mes idées et vous présenter les actions que la Turquie a engagées depuis le début de la crise dans la gestion continue de l'arrivée massive des migrants.

La guerre en Syrie a engendré une crise des migrants et des réfugiés sans précédent en Europe. D'après les Nations Unies, le nombre des personnes qui tenteront de trouver refuge en Turquie ou au Liban ira croissant. Tant que la crise en Syrie se poursuivra, je crains que le défi auquel nous devons faire face dans les mois, voire les années à venir, ne fera que se renforcer. Une véritable détermination politique doit prévaloir si nous voulons nous attaquer aux racines du problème.

Les réfugiés et les migrants connaissent des situations particulièrement difficiles sur la route pour trouver un refuge, même si la Turquie et d'autres pays font leur possible pour leur venir en aide. Les conditions se détériorent avec l'entrée dans l'hiver.

La communauté internationale doit répondre et satisfaire les besoins fondamentaux des migrants et des réfugiés. Certes, des règlements existent aux niveaux régional et international, mais ce qui est en cause relève davantage des attitudes. Parfois, les textes, les règlements restent insuffisants à l'émergence d'une solution ; c'est ensemble que nous devons travailler.

Depuis le début de la crise syrienne, la Turquie mène une politique de la porte ouverte et accueille tous ceux qui fuient la violence dans leur pays. Neuf millions de personnes sont déplacées en Syrie, d'autres ont franchi la frontière syrienne.

La Turquie respecte le principe de non-refoulement à la frontière et assure une protection temporaire aux réfugiés. Au début de la crise, je me suis rendu sur la frontière turco-syrienne et dans les camps. Nous avons vu des volutes de fumée côté syrien. Les forces armées accueillent les réfugiés et les enregistrent. On peut lire la peur dans les yeux de tous ceux qui arrivent sur notre territoire. À l'heure actuelle, 2,2 millions de Syriens ont été accueillis, auxquels s'ajoutent des Irakiens et des Afghans, soit plus de 2,5 millions de réfugiés. Peut-être sont-ils plus nombreux encore que les données issues des enregistrements. C'est un véritable défi politique auquel la Turquie et les pays voisins sont confrontés.

D'après le HCR, la Turquie est à l'heure actuelle le pays hôte qui accueille le plus grand nombre de réfugiés dans le monde.

Vingt-cinq centres de protection temporaires ont été ouverts par le Gouvernement turc qui accueille 260 000 Syriens. Ces derniers sont nourris, logés et ont accès à des soins de santé. On dénombre 650 000 enfants en âge d'aller à l'école. C'est un sujet sur lequel nous devons nous concentrer si nous voulons assurer la paix entre les communautés hôtes et les populations de réfugiés. Quatre mille enfants n'ont pas accès à une éducation véritable. Ceux qui ne sont pas dans les camps n'ont pas accès à l'école. Le gouvernement prend des mesures, mais les familles syriennes maintiennent leurs enfants en dehors de l'école. Et lorsqu'ils y viennent, nous essayons de combiner les cursus en mélangeant l'enseignement syrien dans leur propre langue et une partie du cursus turc. Certains bénéficient d'une éducation en ligne en arabe. À l'issue de ce cycle, ils passeront des tests et obtiendront des diplômes reconnus par les autorités turques. Ces mesures permettront aux jeunes d'accéder à la culture et d'apprendre la langue du pays dans lequel ils vivent.

Nous avons grandement besoin de classes, d'enseignants, de financements pour mettre en œuvre cette stratégie. Jusqu'à maintenant, la Turquie a dépensé plus de huit milliards de dollars alors même qu'elle a reçu moins d'un demi-milliard de dollars de la communauté internationale. Cette situation est intenable pour la Turquie.

Le partage du fardeau est essentiel. Des évolutions prometteuses se dessinent néanmoins. La Turquie est le pays qui a accueilli le plus grand nombre de Syriens et elle déploie tous les efforts possible pour régulariser le statut des réfugiés. Les garde-côtes turcs poursuivent leurs opérations afin d'assurer la

sécurité en mer, ces opérations coûtant 5 millions d'euros tous les mois. La Turquie étant entourée de mers, le contrôle des frontières maritimes est difficile de même qu'il est difficile de surveiller la frontière avec la Syrie, longue de plus de 900 kilomètres.

Depuis le début de l'année 2015, les garde-côtes turcs ont sauvé plus de 8 000 migrants, qui étaient aux mains des passeurs. Vous vous souvenez du corps du bébé qui a été retrouvé sur la plage turque. Deux passeurs ont été arrêtés. Ils ont été présentés au tribunal et encourtent des peines de trente-cinq ans de prison.

La lutte contre les passeurs et les trafiquants doit être renforcée, nous en sommes d'accord, mais sans mesures de sécurité qui s'attaquent aux racines profondes du problème, à savoir l'instabilité politique et l'instabilité économique des pays d'origine, ces mesures partielles n'apporteront que des solutions partielles. Une solution durable ne peut voir le jour que si la guerre et les violences prennent fin.

Nous sommes prêts à accueillir des demandeurs d'asile, mais nous savons qu'ils ne resteront pas sur place. Nous en avons déjà eu l'expérience. En 1979, après la révolution iranienne, un million d'Iraniens sont passés en Turquie avant de rejoindre les Etats-Unis et le Canada où ils se sont installés. Nous ne pouvons contraindre par la force les migrants à rester, et ce malgré les efforts déployés par le gouvernement pour les intégrer et leur offrir des conditions de vie normale.

Il est extrêmement important que les pays de destination apportent leur soutien au processus de paix et à l'établissement de la paix dans ces zones en proie à des conflits. Des investissements humanitaires doivent intervenir dans les pays de transit et d'origine afin d'améliorer leurs conditions de vie. Cela dit, que voyons-nous à l'heure actuelle si ce n'est que les bombardements se poursuivent en Syrie ? Bien entendu, il faut lutter contre Daesh, qui est une organisation terroriste, mais nous devons mesurer si les moyens que nous mettons en œuvre pour résoudre le problème sont suffisants. Une véritable détermination politique s'impose pour stabiliser la Syrie et les pays sources de ces vagues de migrants. Pour trouver une solution durable à la crise, la Turquie promeut la création de camps implantés dans le nord de la Syrie. L'attention de la communauté internationale a été appelée sur cette idée, mais elle n'a pas réagi très positivement à cette suggestion. Certains disent maintenant que les deux millions de Syriens devraient rester en Turquie.

Si la crise syrienne se poursuit, le nombre de personnes prenant la route pour se rendre en Turquie et au Liban ira croissant. Il semble qu'il n'y ait pas de solution à court terme. La Turquie est prête à coopérer avec l'ensemble des parties afin de surmonter la crise, trouver une solution pérenne fondée sur la responsabilité partagée et une aide humanitaire accrue fournie aux migrants.

La crise de la migration n'est pas uniquement régionale, ses répercussions sont mondiales et d'envergure. Elle suppose que tous les pays agissent de manière concertée. La Turquie a une longue histoire en tant que pays de migration, elle se situe au carrefour des migrations. Elle a également l'expérience de l'immigration, des millions de Turcs vivant à l'étranger, y compris en France, où des Turcs contribuent au développement de leur pays de destination. C'est très positif. Mais il faut être honnêtes et justes. L'Europe ne s'intéresse pas véritablement au sort des réfugiés en Turquie, elle ne s'y intéresse pas tant qu'ils n'arrivent pas sur leur territoire. Cette question a été posée il y a peu à l'Union européenne. La Turquie et l'Union européenne ont signé le 15 octobre le Plan d'action commun Union européenne-Turquie. Les dirigeants de l'Union européenne et de la Turquie se sont par ailleurs réunis en sommet à Bruxelles, le 29 novembre. Dans le cadre de l'accord signé, l'Union européenne fournira 3 milliards d'euros à la Turquie. Ces crédits seront investis notamment dans différents projets d'infrastructures. Certes, la Turquie et l'Union européenne coopèrent déjà, mais cette coopération sera renforcée et élargie.

Je terminerai par une observation.

Les attentats qui ont touché Paris ainsi que d'autres villes européennes poussent certaines personnes à confondre les migrations et les questions de sécurité. Il convient de distinguer entre ces deux thématiques, sans quoi nous allons percevoir les migrations comme des phénomènes extrêmement négatifs. Il est dangereux que les médias donnent une représentation négative des migrants et que les contenus qui circulent sur les réseaux sociaux soient critiques. C'est pourquoi il convient de réfléchir à cette question.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni)* – Merci, Monsieur Talip Küçükcan, des informations que vous venez de nous livrer sur un pays situé en première ligne.

Pendant la guerre Iran-Irak, tout le long des années 1980, la Turquie a accepté de recevoir des centaines de milliers de réfugiés venant d'Irak et d'Iran. Il faut que les autres pays respectent leurs responsabilités au titre

du droit international. La solution retenue lors de la première guerre du Golfe fut la Résolution 688 du Conseil de sécurité et la création d'une zone de protection dans le nord de l'Irak.

La sécurité est un défi majeur auquel nous sommes confrontés aujourd'hui. La perception des migrants par le public en est faussé. Le discours que l'on entend aujourd'hui est à rattacher aux discours tenus dans les années 90 sur les déplacements, la libre circulation et les difficultés qui en découlaient.

M. Michele Nicoletti ne pouvant être parmi nous aujourd'hui, je donne la parole à M^{me} Casal Vrazalica.

M^{me} Maja Gasal Vrazalica (*Bosnie-Herzégovine*)* – Je souhaite partager avec vous des informations sur les migrations dans mon pays.

Le département des migrations et de l'asile est en cours d'évolution sous l'effet de deux lois adoptées il y a quinze ans : elles visaient au développement d'un système qualitatif à l'échelon étatique du département des migrations et de l'asile. Sachez que dans notre pays la situation est complexe car nous ne sommes pas un État centralisé. Les responsabilités sont ventilées à divers échelons. Face à cette crise qui frappe aujourd'hui le monde, nous avons consenti tous les efforts possible pour la maîtriser par l'instauration d'un système de niveau national. Ainsi, après les élections en 2014, avons-nous adopté des lois de niveau national qui réglementent l'asile et les migrations. La Bosnie-Herzégovine est animée de la volonté d'aller de l'avant et recevra prochainement le statut officiel de candidat à l'adhésion à l'Union européenne. Il est par conséquent central pour elle que ses législations soient alignées sur le droit européen.

La Bosnie-Herzégovine dispose d'un cadre législatif et œuvre donc pour qu'il soit aligné sur les normes de l'Union européenne. Il est important de le souligner, nous avons toujours adopté cette position : nous avons choisi de nous tourner vers l'Union européenne. Lorsqu'un parti de l'opposition dépose un amendement visant à s'aligner sur l'action de l'Union européenne, la majorité lui répond que la Bosnie-Herzégovine n'étant pas encore membre de l'Union européenne, elle n'est pas contrainte de s'aligner. L'opposition occupe une place parfois difficile. Il n'en reste pas moins que nous avons présenté nombre d'amendements à la Commission chargée des droits de l'homme qui permettent de mieux réglementer la loi sur l'asile et les migrations.

Notre pays voisin, la Croatie, vient de rejoindre l'Union européenne, et nous devons comprendre cette évolution. Désormais, la Bosnie-Herzégovine n'a plus seulement une frontière avec la Croatie, mais une frontière avec l'Union européenne.

L'adhésion de la Croatie à l'Union européenne en 2013 a permis à la Bosnie-Herzégovine d'avoir un aperçu de la situation des migrations. En effet, nous partageons désormais une frontière avec un pays de l'Union européenne. C'est dire que la responsabilité du contrôle des frontières sur les migrations légales et illégales est accrue. Pour augmenter nos capacités de contrôle et la maîtrise des grands flux de réfugiés, la Bosnie-Herzégovine met en œuvre toutes les mesures nécessaires à l'échelon national pour que les comportements à l'égard des réfugiés soient humains et alignés sur les normes du droit international.

La Bosnie-Herzégovine n'est pas un pays attractif pour les réfugiés. La plupart de ses citoyens ont d'ailleurs plutôt tendance à quitter le pays, elle connaît elle-même une émigration. Cela dit, les services d'assistance et de conseils du niveau national ont été renforcés par divers experts, dont des experts techniques. La police des frontières au plan étatique est en place. Parallèlement, nous recrutons les ressources humaines supplémentaires qui s'avèrent nécessaires.

Tous les autres services sont réglementés par les entités territoriales. En Bosnie-Herzégovine, la loi relative à la circulation et au séjour des réfugiés, des migrants et des demandeurs de séjour est encore régie au niveau régional. Nous avons mis en place une procédure afin que deux lois différentes réglementent plus précisément deux domaines. La semaine dernière, l'Assemblée parlementaire de la Bosnie-Herzégovine a adopté la loi réglementant l'asile, et celle concernant les migrations est en cours d'adoption.

La loi sur l'asile s'aligne sur quasiment toutes les directives de l'Union européenne. Seuls certains points nécessitant un financement supplémentaire n'ont pu être réglementés.

La République de Macédoine fait face à des flux très élevés de réfugiés et de migrants. Les quelques données chiffrées à notre disposition font apparaître que plus de 110 000 réfugiés ont traversé la Bosnie-Herzégovine pour se rendre en Hongrie au cours des onze derniers mois. L'impact reste néanmoins faible en Bosnie-Herzégovine, car les migrants et les réfugiés ne font que traverser le territoire.

Les réfugiés ont tendance à opter pour les trajets les plus sûrs et les meilleurs marchés afin de rejoindre la Hongrie qui est un État de l'Union européenne et surtout un État situé dans l'espace Schengen. Passer par la

Croatie ou par les Balkans permet d'entrer dans l'Union européenne, non dans l'espace Schengen, puisque la Croatie n'en fait pas encore partie. Les réfugiés ne sont donc pas dans une zone de libre circulation, ce qui complique l'accès à l'espace Schengen.

Si la République de Croatie intégrait l'espace Schengen, ce qui devrait se produire prochainement, le nombre de réfugiés qui essaieraient de traverser la frontière croate augmenterait très probablement. Cela signifierait davantage de réfugiés passant par la Bosnie-Herzégovine, pays de transit.

Un mur de fils barbelés a été érigé entre la Hongrie et la Serbie et les contrôles se sont multipliés. Cela signifie que nous compterons sans nul doute dans les mois à venir davantage de réfugiés en Bosnie-Herzégovine. Les réfugiés pourraient y entrer par la façade nord-est et ainsi se diriger ensuite vers l'Union européenne. Si les routes de migrations se modifiaient, un nouveau couloir pourrait être construit en Bosnie-Herzégovine. Jusqu'à présent, les réfugiés n'ont pas souhaité rester dans les pays émergents, tels que la Macédoine, la Serbie ou la Grèce, car leur objectif est d'entrer au cœur de l'Union européenne. Malgré tout, le nombre des personnes en transit pose de nouveaux défis aux pays de transit aux plans organisationnel, de sécurité, humanitaire et financier.

Dans la mesure où les Bosniaques étaient il y a peu encore des réfugiés, nous savons ce que représente le fait de quitter son foyer avec un petit sac en plastique à la main. Je me souviens d'avoir été une réfugiée. Tous les jours, nous nous demandions pourquoi les grands États n'engageaient pas les mesures nécessaires pour mettre fin à la crise en Bosnie-Herzégovine. Aujourd'hui, je m'interroge toujours : pourquoi Serbrenitza, Sarajevo ou Bukovar ? Je n'ai malheureusement pas trouvé la réponse. Il faudra sans doute bien du temps avant que tout le monde prenne conscience que cette guerre n'a absolument servi à rien et surtout pas à la Bosnie-Herzégovine. Elle a surtout engendré de nombreuses victimes et bien des souffrances. Nous en subissons encore les conséquences au quotidien à l'heure actuelle.

Je ne suis pas d'accord avec mon collègue serbe qui a affirmé que nous ne pouvions pas mettre fin à la guerre. Nous pouvons agir, aider les réfugiés et les migrants et les accueillir, mais ainsi que l'a souligné mon collègue italien Di Stefano, chacun auprès de son Parlement doit prendre les mesures nécessaires pour éviter le trafic et la vente des armes. Nous devons tous continuer à critiquer haut et fort les maux générés par la guerre, qu'il nous revient de combattre au quotidien.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni)* – Je vous remercie de vos propos. Je crois que le moment est venu de préparer l'avenir, car ces mouvements vont sans nul doute se poursuivre. Merci également d'avoir apporté une touche personnelle. Il me semble que bien souvent les témoignages de réfugiés sont absents des débats politiques officiels.

M. Jarosław Obremski (Pologne)* – Au cours de l'histoire, les Polonais furent souvent des migrants, fuyant la répression et la pauvreté. Nous avons fui dans des pays amis pour continuer à lutter pour l'indépendance de notre pays. À l'heure actuelle, environ 250 000 citoyens Ukrainiens vivent et travaillent en Pologne. Cela pour dire que nous comprenons donc ce que le terme « migration » signifie. Mais cela ne signifie pas que nous soyons dénués de conscience. L'échelle du phénomène est telle que les capacités financières, sociales, politiques et de logement de l'Union européenne sont dépassées.

La Pologne est confrontée à une difficulté. Quand elle invite des réfugiés syriens, ils restent au maximum un mois sur son territoire, puis ils rejoignent l'Allemagne pour trouver un emploi mieux rémunéré et une vie meilleure. Ils rêvent de se rendre en Allemagne, en Suède, non de s'installer en Pologne.

J'ai parlé des capacités politiques de l'Union européenne. En Pologne, nous avons peur, car le phénomène des migrations est un défi à relever qui peut avoir un impact sur les partis qui combattent l'Union européenne. Ce qui pourrait se traduire à terme par un véritable danger pour l'Europe elle-même.

Nous sommes obligés de fournir une protection efficace à ceux qui en ont besoin et tout faire pour protéger la vie de ces personnes qui franchissent la Méditerranée, qui vivent dans les camps. Vous avez évoqué l'hiver, les températures qui vont chuter. Nous devons également garder à l'esprit les dangers auxquels ces personnes étaient confrontées chez elles.

Au mois de septembre, l'Union européenne a envoyé un message naïf : « Venez chez nous. On invite tout le monde. » Or, en l'espace d'un mois, nous sommes passés de l'attente à la fermeture des frontières. Ce fut un choc pour tout le monde. L'invitation de l'Union européenne n'a fait qu'accroître le recours aux passeurs. La forte augmentation de la demande a provoqué une baisse de la qualité des services et entraîné des pertes de vies humaines.

Les barrières sur la frontière hongroise ne sont pas le résultat de l'égoïsme des autorités de Budapest, mais le résultat d'un manque de solidarité européenne. Voilà cinq ans que la solidarité fait malheureusement défaut en Europe. L'Europe a amorcé une période de turbulences. Les migrations sont un phénomène global et les réponses doivent être globales. Par exemple, sans accord avec la Turquie, nous ne pourrions rien faire. La Pologne estime que tout accord avec la Turquie et les arrangements conclus lors du Sommet de Malte sont bons. Nous allons les appliquer, y compris les dispositions financières, mais nous devons renforcer les pays des Balkans grâce aux fonds idoines.

Nous devons également apporter un soutien au Liban et à la Jordanie qui accueillent la plus grande proportion de réfugiés. Nous faisons déjà partie du partenariat de mobilité avec la Jordanie. Par ailleurs, la Pologne a accueilli neuf cents réfugiés venant de Beyrouth et va passer un partenariat de mobilité avec le Liban. Nous devons lutter contre les migrations illégales venant notamment du Liban. C'est un test de confiance des citoyens en Europe. L'Union européenne doit montrer qu'elle est en mesure de gérer la situation.

Des migrants, notamment des Afghans, se dirigent également vers la Norvège en passant par la Russie.

À long terme, les pays les plus influents, tels ceux qui appartiennent à l'Union européenne, doivent partager leurs richesses en investissant dans les emplois, dans les infrastructures sociales et d'éducation des pays où la pression est la plus forte en matière de migrations économiques. Je pense avant tout aux pays de l'Afrique subsaharienne. Nous devons accorder la priorité aux pays qui sont ouverts à d'autres coopérations constructives, telle l'Éthiopie.

Les transferts de fonds à l'Afrique, qui font suite à l'Accord de Paris sur le climat, réduiront également, je l'espère, la pression migratoire.

Le phénomène évolue plus rapidement que nos réponses. Nous prenons du retard. De plus, je crains que nos propos politiquement corrects sur les migrations ne fassent que susciter une véritable angoisse. La crise du mois de septembre a été présentée dans les médias comme une chance, un défi. On nous a expliqué qu'une société multiculturelle en Europe était la clé du succès. Malheureusement, cela vient en contradiction avec les faits. Pour nous, tout cela n'est que de la propagande. Nous devrions discuter de ce sujet de manière plus ouverte.

Clamer qu'aucune tolérance ne sera acceptée vis-à-vis des ennemis de la tolérance sonne bien, mais je crains que cela n'aboutisse qu'à bloquer le dialogue. Notre lutte contre l'intolérance nous révèle que certains diffusent des messages d'intolérance. C'est pourquoi il faut donner la possibilité aux partis populistes de participer aux débats. Un débat ouvert est nécessaire. Il n'y a rien de commun entre le terrorisme et les migrations. Mais d'un point de vue politique et dans l'inconscient des populations, un lien est établi.

Je terminerai par trois points – mettre un terme à la migration illégale, créer des camps le plus rapidement possible, trouver des financements pour une aide à long terme – et une question : arrêtons de vouloir exporter les valeurs démocratiques européennes en dehors de l'Europe, tout simplement parce que nous ne savons pas le faire en raison d'équilibres instables et d'interventions militaires planifiées sur place. Nous le faisons alors que nous ignorons ce que nous devons faire ensuite.

M. Guy Goodwin-Gill (*Royaume-Uni*)* – Merci pour ces conclusions et merci d'avoir intégré au débat le défi de la solidarité, aussi bien sous ses facettes internes qu'externes. Bien entendu, l'Union européenne a connu un échec de la solidarité. Vous l'avez relevé, ce fut l'un des aspects qui a entaché l'attitude hongroise, mais pas uniquement. Cela fait partie des défis auxquels les pays membres de l'Union européenne sont confrontés. Cet échec est étonnant à maints égards, car dans les traités de l'Union européenne, les États membres reconnaissent le principe de la coopération sincère et affirment dans un traité fonctionnel que l'asile et les migrations se fondent sur la solidarité, mais également sur un partage des responsabilités, ce qui ne s'est pas encore traduit suffisamment dans la réalité ainsi que vous l'avez souligné à juste titre.

M. Rasmus Nordqvist (*Danemark*)* – Il y a quelque temps, je me suis rendu à Lesbos, où j'ai assisté à une crise humanitaire qui m'a brisé le cœur. Des milliers de réfugiés quittent les côtes de la Turquie à la recherche de protection en Europe. Cette crise a jeté sur les routes plusieurs milliers de personnes.

Les premiers pays d'asile, tels que la Grèce, la Turquie ou encore l'Italie, se trouvent confrontés à une responsabilité immense, à un défi que l'Europe devrait contribuer à résoudre. Il est important de reconnaître que cette crise a des racines politiques profondes, qui résident essentiellement dans l'absence de solutions politiques à la crise en cours au Moyen Orient, en Syrie, en Afghanistan, mais aussi en Irak. C'est également

une crise du développement, de distribution et de répartition inégale, une crise de l'utilisation des ressources au niveau mondial. C'est la raison pour laquelle l'aide publique au développement est en réduction car nous dépensons davantage de crédits dans nos propres pays pour aider les réfugiés.

La situation dans les pays d'origine des réfugiés et des migrants est une question que nous devons absolument prendre en compte dans notre approche et dans notre résolution de la crise actuelle. Peut-être est-ce ambitieux et naïf, mais nous devons faire preuve du courage suffisant pour aborder la question plus largement. Ce qui suppose de repenser le rôle de l'Europe dans la résolution des conflits et mettre en œuvre nos efforts diplomatiques nationaux partout dans le monde. En effet, une approche globale signifie que nous devons nous attaquer aux racines de ces flux de migrants et de réfugiés. Je suis convaincu que l'Europe doit jouer un rôle bien plus actif dans la promotion du *soft power*, un outil destiné à promouvoir la démocratie et le progrès. Les valeurs sur lesquelles nous avons construit notre coopération européenne doivent être projetées dans la gestion que nous proposons de la crise des réfugiés. Adopter une approche plus générale de la politique étrangère et intégrer davantage de coopération dans notre manière de gérer les réfugiés en Europe s'imposent.

Rappelez-vous que le Conseil de l'Europe en tant qu'idée et institution découle d'une aspiration, celle de garantir la paix et la coopération entre les pays européens. En tant que citoyens de l'Europe, nous avons largement bénéficié de cette approche. Aujourd'hui, nous avons l'obligation morale d'utiliser cette plateforme pour renforcer la paix et la coopération dans toutes les régions souffrant de conflits et de la guerre.

La crise actuelle est également annonciatrice de la crise climatique. A cet égard, nous ne sommes qu'au début des migrations qui se déplaceront vers notre région du monde. Dans les années à venir, des réfugiés, en nombre bien plus important encore, quitteront leur pays d'origine à la recherche de protection et d'une vie meilleure. C'est la raison pour laquelle nous devons adopter une approche qui garantisse un avenir durable sans carburants fossiles. Afin de pouvoir prendre en compte les migrants et les réfugiés qui fuient les effets du changement climatique, il convient de nous préparer à de telles migrations dont l'envergure sera tout autre. Cela suppose de déployer les efforts nécessaires pour relever les défis de la migration grâce à des coopérations durables et en apportant notre soutien aux États les plus vulnérables.

Ces flux massifs de personnes en chemin vers l'Europe trouvent leurs racines dans notre architecture politique européenne et dans les échecs de l'Europe à apporter des réponses. En effet, nous n'avons pas été en mesure de traduire les outils politiques, de partager les valeurs et les lois, nous devons donc trouver une réponse à cette crise qui soit bien plus fonctionnelle et bien plus humaine.

L'Europe se situe à un moment charnière. Le projet européen qui vise à garantir la paix et la coopération entre tous les États membres est mis à rude épreuve. En tant que communauté de valeurs partagées, allons-nous nous fragmenter ou, au contraire, allons-nous réussir l'examen et nous engager dans une coopération véritable ?

L'Europe est-elle prête à garantir la paix dans le cadre d'un projet se fonde sur une base humanitaire et égalitaire ? La crise est européenne, en ce sens qu'elle met à l'épreuve notre capacité et notre volonté à coopérer d'une manière jamais encore observée par le passé.

Selon moi, la communauté européenne est confrontée à des défis sur plusieurs fronts.

Tout d'abord, nous assistons à un manque de compréhension commune de ce qui constitue la crise actuelle. En tout premier lieu, nous devons reconnaître que cette crise est d'ordre européen. Nous ne pouvons nous permettre de le taire en reportant les problèmes sur les pays extérieurs. La solution ne se limite pas uniquement à mettre des annonces dans les journaux libanais en demandant aux personnes de ne pas venir. En effet, nous ne pouvons pas garantir une réponse humaine à cette crise uniquement par des interventions unilatérales de certains pays. En tant que communauté, nous ne pouvons pas nous permettre de tourner le dos aux États soumis aux plus grandes pressions. Pour le bien des réfugiés et de notre unité, nous devons coopérer au-delà des frontières dans la mesure où la crise des réfugiés est transnationale. Il convient donc de coopérer, de faire preuve de solidarité à l'égard des pays qui travaillent sous la plus grande pression, afin de nous assurer que réfugiés et migrants reçoivent le meilleur traitement possible conformément aux normes internationales.

À l'heure actuelle, la situation est marquée par le manque de volonté de coopérer entre les pays européens et de s'unifier pour résoudre cette question, reflétant la crise interne qui frappe l'Europe. Pour aller de l'avant, nous devons nous approprier plus largement cette crise et reconnaître qu'elle nous concerne au tout premier chef. Cela suppose un changement de paradigme : d'une focalisation trop importante sur la

protection des frontières, nous devons nous concentrer sur la protection des réfugiés qui doit être notre nouvelle politique dominante.

Pour résumer, la crise européenne implique de reconnaître que la crise des réfugiés et des migrants est un défi européen de nature politique qui se traduit par une véritable tragédie humaine. Il est urgent d'agir, de mener une intervention européenne qui s'appuie sur la coopération conformément aux obligations internationales. Sans coopération européenne, rien ne sera pas possible.

Si nous n'analysons que la moitié de la question, nous ne recevrons que la moitié de la réponse. Nous ne pouvons évoquer les hotspots sans évoquer leur relocalisation, nous ne pouvons pas aborder la question de la reconduite aux frontières des migrants en situation illégale dans nos pays si nous n'évoquons pas le développement et l'aide, nous ne pouvons pas soutenir aider plus largement les migrants si nous n'abordons pas les questions qui se posent. Cette problématique extrêmement complexe implique nombre d'autres aspects, notamment notre politique commerciale, notre politique culturelle, l'éducation. C'est la raison pour laquelle mon message aujourd'hui est le suivant : nous devons reconnaître qu'il s'agit d'une problématique extrêmement complexe qui touche tous les domaines de la politique européenne.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni)* – Je vous remercie de votre vision de l'Europe, nous rappelant les différentes problématiques qui découlent des changements climatiques et d'un changement de paradigme. Merci également d'avoir reconnu que la problématique est multifacettes. C'est un constat un peu triste. Depuis 1921, les États ont identifié le problème des réfugiés comme étant temporaire. Et même si le Haut-Commissariat aux réfugiés est devenu permanent en 2003, les preneurs de décisions ont tendance à penser que cette problématique est temporaire. J'ignore combien de temps sera nécessaire pour trouver une solution.

Avant de lancer le débat, je laisse la parole à M. Manlio Di Stefano. Il est intervenu ce matin sur les solutions possibles à court et à moyen terme et il représentera l'Italie dans le cadre de la présente table ronde.

M. Manlio Di Stefano (Italie)* – Je fais partie du Mouvement Cinq Étoiles. Ce matin, je suis intervenu sur les solutions envisageables, urgentes à court terme. J'aimerais maintenant aborder les solutions durables à long terme. Clarifions un point : l'immigration a des implications sociopolitiques et c'est en tant que telles qu'elles doivent être abordées. J'ai participé à de multiples congrès sur les migrations. Très souvent, nous continuons à utiliser le terme "urgence". Or, les migrations ne sont pas une urgence, c'est un phénomène qui existe depuis toujours et qui varie seulement en flux et en quantité. Si nous avions une véritable capacité organisationnelle, structurée depuis des années, nous ne devrions jamais parler d'urgence.

Quelles sont les grandes questions ?

La question des ressources de l'Afrique et du Moyen Orient. Nous devons réfléchir à cette phrase : il ne s'agit pas tant de "verser davantage" que de "moins soustraire".

À cette question, s'ajoutent le changement climatique et les conflits. Les Nations Unies estiment qu'au cours des dix dernières années, les conflits en Irak, en Afghanistan, en Lybie et en Syrie ont généré plus de dix millions de nouveaux réfugiés. En dix ans de conflits, les flux mondiaux sont passés de 40 millions de réfugiés à 60 millions. C'est la preuve du lien entre ces guerres et les migrations. Dans ces guerres, l'Europe a été protagoniste. N'oublions pas que l'amitié que nous entretenons avec certains tyrans dessert parfois le bien-être des réfugiés. Une constatation semble banale : nous devons mettre fin à l'interventionnisme militaire effréné. Je le répète, car nous avons assisté à une intervention en Lybie sans mandat des Nations Unies, une intervention en Irak, une encore en Afghanistan. Aujourd'hui, le Président du Conseil italien, Matteo Renzi, a annoncé qu'il serait prêt à retourner en Irak pour défendre une digue susceptible d'être attaquée par Daech. Pour moi, il s'agit tout simplement d'une nouvelle façon d'intervenir en Irak sans mandat et de faire des affaires sous la table comme par le passé.

Passons à l'actualité administrative.

Il convient d'harmoniser les procédures. En Europe, la durée moyenne entre la demande d'asile et l'obtention d'une réponse est de six mois, les chiffres variant d'un pays à l'autre. En Italie, le temps de réponse est de dix-huit mois. C'est un véritable problème, qui est lié, bien sûr, au nombre de personnes qui arrivent, mais pas seulement : le migrant ne sait absolument pas quel traitement il recevra, s'il partira à Chypre, en Grèce, en Turquie ou en Italie, car chaque pays utilise une procédure différente. Je relève ici les défaillances de l'Italie. Je ne dis pas que les autres pays n'agissent pas, mais nous devons plutôt d'essayer de mettre en place une procédure harmonisée.

Nous savons par ailleurs que les mafias sont impliquées dans les demandes d'asile et permis de séjour. Preuve en est le scandale qui a été découvert en Italie, *Mafia Capitale*. Un migrant, installé dans un centre d'accueil, coûte environ 35 euros par jour à l'État. Certains sont installés dans des hôtels. La mafia a mis la main sur cet accueil qui représente un chiffre d'affaires possible pour elle de 200 millions d'euros par an. La mafia a donc trouvé son propre intérêt à la gestion des migrants.

Nous devons développer une norme européenne commune sur ce point. Plus les centres d'accueil sont grands, plus ils sont difficiles à gérer et plus il est compliqué d'identifier les affaires de corruption. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons imaginer recevoir 4 000 migrants dans un seul centre d'accueil. Cela reviendrait à créer une ville dans la ville, impliquant des forces de l'ordre, etc. C'est impossible. Le rapport entre le nombre de migrants et le nombre de citoyens doit être d'un pour mille. Ce qui signifie un accueil diffus et l'organisation de petits centres d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire européen, pas plus de vingt migrants par nationalité.

Comme vous, je me suis rendu dans des centres d'accueil. Ils sont le reflet de ce qui se passe dans les pays d'origine : des combats fratricides entre les chiïtes et les sunnites, entre les Pakistanais et les Afghans s'y déroulent. Si nous les séparons, nous éviterons les violences au sein de leurs groupes ethniques et nous favoriserons leur intégration sur le territoire.

Nous devons également réviser le règlement de Dublin. Cela fait trois ans que j'en soumets l'idée. L'Europe l'évoque enfin, mais les faits ne sont pas encore au rendez-vous.

J'ai noté que certains pays ont fermé leurs frontières de jour au lendemain. La France de manière très lâche a fermé la frontière avec l'Italie, à Vintimille. Un jour, les frontières sont ouvertes, un autre, elles sont fermées. Parfois, le Règlement de Dublin vaut, parfois, il ne vaut pas. Le problème précisément est là.

Dernièrement, l'Union européenne a fait parvenir à l'Italie une note affirmant que si elle n'identifiait pas comme il se devait les réfugiés, elle courrait le risque de sanctions. Aux termes du droit international, nous ne pouvons pas forcer les migrants à se faire identifier et à donner leurs empreintes digitales. En fait, ils ne souhaitent pas être identifiés en raison du Règlement de Dublin. Si nous le révisons, après l'identification, le réfugié aura la possibilité de choisir le pays de destination et acceptera alors de coopérer avec les forces de police. Ainsi, le migrant ne sera-t-il pas contraint de rester en Italie dix-huit mois, il aura la possibilité de se rendre là où il veut. Ainsi l'identification des migrants sera-t-elle spontanée. Il faut savoir que certains migrants se brûlent pour effacer leurs empreintes digitales alors qu'ils sont encore sur des embarcations de fortune. Tout cela est la conséquence du Règlement de Dublin. De retour dans nos Parlements, nous devons affirmer haut et fort la nécessité de mettre fin au Règlement de Dublin. C'est une proposition que j'ai présentée devant le Parlement italien ainsi que devant le Conseil de l'Europe.

Je propose également de mettre en place une agence internationale pour les demandeurs d'asile. Je ne veux pas entendre parler de hotspots uniquement sur les territoires nationaux ou européens, nous devons sceller des accords bilatéraux avec les pays d'origine afin de demander des hotspots dans les pays d'origine, car les migrants arrivent en Europe au péril de leur vie, grâce à l'UNHCR, à la Croix Rouge, aux organes internationaux. Il faut créer dans les pays d'origine des lieux où les migrants pourront demander à se rendre dans un pays ou un autre en fonction des quotas qui auront été stabilisés. Un migrant économique pourra se rendre, selon son souhait, au Royaume-Uni, en Australie ou aux États-Unis, s'il entre dans les quotas.

Offrir aux migrants une voie légale pour venir en Europe, dans le monde occidental, s'impose. À l'heure actuelle, les migrants ne peuvent prendre l'avion pour se rendre en Europe. Les partis populistes disent que les migrants n'ont qu'à prendre l'avion, mais ce n'est pas possible.

Outre les quotas, les pays de l'Union européenne doivent s'appuyer sur une loi harmonisée en matière d'asile, recourir aux mêmes procédures, s'accorder sur une gestion des flux avec les pays d'origine et appliquer une reconnaissance mutuelle. C'est ainsi qu'un migrant reconnu comme réfugié en Italie doit être reconnu comme tel dans l'ensemble de la communauté européenne. Nous avons perdu beaucoup trop de temps en la matière.

Dans une logique de compensation, nous avons également proposé de transférer les bureaux de Frontex à Lampedusa, car l'île, après avoir été totalement détruite, est désertée par les touristes. Transférer Frontex à Lampedusa serait donc une juste compensation.

Il existe deux revers de la même médaille : les migrants économiques et les demandeurs d'asile. Nous devons appuyer l'idée d'offrir une possibilité aux migrants économiques de parvenir en Europe par des voies légales. Aussi devons-nous créer des voies légales pour les migrants économiques qui fuient la crise ou le manque de travail. Ils doivent pouvoir se rendre auprès d'une ambassade allemande, italienne, française et, conformément aux quotas disponibles, avoir la possibilité de se rendre dans le pays choisi. Si les quotas sont déjà atteints une année, le migrant essaiera l'année suivante ou optera pour un autre pays. Nous devons leur offrir cette possibilité.

S'agissant des centres d'accueil et de leur juste répartition, j'ai fait une proposition en Italie, mais je pense qu'elle pourrait être intéressante pour l'Europe : il s'agirait d'employer des jeunes qui apporteraient leur appui aux différentes commissions chargées de l'asile. Ils pourraient être formés gratuitement par le Haut Commissariat pour les réfugiés qui fait d'ores et déjà partie de ces commissions territoriales pour réduire le temps d'attente entre la demande d'asile et l'obtention d'une réponse. Ainsi le migrant saura plus rapidement s'il a la possibilité ou non de quitter le pays.

Pour accomplir l'ensemble de ces actions, il faut nous libérer des lobbies, des grandes entreprises et de tous ceux qui se prêtent à des spéculations avec les migrants, la vie des migrants et les pays d'origine. Si nous avons les mains libres, nous pourrions poursuivre sur ce chemin.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni)* – Merci, Monsieur Di Stefano, pour cette riche liste de suggestions.

Le Règlement de Dublin a largement appelé l'attention du Conseil de l'Europe. Je vous renvoie au rapport du mois de septembre préparé par l'un de vos collègues sur la mise en œuvre de ce règlement et sur ses conséquences concrètes.

Débat

M^{me} Nezha El Ouafi (Maroc) – Cette plateforme parlementaire est très intéressante car elle évite à chacun de nos pays et de nos parlements de légiférer et de réfléchir de manière isolée.

Le Maroc fait partie des pays en première ligne. Nous assistons à un changement très profond. Les migrants économiques et les demandeurs d'asile se tournent dorénavant vers les pays du Sud, dont fait partie le Maroc. En 2013, le Conseil national des droits de l'homme a présenté au roi Mohammed VI un rapport sur la situation au Maroc. Il indiquait que 44 000 migrants souhaitaient rejoindre l'Europe, mais que les mesures draconiennes prises par la Convention de 1991 liant l'Union européenne et le Maroc ont contraint les migrants, dont de nombreux migrants subsahariens, à rester au Maroc. En janvier 2014, 38 demandes de régularisation ont été accordées, qui ont supposé de relever de nombreux défis et de surmonter des contraintes. Mais ce fut aussi une opportunité pour le Maroc, un Maroc du multiculturalisme et de la diversité. Il s'est engagé dans un parcours de transition démocratique qui s'accompagne de contraintes et de défis, mais il le fait avec courage et une volonté politique affirmée.

Nous travaillons sur trois volets :

Au plan institutionnel, nous avons mis en place une instance interministérielle, de justice intérieure. L'instance intergouvernementale des droits de l'homme a œuvré pour la régularisation des émigrés qui peuvent ainsi saisir d'un recours les sièges régionaux du Conseil national des droits de l'homme.

Le Gouvernement a travaillé sur l'aspect législatif et remis au Parlement trois projets de loi : une loi sur l'asile, une fois sur la régularisation, qui s'avère être une loi sur la résidence. La précédente loi sur la résidence au Maroc s'intitulait "loi des entrées et de sorties des étrangers". Dorénavant, on parle de droit de séjour des étrangers.

Enfin, une loi contre la traite. Le Maroc est un pays transnational et est confronté à la problématique de la traite des êtres humains.

Je propose sous forme de recommandation de créer une plateforme parlementaire Sud-Nord pour travailler sur cette question complexe qui intéresse notre destin commun, notamment le Règlement de Dublin. Il concerne l'Europe, mais nous sommes également intéressés par les mesures de *hotspots* et par tout ce qui a trait à l'harmonisation de la politique de migration.

Les pays du Sud ont besoin des bonnes pratiques des pays du Nord. Mais les pays du Nord ont également besoin d'écouter et d'entendre la voix du Sud. Une plateforme parlementaire Sud-Nord en matière

d'immigration est très demandée à l'heure actuelle pour faire face aux effets de la crise, mais également un plan stratégique parce qu'en tant que politiques, nous devons porter une réponse politique pour gérer ou pour contribuer à la résolution du conflit dans la région.

M. Uroš Prikl (Slovénie)* – Merci de m'avoir invité à cette conférence que je vous félicite d'avoir organisée.

En Slovénie, nous avons appris la valeur de la coopération régionale et interrégionale. Ces dernières semaines, nous avons été confrontés à une arrivée massive de migrants et de réfugiés venant de l'est de la Méditerranée. Ils se dirigeaient vers la route des Balkans. Plus de 300 000 personnes sont entrées sur le territoire slovène, soit 14 % de la population slovène. Nous faisons notre maximum pour gérer les flux massifs de réfugiés et de migrants et nous essayons de donner aux plus vulnérables toute la protection nécessaire.

La migration constitue un défi immense, mais également une grande opportunité. Nos mesures communes ne devraient pas aller à l'encontre des migrants, mais gérer au mieux les flux migratoires. Des efforts supplémentaires sont nécessaires afin de lutter contre les causes profondes, à savoir la pauvreté, l'instabilité politique, les conflits et le non-respect des droits humains et de l'État de droit, sans oublier les changements climatiques. Aucune solution ne sera viable, à moins de prendre en considération l'ensemble des causes.

Une attention toute particulière devrait également être accordée à l'engagement diplomatique, car il convient de trouver des solutions politiques aux crises et aux conflits en cours. Une meilleure coopération, un meilleur dialogue politique avec les pays les plus touchés par les flux migratoires sont absolument nécessaires. Le dialogue avec nos partenaires africains doit être complet afin de gérer conjointement des flux extrêmement denses.

Dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, le processus de Khartoum a été suivi par le Sommet de La Valette. Depuis le début, la Slovénie a appuyé l'organisation de ce Sommet des pays d'origine, de transit et de destination, qui s'est réuni pour débattre du phénomène, des causes profondes et des façons de gérer au mieux les migrations. Un dialogue ouvert s'impose, car seuls un dialogue et une coopération avec les pays d'origine, de destination et de transit permettront de trouver une solution.

Le plan d'action né du Sommet de La Valette vise à gérer de manière appropriée les migrations à court, à moyen et à long terme. Les engagements pris lors du Sommet portent également sur la lutte contre les migrations illégales, contre le trafic et la traite des êtres humains. La Slovénie se félicite en outre de la création du fonds d'urgence de l'Union européenne, car il permettra la mise en œuvre efficace de l'ensemble des engagements qui ont été pris.

La Slovénie continuera à apporter son aide à l'élaboration de projets dans les pays africains. Elle contribuera au fonds européen et utilisera l'ensemble des canaux multilatéraux à l'œuvre pour agir.

M. Éric Voruz (Suisse) – Tout ce que j'ai entendu est très intéressant. Cela dit, il y a toujours un "mais". Un intervenant a déclaré que le Conseil de l'Europe tenait un langage. J'ajoute que les langages varient ensuite selon les parlements nationaux.

La Suisse est d'accord avec les différentes interventions. Jacques Attali a déclaré ce matin que la migration devait être une chance et non un problème. Toujours est-il qu'une fois rentrés dans nos pays respectifs, cela devient un problème. Et je parle de mon pays, la Suisse, où le peuple a toujours le dernier mot. Le peuple vote beaucoup, tout simplement parce que les partis populistes lancent des initiatives populaires. L'une d'elle est en application, le peuple s'étant prononcé contre la migration de masse. Notre Gouvernement ignore comment l'appliquer, car la Suisse, même si elle n'est pas membre de l'Union européenne, est signataire des Accords de Schengen et de Dublin sur la libre-circulation des personnes. Il est extrêmement difficile pour notre ministre fédéral de la Justice et de la Police de négocier ensuite avec l'Union européenne. Si l'Union européenne refuse de revoir les accords signés, comment la Suisse appliquera-t-elle une décision du peuple ?

Le parti populiste est le premier parti du pays. Il a encore gagné onze sièges au Parlement fédéral il y a trois semaines. Heureusement, il n'est toutefois pas majoritaire. Le gouvernement fédéral est un gouvernement de coalition, dans la mesure où aucun des partis, seul, ne peut obtenir la majorité. Sur les sept ministres du Gouvernement fédéral, il y a deux ministres populistes, deux socialistes, deux radicaux libéraux, un démocrate chrétien. L'action publique suppose la recherche d'un certain consensus.

Nous avons assisté à un amalgame. Le Parlement fédéral, sous la pression de ce parti populiste, interdit aux demandeurs d'asile de s'inscrire dans les ambassades des pays étrangers ou de provenance. Le Parti populiste a déclaré que les étrangers n'avaient qu'à prendre l'avion et que des lois s'appliqueraient sur le territoire d'accueil. C'est absurde. Très souvent, les réfugiés n'ont pas les moyens de prendre l'avion pour rejoindre directement les pays d'accueil.

J'ai entendu avec intérêt nos collègues polonais. La Pologne vient d'élire un nouveau Parlement où le parti populiste est devenu majoritaire. La nouvelle Première ministre a fait retirer tous les drapeaux européens lorsqu'elle s'exprimait à la télévision. Le Gouvernement polonais devrait demander à se retirer de l'Union européenne de même que la Hongrie qui le souhaite.

J'ai entendu avec grand intérêt les solutions présentées par M. Di Stefano. Encore faudrait-il les réaliser ensemble, car nous connaissons aussi des difficultés avec l'Italie. Le parti de la Legate, extrêmement minoritaire en Suisse, mais majoritaire dans le canton du Tessin, a lancé une initiative qui s'attaque aux frontaliers.

Il faudra trouver des solutions raisonnables pour nous sortir de ces ornières, mais ce ne sera pas simple.

M. Guy Goodwin-Gill (*Royaume-Uni*) – La démocratie est, en effet, difficile à dompter.

M. Jean-Marie Heydt, Président du Comité exécutif du Centre nord-sud du Conseil de l'Europe – Je reste embarrassé par certains aspects du débat en raison de l'omniprésence, que l'on comprend très bien, de l'Union européenne qui vient quelque peu fausser le débat. Il est certain que les moyens financiers, le nombre de personnes représentant certains de ses États membres en tant que tels sont susceptibles de fausser le débat et surtout les déclarations et les actions qui ont été menées. Cela me conduit à poser la question suivante : face à cela, les 47 pays du Conseil de l'Europe et des pays tels que le Maroc dont des représentants se sont exprimés ou la Tunisie qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe – ne peuvent-ils trouver des solutions qui leur soient propres et qui soient prises en compte ? De là, les récentes résolutions et la riche liste qui nous a encore été remise. Certaines d'entre elles ont été suivies dans le cadre du Comité des ministres, car c'est bien dans le cadre intergouvernemental qu'une suite concrète peut être donnée.

J'ai bien entendu ce que disait le Parlementaire suisse. De belles décisions, de belles recommandations ont été prises par votre Assemblée. Quelles suites leur sont données pour que ces textes vivent dans le cadre de l'intergouvernementalité du Conseil de l'Europe, au-delà de l'Union européenne qui suit son chemin dans son propre cadre ?

M. Gert Westerveen, représentant du HCR au Conseil de l'Europe* – Au nom du HCR, je ferai quelques brèves remarques sur l'intégration, sur le retour dans le pays d'origine et sur le partage des responsabilités en Europe.

M. Attali a déclaré que les migrants devaient être perçus comme un facteur d'enrichissement de la société. J'aimerais reprendre ce propos à mon compte.

Le représentant de la Suède a relevé que l'intégration pose des difficultés logistiques. L'histoire européenne a démontré que nous avons intégré de nombreux migrants. Vous-même, Monsieur le Président, avez mentionné la coopération internationale pour les réfugiés d'Indochine. Entre 1984 et 1995, près d'un million de réfugiés vietnamiens ont été installés dans différentes régions du monde, dont des milliers sont arrivés jusqu'en Europe. Ils sont aujourd'hui des citoyens parmi d'autres. L'intégration est donc possible, l'expérience nous le prouve.

Je pense au travail réalisé par le Conseil de l'Europe et par son Congrès des pouvoirs locaux et régionaux qui est extrêmement important. Des connaissances ont été acquises, des expériences utiles ont été engrangées. Bien sûr, les réfugiés climatiques soulèvent d'autres questions, les réfugiés vietnamiens fuyaient le communisme. Aujourd'hui, notre approche pour aborder les réfugiés qui arrivent sur nos territoires est quelque peu différente. Il appartient à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et aux Parlements nationaux de surmonter les difficultés. Tout conflit finit par prendre fin. Il en ira de même en Syrie. C'est alors que de nombreux réfugiés voudront rentrer dans leur pays. Il faut garder cette idée à l'esprit et avoir d'ores et déjà des plans, même à l'état embryonnaire, pour les aider à se réinstaller dans leur pays d'origine.

Le Règlement de Dublin porte sur les responsabilités que chacun doit assumer. Tout n'est pas négatif, les critères relatifs au regroupement familial, par exemple, sont positifs et il conviendrait de les conserver. En

revanche, des critères différents s'appliquent aux réfugiés qui arrivent pour la première dans l'Union européenne et il me semble inévitable, dans un avenir proche, de mettre sur pied un nouveau système aux termes duquel tous les États européens endosseront leur part de responsabilité. Je pense à un mécanisme de répartition. Un tel mécanisme permettrait d'assurer un bon accueil aux réfugiés et de leur offrir un statut uniforme. Une fois obtenu le statut de réfugié, il devrait être possible pour eux de se déplacer sur le territoire de l'Union européenne et de se construire un avenir. Les réfugiés ne devraient pas être obligés à rester dans un pays pendant des années, mais au contraire de pouvoir évoluer en fonction de leurs compétences.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni) – Un statut uniforme est l'un des objectifs qui n'a pas été atteint au sein de l'Union européenne alors que cela aurait été bien utile.

M. Mehmet Çağlar, (Chypre)*– Je souhaiterais savoir s'il existe un lien entre les pays européens et les pays arabes voisins de la Syrie, de l'Irak et d'autres pays ? Que font l'Arabie saoudite, le Qatar et les autres pays pour apporter une aide humanitaire et financière aux réfugiés aux côtés de pays européens ?

Si nous voulons trouver une solution, il convient de s'attaquer aux racines du problème, partager notre expérience, les responsabilités, afin de créer un nouveau système. Il convient de soutenir les pays qui n'ont pas les capacités d'aider les réfugiés au plan local pour qu'ils bénéficient de meilleures conditions de vie. Et cela se réalise à un échelon local. Par exemple, depuis cinquante ans, Chypre reçoit de nombreux réfugiés et nombre de difficultés ne sont pas résolues. La population de l'île n'étant pas nombreuse, les pays européens nous ont acceptés. Je lance un appel à tous les pays afin qu'ils s'attardent sur ce type de question. Peut-être le moment n'est-il pas approprié pour évoquer la question de Chypre. Un processus de négociation est en cours entre Chypre et la Turquie depuis 1968. Nous sommes en 2015 ! Tous les pays doivent se concentrer sur ce type de problème.

Environ 200 000 Chypriotes-Turcs vivent à Chypre. Il en existe 600 000 de par le monde, soit trois fois plus que notre population. Le problème des réfugiés est dangereux pour l'ensemble du monde : pour les pays européens et pour les autres également. C'est pourquoi il convient de nous coordonner pour trouver une solution, pas uniquement pour les réfugiés actuels, mais également pour tous les réfugiés du siècle passé.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni) – Vous rappelez le rôle possible des diasporas. Je vous remercie.

M^{me} Annette Groth (Allemagne)* – Vous avez indiqué que nous devons lutter contre l'État islamique. Sur ce point, je suis d'accord avec vous. Des informations claires montrent qu'un soutien est apporté à Daech par les autorités turques. Chaque jour, chaque nuit, des soldats turcs partent pour la Syrie. Cela figure dans les journaux. Je l'ai vu moi-même lorsque je me suis rendue à Kobané, j'ai vu des camions chargés d'armes... Il y a là un double discours : on ne peut condamner d'un côté et ne pas véritablement lutter contre un tel mouvement. Pour ce qui est de la répartition et du Règlement de Dublin, notre Chancelière, M^{me} Merkel, a décidé au mois d'octobre de ne pas activer le Règlement de Dublin pour les réfugiés syriens, symbole de bienvenue à de nombreux Syriens. Nombreux sont arrivés en Allemagne sans avoir nécessairement l'intention de le faire. Le Règlement de Dublin est aujourd'hui mis en œuvre. Nous ne renvoyons pas de réfugiés en Grèce en raison de la crise grave des réfugiés. Je pense d'ailleurs que nous ne devrions pas les renvoyer non plus dans d'autres pays.

De nombreux orateurs se sont interrogés sur la révision du Règlement de Dublin.

Quel système voulons-nous ? Le statut d'asile une fois reconnu en Allemagne ou ailleurs, il devrait s'appliquer dans les autres pays. C'est une lutte politique peu aisée tant il est vrai que les positions diffèrent d'un pays à l'autre.

Quant à la répartition et aux systèmes de quotas, j'y suis opposé, car on ne doit pas forcer les gens à se rendre dans un pays où ils ne veulent pas s'installer. Je considère que cela correspond à un traitement inhumain. Serais-je réfugiée, je ne voudrais pas que l'on m'impose de me rendre en Hongrie, par exemple, où je saurais ne pas être la bienvenue.

C'est pourquoi il convient d'imaginer d'autres solutions et de mener des discussions concrètes. C'est une tâche extrêmement difficile qui nous attend.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni)* – M^{me} Merkel fait référence au Règlement de Dublin comme étant obsolète. Au surplus, il convient, selon elle, de porter l'accent sur l'équité.

M. Quais Khader (Palestine)* – Nous nous rencontrons dans les locaux de l'Assemblée nationale français. Avant toute chose, je souhaite faire part de toute ma solidarité au peuple français. Je présente mes plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes des attentats barbares que la France a subis récemment. Je m'exprime au nom du peuple palestinien dans son ensemble lorsque je condamne ces crimes atroces.

Sur cette terre, aucun peuple n'a jamais fait l'expérience de la tragédie d'être réfugié autant que le peuple palestinien. Deux tiers des Palestiniens sont des réfugiés et la majorité d'entre eux sont des réfugiés chroniques, et ce depuis plus de soixante-dix ans.

Nous sommes parfaitement conscients que la seule solution durable et digne au problème des réfugiés, quels qu'ils soient, est de leur permettre de regagner leur foyer pour y vivre en sécurité et en paix. Pour être durables, les solutions à la crise des réfugiés doivent s'attaquer aux racines du phénomène, dont l'état de forte instabilité qui est le résultat des guerres civiles perpétuelles et continues qui s'étendent dans la majorité des pays d'origine, notamment au Moyen Orient et en Afrique du Nord.

L'Europe occidentale doit reconnaître qu'elle a une responsabilité majeure dans cette situation explosive. Ainsi que l'a souligné M. Obremski, la politique visant à exporter la démocratie par le truchement d'interventions militaires, qu'elles soient directes ou indirectes, est un échec cuisant. Outre le fait que ces interventions n'étaient pas justifiées d'un point de vue moral, un changement radical des politiques s'impose. L'Europe doit s'efforcer de trouver des accords politiques pour résoudre les conflits qui continuent de hanter la région et pour qu'elle retrouve enfin sa stabilité. C'est le remède que nous souhaitons apporter à la crise actuelle. Nous ne devons surtout pas exclure le conflit israélo-palestinien. Les événements récents ont confirmé une fois de plus que le conflit israélo-palestinien est l'une des causes d'instabilité principale dans la région. Aussi, l'Europe se doit-elle de contribuer à la résolution de ce conflit en faisant pression sur les Israéliens afin que ces derniers respectent leurs engagements, afin qu'ils cessent de violer le droit international et qu'ils mettent fin à l'occupation et à la colonisation des territoires palestiniens. L'objectif consiste à dégager un accord viable à long terme fondé sur une solution propice à deux États. Nous pourrions ainsi résoudre la question des réfugiés palestiniens. Contrairement à ceux qui arrivent en Europe, la majorité des réfugiés palestiniens ne souhaitent qu'une chose : le droit de retrouver leur foyer, d'où ils ont été évincés injustement par les occupants israéliens.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni) – La liste des orateurs étant momentanément épuisée, je vais vous faire part de quelques observations, que vous trouverez sans doute pour certaines un peu provocantes. Peut-être cela amènera-t-il certains orateurs à prendre la parole afin de poursuivre le débat.

M^{me} Brasseur a fait référence au climat d'indifférence. Il y a aussi beaucoup de complaisance : on a l'impression que nous souhaitons quelque chose, mais que tout cela ne s'appuie que sur des hypothèses. Nous ne réussissons pas à résoudre les problèmes dans le meilleur des mondes. Les défis d'aujourd'hui requièrent l'énergie humaine et beaucoup d'imagination. Plus que tout, nous devons avoir la volonté de penser de manière nouvelle et le courage de prendre des initiatives.

D'aucuns ont affirmé que le problème de l'Europe actuelle est le résultat de trop de failles et que les combler en utilisant les ressources nécessaires suffirait à le résoudre, ce qui arriverait à point nommé. Mais il suffit de réfléchir pour se rendre compte que cela n'apportera pas grand-chose et que les racines, les causes, les moteurs, le désespoir et la crainte des conflits continueront d'exister et de pousser les migrants vers l'Europe ou vers d'autres pays. Nous pouvons affirmer avec certitude – l'histoire et l'expérience nous le confirment – que les réfugiés et les migrants ne cesseront pas leurs déplacements désespérés à la recherche d'une vie meilleure. D'ailleurs, souvent, les migrants et les réfugiés font preuve de bien plus d'imagination que les hommes et les femmes politiques ou encore les universitaires pour passer au-dessus des barrières, en dessous des murs, à travers les fils barbelés. Si un changement radical est absolument nécessaire, notamment dans le monde en développement, il réside dans la nécessité d'aborder différemment les problèmes.

Nous connaissons des exemples d'échec de reconduites aux frontières ainsi que des manières d'empêcher les personnes d'entrer dans un pays. Finalement, l'efficacité multilatérale est très peu affirmée. Le droit international donne l'obligation à un pays de réadmettre ses citoyens, mais le fait d'appliquer cette obligation présente un revers : souvent, les pays d'origine ont peu intérêt à contribuer au projet européen de retour de leurs concitoyens car ils n'en tirent aucune contrepartie. Leurs propres citoyens ont traversé le Sahara ou la Méditerranée pour travailler ensuite en Europe avec succès ; ils envoient ensuite régulièrement des fonds dans leur pays.

À l'avenir, nous devons mettre en place une coopération efficace. Vous l'avez répété à plusieurs reprises tout au long de nos travaux. L'avenir d'une coopération efficace entre les pays européens et les autres nécessite de prendre en compte l'égalité et l'équité. Tant que ces facteurs ne seront pas présents au processus, nous n'enregistrerons aucun progrès.

Un déficit de solidarité de l'Union européenne a été évoqué. C'est une réflexion très triste. Finalement, l'Union européenne ne respecte pas son traité sur la coopération, elle n'est pas en mesure de traduire sa solidarité dans un partage équitable des responsabilités. Or, je pense que c'est essentiel à deux égards : essentiel à l'avenir de la communauté elle-même ; essentiel à un niveau plus pratique, en tant que bases internes et externes pour asseoir les responsabilités de chacun et pour apporter des réponses à court et à long terme.

La crise existe. Manifestement, il est ardu de dégager des consensus, des accords entre les 28 États membres de l'Union européenne, mais peut-être des progrès pourraient-ils être accomplis si un petit groupe d'États partageait les mêmes approches. Quelques États pourraient ainsi partager un système de quotas et de répartition. Schengen a commencé avec seulement quelques pays. Un projet similaire pourrait être lancé par quelques États qui mèneraient des réflexions similaires et qui pourraient se mettre d'accord sur la reconnaissance d'un statut harmonisé des réfugiés ; ces derniers pourraient jouir de droits communs ayant trait à la circulation, au droit à l'emploi, etc. Ces mêmes États pourraient se mettre d'accord pour accepter de répartir sur leurs territoires un nombre élevé de réfugiés. En parallèle, l'Union européenne sur une base bien plus large, et ce n'est pas nouveau, devrait instaurer des protections dans les pays de premier asile ou dans ceux qui accueillent la majorité des réfugiés et des migrants.

En ce sens, il convient d'être progressiste. L'Europe dispose de mécanismes pour agir à travers sa directive sur la protection temporaire. Peut-être pourrions-nous créer un statut temporaire des réfugiés d'un conflit afin d'éviter une approche au cas par cas pour protéger cette catégorie de réfugiés. Rappelons-nous, il s'agit d'un des piliers du système européen d'asile. Il requiert toutefois beaucoup de ressources. Nombre des difficultés découlent des pratiques non harmonisées des pays membres de l'Union européenne. Je pense néanmoins que nous pouvons agir outre l'Europe. C'est pourquoi les autres membres du Conseil de l'Europe doivent agir également. L'Europe doit adopter un rôle de leadership. Malheureusement, rares furent les pays leaderships au cours des dernières années. Il serait intéressant d'organiser des conférences internationales à l'image de celles de 1979 et en 1989 suite à la crise migratoire d'Indochine. De telles conférences pourraient se tenir régulièrement. Croyez-moi ou non, ces crises migratoires vont nous accompagner pendant des années et ne se résoudront pas uniquement en mettant en place quelques mesures. Peut-être qu'un tel système pourrait impliquer un nombre plus élevé de parties prenantes, à savoir tous les États du monde, car, finalement, aucun pays de cette planète n'est épargné par les mouvements migratoires. Nous devons répondre aux causes des migrations et nous assurer que les migrants sont protégés comme il se doit. Le cadre international souffre d'une lacune : à ce jour, nous ne disposons pas d'une agence compétente qui protège les droits des migrants. François Crépeau, rapporteur spécial sur les droits des migrants, a souligné la nécessité de disposer d'une telle structure qui, pour l'heure, nous fait cruellement défaut.

Nous l'avons répété à plusieurs reprises et nous ne cesserons de le répéter : l'aide doit être apportée aux réfugiés, indépendamment d'une meilleure gestion des frontières. Bien au contraire, ce sont la formation et l'éducation qui contribueront au bien-être présent et à venir des réfugiés. C'est un point que notre collègue turc a souligné. Il faut également comprendre que nombre d'enfants perdent leurs droits à la scolarité et qu'ils ne rattraperont pas le temps perdu.

L'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Europe dans son ensemble devraient adopter une approche plus radicale et insister sur une restructuration totale de l'Office du Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies. Peut-être l'Office doit-il devenir responsable, certes, de la protection des réfugiés, mais également des personnes déplacées en interne. Par ailleurs, on pourrait imaginer une nouvelle institution pour les personnes contraintes de quitter leur foyer, l'objectif étant de trouver des solutions à appliquer conformément à la dignité humaine et aux droits de l'homme. Il serait sans doute utile de procéder à une restructuration du Haut-Commissariat qui s'appuierait sur des personnels extérieurs à l'Organisation des Nations Unies.

Il faut également revoir les financements, car le Haut-Commissariat aux réfugiés n'a jamais bénéficié des fonds nécessaires. D'aucuns suggèrent de financer son budget régulièrement plutôt que, chaque année, sur une base volontaire. Il conviendrait de s'assurer qu'une proportion du financement nécessaire émane du budget des Nations Unies. Peut-être devrions-nous ici appuyer davantage une nouvelle orientation.

Nous avons évoqué les réformes institutionnelles. Peut-être pourrions-nous encourager le Secrétaire général des Nations Unies à désigner un commissaire chargé de la protection des réfugiés. L'objectif consiste à travailler dans le cadre du système des Nations Unies. Malheureusement, trop de lacunes subsistent. Je le répète, nous devons nous attarder sur les racines et sur la médiation afin de résoudre les conflits. Le Conseil de sécurité devrait prendre davantage d'initiatives également afin de s'assurer que les pays d'origine des réfugiés et non les migrants contribuent au coût d'accueil qui incombe aux autres.

M. Talip Küçükcan (Turquie)* – J'interviens pour contrer les interventions selon lesquelles la Turquie soutiendrait Daech ou l'État islamique. C'est faux. Agir ainsi serait autodestructeur pour la Turquie. Je rappelle que Daech a attaqué le consulat turc à Mossoul et pris en otages plus de soixante citoyens turcs. Nous savons donc ce que Daech veut dire. Daech a également été impliqué dans une attaque terroriste qui a tué plus de vingt personnes à Suruç, dans le sud de la Turquie, et plus récemment encore à Ankara dans un double attentat terroriste qui a fait cent morts. Prétendre que la Turquie a apporté son soutien à cette organisation qui attaque la Turquie est tout simplement incohérent et absolument pas pertinent. En outre, la Turquie s'est adressée à ses partenaires européens et occidentaux, leur demandant de partager les renseignements dont ils disposent sur les personnes qui traversent la Turquie pour rejoindre Daech. Pendant de très nombreuses années, les États européens n'ont pas apporté les renseignements nécessaires à la Turquie.

Sachez que la Turquie, en 2013, a été le premier État à avoir inscrit Daech sur sa liste des organisations terroristes, ce bien avant les États de l'Union européenne. Je pense que nous devons garder ces éléments à l'esprit lorsque certains affirment que la Turquie soutient Daech. D'ailleurs, la Turquie s'est engagée dans une campagne afin de frapper Daech en Syrie.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni)* – Oui, il s'agit de questions de sécurité commune. Nous devons garder ces questions l'esprit.

M. Jarosław Obremski (Pologne)* – Je souhaiterais répondre à M. Voruz que ce n'est pas un parti populiste qui est au pouvoir en Pologne. Il s'agit d'un parti de centre-droit. Bien entendu, nous pouvons débattre de l'évolution de ce mouvement. Très souvent, j'entends parler de la Hongrie ou de Viktor Orbán ou de son parti Fidesz. Il faut se souvenir que 20 % des électeurs apportent leur soutien au Parti Jobbik, un parti situé bien plus à droite que Fidesz et plus proche du parti français de Marine Le Pen ou du Parti des Libertés autrichien. Pour moi, Fidesz n'est pas vraiment un parti populiste. En Europe, les sensibilités me semblent quelque peu différentes. J'étais favorable à Solidarność et au mouvement qui y était attaché dans les années 80. Il est donc parfois difficile d'accepter que nous ayons au pouvoir des membres du Parti communiste. C'est très étrange pour moi qui ai lutté en Pologne, mais cela existe.

Si l'on se promène en France dans les rues, on ne voit que rarement le drapeau français, il est érigé devant le Parlement. Plutôt que d'afficher le drapeau français ou le drapeau polonais en Pologne, il faudrait tout simplement afficher le drapeau européen.

M. Guy Goodwin-Gill (Royaume-Uni)* – Notre réunion est fort intéressante. Et dire que j'étais très inquiet d'hériter de la séance de l'après-midi, que l'on qualifie "d'enterrement" en Angleterre car c'est celle où tout le monde s'endort ! Je remercie vivement l'ensemble des intervenants et les personnes qui ont participé au débat.

Conclusions et clôture par M. Irakli Chikovani (Géorgie, ADLE), Président de la sous-commission sur l'intégration

M. Irakli Chikovani, Président de la sous-commission sur l'intégration, membre du Parlement géorgien* – Le début fut très intéressant, bien que, moi aussi, je ressens la nécessité d'aller plus loin. Nous nous rendons compte que nous n'avons absolument pas accompli ce que nous souhaitons. Il n'est pas possible de résoudre le problème en une seule réunion, mais c'est un bon point de départ.

J'adresse mes vifs remerciements à l'ensemble des participants pour leurs contributions et les débats qui s'en sont suivis qui furent très intéressants. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice. J'en profite pour remercier l'Assemblée nationale française qui nous a accueillis dans cette salle et pour l'organisation de notre rencontre. Nous nous rendons tous compte que la période est intense et difficile pour le peuple français, mais le fait que nous soyons présents ici aujourd'hui est l'expression de notre solidarité au peuple français suite aux attentats terroristes.

Nous avons passé les faits en revue. Les diverses contributions ont montré très concrètement la façon dont chaque pays avait abordé les problèmes dans le détail. Bien sûr, la majorité des problématiques a d'ores et déjà été couverte, mais nous sommes conscients de la nécessité de procéder à une mise à jour.

Ce matin, après l'introduction de M. Mariani, M^{me} Brasseur, la Présidente de l'Assemblée parlementaire, a défini et décrit huit étapes clés, nécessaires pour engranger des progrès dans le traitement de la situation. Nous partageons tous la conclusion à laquelle elle est parvenue : intégration, intégration, intégration. C'est l'élément qui fonde la résolution de la question.

M. Attali, modérateur de la session ce matin, a souligné que l'arrivée des migrants doit être considérée comme une bonne nouvelle et certainement pas comme un facteur négatif. Il a ajouté que des communications idéologiques puissantes sont nécessaires pour combattre les réactions immédiates de rejet et les visions négatives, marquant la nécessité d'agir. Nous en avons également débattu dans un cadre de conversations privées.

Il a été souligné que les partis populistes étaient le plus grand défi auquel nous étions confrontés. Malheureusement, le terrain est propice à leur émergence dans nos pays et c'est une réalité à laquelle nous devons faire face.

Des positions politiques et des expériences personnelles ont été partagées. Je pense à l'intervention de notre collègue polonais ou à celle de M. Di Stefano qui nous enjoint de lutter contre la corruption, la manipulation et la vente d'armes. Il a préconisé d'adopter certaines mesures qui génèreraient un cadre plus large nous permettant de résoudre ce problème.

Nous avons entendu les contributions de pays tels que la Serbie, la Suède ou encore la Grèce qui ont évoqué les arrivées massives de réfugiés. Leur nombre est trop important pour que les pays de transit puissent les gérer malgré tous leurs efforts. D'ailleurs, hier, notre commission a engagé une discussion très intéressante : elle portait sur une visite d'étude sur l'île de Kos. L'un de nos collègues a indiqué que le nombre de migrants dépasse le nombre d'habitants de cette île. Nous mesurons les conséquences des migrations.

La Banque de développement et le Centre Nord-Sud, partenaires du Conseil de l'Europe, nous ont présenté leur point de vue et évoqué leur contribution sur une base multilatérale. Le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies a décrit les réalités auxquels il essaye de faire face. Les représentants en charge du Programme alimentaire mondial de l'ONU et du Programme des Nations Unies pour le développement nous ont également apporté des informations très intéressantes.

Qu'est-il ressorti de notre réunion de ce matin ? Bien qu'il n'y ait pas unanimité au sein de nos sociétés sur la question des migrations, reconnaissons que les migrations sont inévitables et continues. Comme l'a souligné à l'instant M. Goodwin-Gill, nous ne pouvons tourner un bouton pour "éteindre" les migrations. Elles s'inscrivent dans la réalité et participent d'un processus continu. C'est la raison pour laquelle nous devons anticiper les changements et œuvrer au développement futur de nos sociétés.

Au cours de la session de l'après-midi, nous avons tenté de replacer la question dans son contexte historique. M. Guy Goodwin-Gill, vous avez été un excellent modérateur et vous avez apporté nombre d'informations. Nous avons beaucoup de chance de vous compter parmi nous !

Vous êtes remonté à la fin de la Seconde guerre mondiale pour nous rappeler comment fut imaginé le partage des responsabilités entre les pays pour faire face aux mouvements de population nés de conflits. À l'époque, il avait été affirmé qu'aucune nation ne devait assumer seule la responsabilité des migrants ou des réfugiés. Vous avez souligné qu'à quelques occasions les Nations furent en mesure de s'unir, démontrant ainsi que travailler ensemble avait permis de trouver des solutions. Vous avez toutefois regretté le déficit de coopération constaté dernièrement. Lorsque, en 2004, l'Italie a interrogé sur la nature de l'action que l'Europe comptait engager, la réponse qui lui fut retournée est extrêmement vague. Vous nous avez rappelé quelques autres cas identiques.

Ensuite, M. Talip Küçükcan a évoqué les efforts consentis par la Turquie pour accueillir deux millions de personnes. Il a notamment mentionné les dépenses engagées à ce titre et prises en charge par le Gouvernement turc. Nous devons faire part de tout notre respect à la Turquie. Sachez que vous avez tout mon respect, vous et votre pays, Monsieur Küçükcan.

M. Talip Küçükcan a ajouté que la Turquie est un pays fort et responsable. Malgré tout, elle ne peut porter seule ce fardeau. En cela, nous devons l'aider.

M^{me} Gasal-Vražalica et M. Di Stefano ont ensuite pris la parole pour nous faire part de leurs inquiétudes concernant les pays du Sud et les pays de l'Est. M. Obremski a souligné que la crise migratoire constituait une menace plus importante pour l'intégration européenne et notre collègue danois a essayé d'aborder la question sous l'angle des besoins à long terme et sur la nécessité de lancer une réflexion. Oui, peut-être pourrions-nous apporter quelques solutions à la crise, mais cela suppose de mettre en place d'autres mécanismes soutenus par tous. La nécessité de s'attaquer aux racines a d'ailleurs été rappelée à plusieurs reprises. Les pays de destination doivent négocier des solutions politiques ; quant aux pays de transit et d'origine, ils ont besoin d'aide afin d'assurer des conditions de sécurité décentes et humaines. Ils pourront ainsi consentir des efforts pour offrir des conditions de vie plus attrayantes dans les pays d'origine.

Ainsi que l'a suggéré M. Goodwill-Gill, peut-être sommes-nous passés rapidement, sans pour autant la négliger, sur la question de la sécurité nationale qui est souvent à l'origine du départ des migrants. Nous avons notamment marqué la nécessité – et telle est ma vision personnelle – de prendre en compte les conséquences relatives à la sécurité dans la région si nous voulons traiter l'aspect humanitaire de la crise. C'est pourquoi les puissants de ce monde doivent en quelque sorte se serrer les coudes. Peut-être abordent-ils le problème différemment, mais ils doivent le faire en adoptant la même approche.

Je ne suis pas certain que nous disposions d'une feuille de route claire sur laquelle nos politiques et actions futures puissent prendre appui. Mais nous disposons de nombreux éléments que nous pourrions, je l'espère, organiser ensemble dans le cadre d'un plan cohérent et différencié.

Ces quelques remarques ne concluent en rien les discussions. Nous allons prendre le temps et exploiter toutes les opportunités qui s'offrent à nous afin de poursuivre notre travail ensemble au cours de la session de janvier et de la réunion qui se déroulera en Géorgie. Nous ferons tout pour intensifier la coopération afin que celle-ci soit maintenue et toujours plus forte.

Je dirai maintenant quelques mots sur le suivi.

Un compte rendu de cette conférence sera réalisé par les procès-verbalistes de l'Assemblée du Conseil de l'Europe. Il sera prêt pour la réunion de la commission au mois de janvier. Il vous sera distribué.

La commission décidera des suites concrètes à donner à la conférence qui prendra la forme d'un rapport distinct.

Ma modeste tentative de résumer nos débats est achevée.

Je remercie le secrétariat de notre commission qui a réalisé un travail remarquable et les interprètes qui rendent notre travail possible.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

APPENDIX / ANNEXE**ATTENDANCE LIST / LISTE DE PRESENCE**

*The names of members who took part in the meeting are printed in bold
Les noms des membres ayant pris part à la réunion sont imprimés en caractères gras*

PLENARY COMMITTEE / COMMISSION PLÉNIÈRE*(84 Seats / Sieges)***Chairperson / Président(e)****M. Thierry MARIANI** France**Vice-Chairpersons / Vice-Présidents**

-

-

M. René ROUQUET France

Mr Cezar Florin PREDA Romania / Roumanie

Members / Membres

Ms Olta XHAÇKA

Mme Judith PALLARÉS CORTÉS

Mme Naira ZOHRABYAN

Ms Barbara ROSENKRANZ

Mr Bernhard EBNER

Ms Ganira PASHAYEVA

Mr Rovshan RZAYEV

Ms Daphné DUMERY

Ms Petra De SUTTER

Ms Milica MARKOVIC

M. Kancho FILIPOV

Mr Valeri SIMEONOV

Ms Melita MULIĆ

Mme Athina KYRIAKIDOU

Ms Ivana DOBEŠOVÁ

Mr Marek CERNOCH

Mr Rasmus NORDQVIST

Mr Eerik-Niiles KROSS

Mr Tom PACKALÉN

M. Philippe BIES

M. Bernard FOURNIER

M. Thierry MARIANI*M. René ROUQUET***Mr Irakli CHIKOVANI****Ms Annette GROTH****Country / Pays**

Albania / Albanie

Andorra / Andorre

Armenia / Arménie

Austria / Autriche

Austria / Autriche

Azerbaijan / Azerbaïdjan

Azerbaijan / Azerbaïdjan

Belgium / Belgique

Belgium / Belgique

Bosnia and Herzegovina /

Bosnie-Herzégovine

Bulgaria / Bulgarie

Bulgaria / Bulgarie

Croatia / Croatie

Cyprus / Chypre

Czech Republic /

République tchèque

Czech Republic /
République tchèque

Denmark / Danemark

Estonia / Estonie

Finland / Finlande

France / France

France / France

France / France

France / France

Georgia / Géorgie

Germany / Allemagne

Remplaçants / Alternates

Mme Silvia Eloisa BONET PEROT

Ms Naira KARAPETYAN

Mr Johannes HÜBNER

Ms Alev KORUN

Mr Rafael HUSEYNOV

Ms Sahiba GAFAROVA

Ms Kristien Van VAERENBERGH

Mme Sabien LAHAYE-BATTHEU

ZZ...

Mr Desislav CHUKOLOV

ZZ...

ZZ....

Ms Stella KYRIAKIDES

Mme Daniela FILIPIOVÁ

Mme Gabriela PECKOVÁ

Mr Martin HENRIKSEN

Mr Jaak MADISON

Ms Susanna HUOVINEN

Ms Sylvie GOY-CHAVENT

Mme Marietta KARAMANLI

Mme Nicole DURANTON

M. Denis JACQUAT

Mr Zviad KVATCHANTIRADZE

Ms Luise AMTSBERG

Ms Anette HÜBINGER	Germany / Allemagne	Ms Julia OBERMEIER
Mr Josip JURATOVIC	Germany / Allemagne	Ms Gabriela HEINRICH
Mr Bernd SIEBERT	Germany / Allemagne	Mr Volkmar VOGEL
Ms Vasiliki KATRIVANOU	Greece / Grèce	Ms Athanasia ANAGNOSTOPOULOU
Ms Liana KANELLI	Greece / Grèce	Mme Antigoni LYMPERAKI
Mr Zsolt CSENGER-ZALÁN	Hungary / Hongrie	Mr István HOLLIK
Ms Katalin CSÖBÖR	Hungary / Hongrie	Mr Jenő MANNINGER
Mr Ögmundur JÓNASSON	Iceland / Islande	Ms Oddný HARÐARDÓTTIR
Ms Olivia MITCHELL	Ireland / Irlande	Mr Jim D'ARCY
Mr Vannino CHITI	Italy / Italie	Mr Francesco VERDUCCI
Mr Manlio DI STEFANO	Italy / Italie	Mr Luis Alberto ORELLANA
Mr Claudio FAZZONE	Italy / Italie	Mr Francesco Maria GIRO
Mr Michele NICOLETTI	Italy / Italie	Mr Andrea RIGONI
Ms Nellija KLEINBERGA	Latvia / Lettonie	Ms Inese LĪBIŅA-EGNERE
Ms Judith OEHRI	Liechtenstein / Liechtenstein	Ms Karin RÜDISSER-QUADERER
Mr Egidijus VAREIKIS	Lithuania / Lituanie	Mr Arturas SKARDŽIUS
M. Serge WILMES	Luxembourg / Luxembourg	Mme Martine MERGEN
Mr Joseph FENECH ADAMI	Malta / Malte	Ms Deborah SCHEMBRI
Mr Igor CORMAN	Republic of Moldova / République de Moldova	Ms Valentina BULIGA
Mme Béatrice FRESKO-ROLFO	Monaco / Monaco	ZZ...
Ms Marija Maja ČATOVIĆ	Montenegro / Monténégro	Mr Predrag SEKULIĆ
Mr Gidi MARKUSZOWER	Netherlands / Pays-Bas	Ms Marit MAIJ
Ms Tineke STRIK	Netherlands / Pays-Bas	Mr Malik AZMANI
Ms Kristin Ørmen JOHNSEN	Norway / Norvège	Mr Hans Fredrik GRØVAN
Mr Marek BOROWSKI	Poland / Pologne	Mr Jan RZYMEŁKA
Mr Killion MUNYAMA	Poland / Pologne	Mr Michał STULIGROSZ
Mr Ryszard TERLECKI	Poland / Pologne	Mr Tadeusz IWIŃSKI
Mr António BRAGA	Portugal / Portugal	ZZ...
Mr Carlos Alberto GONÇALVES	Portugal / Portugal	ZZ...
<i>Mr Cezar Florin PREDA</i>	Romania / Roumanie	Mr Mihai Viorel FIFOR
Mr Ionuț-Marian STROE	Romania / Roumanie	Mr Theodor-Cătălin NICOLESCU
Mr Florin Costin PÁSLARU	Romania / Roumanie	Ms Ana BIRCHALL
Mr Alexey Ivanovich ALEKSANDROV	Russian Federation / Fédération de Russie	Mr Alexander TER-AVANESOV
Mr Otari ARSHBA	Russian Federation / Fédération de Russie	Mr Igor MOROZOV
Ms Natalia BURYKINA	Russian Federation / Fédération de Russie	Mr Sergey KALASHNIKOV
Mr Anvar MAKHMUTOV	Russian Federation / Fédération de Russie	Mr Vyacheslav TIMCHENKO
M. Gerardo GIOVAGNOLI	San Marino / Saint-Marin	Mr Luca LAZZARI
Mr Žarko OBRADOVIĆ	Serbia / Serbie	Ms Stefana MILADINOVIĆ
Mr Aleksandar SENIĆ	Serbia / Serbie	Ms Aleksandra DJUROVIĆ
Mr Martin FRONC	Slovak Republic / République slovaque	Ms Lea GREČKOVÁ
Ms Ksenija KORENJAK KRAMAR	Slovenia / Slovénie	Mr Aleksander KAVČIČ
Mr José Manuel BARREIRO	Spain / Espagne	Mr Ángel PINTADO
Mr Alex SAEZ	Spain / Espagne	Ms Laura SEARA
M. Gabino PUCHE	Spain / Espagne	Mme Luz Elena SANÍN
Ms Eva-Lena JANSSON	Sweden / Suède	Ms Carina OHLSSON

Mr Uroš PRIKL	Slovenia / Slovenie
Mr Husnija ŠABOVIĆ	Montenegro / Monténégro
Ms Jolanta SAVICKIENE	Lithuania / Lithuanie
Mr Mohamed SI FODIL	Algeria / Algérie
Mr Resad SIJARIC	Montenegro / Monténégro
Mr Konstantinos TSIARAS	Greece / Grèce
Mr Vladimir TURCAN	Republic of Moldova / République de Moldova
Ms Elinar VARDANYAN	Armenia / Armenie
Ms Margarit YESAYAN	Armenia / Armenie
Ms Zita ZVIKIENE	Lithuania / Lithuanie

MODERATORS / MODERATEURS

Mr Jacques ATTALI	France
Mr Guy GOODWIN-GILL	United Kingdom / Royaume Uni

GUEST SPEAKERS / INVITES

Ms Lotta FINSTORP	Sweden / Suède
Ms Maja GASAL VRAZALICA	Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine
Mr Georgios PALLIS	Greece / Grèce
Mr Amjad MAJALI	Jordan / Jordanie
Mr Meho OMEROVIĆ	Serbia / Serbie
Mr Jaroslaw OBREMSKI	Poland / Pologne

INTERNATIONAL ORGANISATIONS

Ms Pascale CARRIERE MERIC	ICRC / CICR
Mr Jean-Marie HEYDT	North-South Centre / Centre Nord-Sud
Mr Dominique LAMIOT	CEB
Ms Maria Luisa SILVA	UNDP
Mr Rolf WENZEL	CEB
Mr Gert WESTERVEEN	UNCHR

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

Ms Francesca ARBOGAST	SOC/ Groupe socialiste
Mr Mahmmoud BANI-AMIR	Jordan / Jordanie
Mr Léo BARRUOL	WFP / PAM
Mr Jean-Guy BRANGER	
Ms Slava BURIĆ	Montenegro / Monténégro
Mr Resa PAŞAOĞLULARI	Turkish Cypriot / Chypriote turque

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE) / Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

Mr	MARTINS	Mario	Director General of the PACE / Directeur Général de l'APCE
Mr	NEVILLE	Mark	Head of the Private Office of the PACE President / Chef de Cabinet de la Présidente de l'APCE

PACE Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons / Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'APCE

Ms	NACHILO	Agnieszka	Head of department / Chef de Service
----	---------	-----------	--------------------------------------

Ms	NOLLINGER	Agnès	Head of Secretariat / <i>Chef de Secrétariat</i>
Ms	DENU	Penelope	Secretary to the Committee / <i>Secrétaire de la Commission</i>
Ms	KOSTENKO	Olga	Secretary to the Committee / <i>Secrétaire de la Commission</i>
Mr	MILNER	David	Secretary to the Committee / <i>Secrétaire de la Commission</i>
Ms	MOCHEL	Frédérique	Assistant to the Committee / <i>Assistante de la Commission</i>

Parliamentary Project Support Division (PPSD) / Division de soutien de projets parlementaires (DSPP)

Mr	MANCINI	Alessandro	Deputy to the Head of Secretariat / <i>Adjoint au Chef de Secrétariat</i>
Ms	KOPEC	Eliza	Project Assistant / <i>Assistante du projet</i>

PACE Communication Division / Division de la Communication de l'APCE

Mr	FERRER	Francesc	Deputy Head of the PACE Communication Division / <i>Chef Adjoint à la Division de la Communication de l'APCE</i>
----	--------	----------	--

Secretariat of the Council of Europe Development Bank / Secrétariat de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe

Ms	PAJARDI	Giusi	Head of the Secretariat of the Partial Agreement on the Council of Europe Development Bank (CEB) / <i>Chef de Secrétariat de l'Accord Partiel sur la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB)</i>
Ms	SCHIMEK	Christiane	Deputy to the Project Coordinator, Secretariat of the Partial Agreement on the Council of Europe Development Bank (CEB) / <i>Adjointe au Coordinateur Projet Secrétariat de l'Accord Partiel sur la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB)</i>

Secretariat of the Council of Europe Congress of Local and Regional Authorities / Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Ms	CANKOÇAK	Sedef	Secretary to Current Affairs Committee of the Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe / <i>Secrétaire de la Commission des questions d'actualité du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe</i>
----	----------	-------	---